

Plateforme intersyndicale du spectacle vivant en Auvergne Rhône-Alpes

Synthèse des réponses des candidat.e.s aux élections municipales sur leur politique culturelle

1. REPONSES AUX QUESTIONS :

1 - Pensez-vous pouvoir développer votre territoire sans présence d'art, de culture et de spectacle vivant?

- Ma réponse est naturellement non.

Aix les Bains a obtenu le 3 février 2014 le label Ville d'art et d'histoire. Ce label a ainsi reconnu les efforts collectifs de la Ville d'Aix les Bains et des acteurs culturels locaux pour la protection et la valorisation de l'art et du patrimoine. Ce label, je m'engage à le faire vivre avec la création d'un Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) et un maintien des moyens alloués au Service Ville d'Art et d'Histoire de la Ville.

Aix les Bains est également reconnue pour la qualité et la diversité de ses festivals (Musilac, les Nuits Romantiques, le Festival de l'Opérette ..). Je m'engage à sanctuariser les moyens alloués à ces festivals. L'art, la culture, le spectacle vivant sont des marqueurs importants de l'identité de notre ville. Et il s'agit d'un défi à relever par l'ensemble des acteurs publics et privés : concilier animation au profit des curistes et des touristes lors de la saison estivale et vie culturelle au profit de l'ensemble des habitants de la ville et du territoire tout au long de l'année, en passant par l'apprentissage, la création, la diffusion.

Toutefois, nous devons développer sur la commune la diversité des pratiques culturelles : art urbain, art contemporain et permettre davantage aux publics éloignés de la Culture d'accéder à la pratique. **(LREM Aix les Bains)**

- A l'évidence non. La culture intègre le respect de l'histoire, le sens du lieu, le patrimoine sous toutes ses formes. Nous souhaitons privilégier des propositions artistiques et culturelles spécifiques plutôt que génériques. Il serait ainsi intéressant d'aller vers des propositions conçues à partir de références culturelles propres au lieu, en plus d'impliquer les acteurs locaux. **(Proche PS Albertville)**

- Non, bien sûr. Considérer l'homme (dans son environnement) comme une finalité revient à replacer l'art, la création, au centre de nos vies. La dimension culturelle doit être prise en compte systématiquement lors de tout nouvel aménagement ou rénovation urbaine. **(Gauche Annecy)**

- La culture est un bien commun qui participe à cimenter la démocratie, à assurer la cohésion des habitants de la cité et à favoriser le « vivre ensemble ». L'art est source de créativité, d'esprit critique et d'émancipation. C'est notamment pour ces raisons que nous nous engageons à soutenir une politique publique au service de tous et cela à l'échelle de notre nouveau territoire : la commune nouvelle d'Annecy. Si la culture est l'affaire de tous, elle doit toucher les enfants, les jeunes, les familles, les publics éloignés et les publics empêchés. **(LREM Annecy)**

- Non, la culture est au cœur d'une politique territoriale. Elle fait partie de l'ADN de notre politique municipale. **(DVG Annemasse)**

- Non, c'est un vecteur essentiel au développement d'un territoire **(Divers gauche Chambéry)**

- Le développement d'un territoire dépend de nombreux facteurs, endogènes et exogènes. Parmi les

éléments endogènes il y a la richesse culturelle et artistique de celui-ci. Un territoire qui a une histoire et qui sait la valoriser, qui respecte son patrimoine architectural, qui connaît sa place dans l'Histoire, travaille à l'émergence d'une identité culturelle propre source d'attachement et donc de développement.

Les acteurs du secteur culturel et artistique qui œuvrent sur ce territoire sont également un vecteur endogène important de son développement. Sur le plan économique d'une part - n'oublions pas que la culture contribue 7 fois plus au PIB que l'industrie automobile -, sur un plan promotionnelle d'autre part – peut-on dissocier la machine de Nantes, Brassens de Sète, Soulague de Rodez -, mais surtout sur un plan émancipatoire pour la population.

À cet effet, la cohabitation avec l'acte artistique, la consommation culturelle et les pratiques artistiques et culturelles, fussent-elles amateurs, sont autant d'éléments qui abondent à l'élévation des esprits et l'émancipation des femmes et des hommes qui composent ce territoire.

Les facteurs exogènes sont, par définition, moins dépendants des politiques locales. Pour une part elles dépendent de l'image renvoyée par le territoire, au travers notamment d'éléments ci avant présentés, et qui composent à l'attractivité du territoire. D'autre part, ces éléments extérieurs sont issus d'opportunités d'aménagement du territoire, de dispositifs régionaux, nationaux, européens... les saisir nécessitent cependant pour les politiques locales, certes à une veille institutionnelle, mais aussi à exprimer fortement leur grand intérêt pour la question culturelle. Les exemples localement de l'installation du musée du costume à Moulins, ou la genèse du festival de théâtre de rues à Aurillac, illustrent ce mécanisme. **(Divers gauche Montluçon)**

- Absolument pas. Notre programme prévoit que ces trois éléments soient à disposition de nos administrés mais fasse aussi partie intégrante d'une politique forte d'attractivité à destination de nouvelles populations et des touristes. Tout en respectant le travail et les propositions des agents œuvrant au sein de la collectivité.**(sans étiquette Montluçon)**

- La Culture vue comme élément constituant des politiques publiques.

Pour la liste Valence en commun, nous pensons que la culture contribue au rayonnement, au dynamisme et à l'attractivité d'une ville. Il est donc impensable de s'en passer, et nécessaire de réaffirmer la place de la Culture dans la vie des Valentinoi.se.s.

Nous affirmons l'importance des propositions culturelles dans notre programme, parce-que nous considérons la Culture comme un bien commun, dans une relation harmonieuse au collectif.

(LFI PCF EELV Valence)

- Non ! Nous n'entendons pas le développement du Territoire de façon seulement économique, l'émancipation des citoyens passe par un accès à la culture et à l'art c'est pourquoi nous apporterons par exemple une attention particulière aux liens entre les bibliothèque l'Hexagone et les écoles.
(Gauche écolo Meylan)

- Bien sur que non. Notre commune, Fontaine (Isère), comporte une médiathèque, un lieu d'exposition d'art graphique, un conservatoire à rayonnement communal, une MJC, un équipement comportant 3 salles musicales et une salle polyvalente. Ces seuls équipements génèrent une activité culturelle et artistique importante (diffusion, apprentissage, exposition, médiation).

Mais nous voulons aller plus loin et s'appuyer sur ces lieux, sur les amateurs mais aussi sur les professionnels pour construire un projet culturel qui concerne l'ensemble de la population de notre commune, qui accompagne les traces de l'art existantes dans nos quartiers, qui participe de l'éducation populaire et de la notion de citoyen. **(LFI Fontaine)**

-Non, pour nous le développement de notre territoire passera inévitablement par l'art, le spectacle

vivant, le patrimoine. **(Gauche Vienne)**

-Non. La Ville de Lyon assume ses compétences obligatoires avec une certaine efficacité. Notre liste développera tout cela en donnant les moyens humains, structurels et financiers. **(Gauche Lyon ville)**

- Faire de la métropole une réalité pour ses habitants impose qu'elle se dote d'une réelle politique culturelle qui accorde une place aux artistes et à la création sous toutes ses formes. - les métropoles sont encore des territoires quelque part insaisissables, qui pour beaucoup viennent se superposer aux Communes, à des territoires qui marquent et sont identifiables également pour leur politique culturelle. - rendre réel un territoire métropolitain ne peut pas s'entendre sans une présence culturelle et artistique réelle. Elle ne peut se substituer aux politiques communales, sauf à ce qu'il y ait consensus, mais compléter ces dernières notamment par le lien entre population, pratiques artistiques et artistes. - par ailleurs, la spécificité de la métropole de Lyon est d'être, également, un département. Ce qui lui donne des obligations en terme de politique culturelle : enseignement et éducation artistique, lecture publique... **(Gauche Lyon Métropole)**

- Les arts et la culture ne doivent pas être majoritairement au service du rayonnement et du marketing territorial, ce qui a trop longtemps été le cas à Lyon et dans la métropole. Les écologistes ont une vision radicalement différente du développement harmonieux et équitable du territoire. Nous défendons deux registres essentiels des politiques culturelles : la démocratie et la liberté d'expression. Ces deux fils directeurs guideront nos actions tant nous pensons que la création artistique et la production culturelle contribuent à la fabrique de la citoyenneté, à l'émancipation et à la dignité des personnes.

La Ville de Lyon et la Métropole lyonnaise accueillent de nombreuses équipes artistiques et des équipements culturels engagés et de talent. Nous souhaitons garantir cette diversité d'offre artistique et de diffusion culturelle et la rapprocher encore plus des habitant·e·s, notamment des plus éloigné·e·s des institutions culturelles.

Renforcer la permanence artistique dans tous les territoires de Lyon est une priorité : espaces mutualisés pour les équipes, résidences artistiques longues dans les écoles, artistes associés dans les institutions (pas seulement de spectacle vivant), ateliers de pratiques amateurs et d'expressions culturelles en lien avec des artistes, ...

Le programme culture des écologistes met fortement en avant la nécessité de renforcer un plan d'éducation artistique et culturelle qui passe par la confrontation avec les artistes et avec les œuvres dans leur plus grande diversité. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-Il est pour moi clairement impossible d'envisager un développement harmonieux du territoire de la Métropole de Lyon sans présence de l'art et de la culture. Et ce pour deux raisons majeures :

Sur le plan social d'abord parce qu'un territoire est peuplé d'habitants, tous porteurs d'une culture, d'une identité, d'une sensibilité, d'une singularité qui doit pouvoir s'exprimer librement. Ce que l'on nomme « La » culture est le reflet de ces différentes cultures, de la diversité de ces parcours et de ces histoires. L'intervention des artistes, que ce soit des plasticiens, des spécialistes des arts de la rue ou du spectacle vivant agit comme vecteur de partage, de source d'inspiration et de révélation de soi.

La culture fait société et favorise le vivre ensemble indispensable au développement d'un territoire. Ensuite, sur le plan économique, la culture est une filière économique à part entière et un facteur d'attractivité et de rayonnement de notre territoire. C'est un secteur dynamique : la totalité des emplois culturels et créatifs a progressé de 13% en cinq ans sur notre territoire (alors que l'emploi total a augmenté de 5%). Dans un contexte de très forte concentration parisienne des activités culturelles et créatives, la Métropole de Lyon se distingue dans le domaine de la création artistique, et plus particulièrement dans le spectacle vivant. Elle est en bonne santé culturellement avec des

savoir-faire et des expériences qui s'exportent. Mais dans le même temps, la Métropole a connu, comme les autres métropoles, une baisse de l'emploi salarié des activités culturelles et créatives de 5%. C'est pourquoi, il est important de pouvoir renforcer notre soutien aux équipes artistiques qui créent de l'activité et des emplois sur notre territoire. **(Kimelfeld Lyon Métropole)**

- Non ! La culture est l'un des fondements de notre ville. Elle concourt à son attractivité, à son rayonnement régional, national et international et à la vie de ses quartiers. L'offre culturelle est aujourd'hui dense et de qualité à travers son Opéra, de ses orchestres, de ses artistes, à travers les concepts culturels inventés à Lyon qui se diffusent en Europe (Nuits Sonores, Quais du Polar...), à travers encore ses établissements d'enseignement artistiques, ses savoir-faire en matière de lecture publique et d'accès aux savoirs par son réseau de 16 bibliothèques municipales, par ses 7 musées et leur vocation scientifiques et pédagogiques affirmées, par les théâtres, par les lieux de résidences, de création, les friches et par les salles de toutes tailles pour les artistes en émergence comme les plus confirmés...La ville de Lyon consacre aujourd'hui près de 100 millions d'euros annuels à la culture et aux événements (soit environ 20 % du budget global de la ville). C'est le second budget de Lyon. C'est un choix fort depuis de nombreuses années et nous comptons bien maintenir cette ambition.**(Kepenekian Lyon ville)**

-La culture passe par un regard ouvert sur l'autre, qu'il soit d'un autre temps ou d'un autre continent ; elle est le signe d'un intérêt -désintéressé- pour une pensée, pour une création. La culture est ce qui permet de distinguer la spécificité de l'humanité dans ses multiples expressions, dans sa diversité, comme dans sa profonde unité.

C'est pourquoi l'art, la culture, le spectacle vivant sont les ferments essentiels de la cohésion dans la ville, et au cœur d'un territoire : le dynamisme de la création, du spectacle vivant ou d'autres formes d'art contribue à la compréhension réciproque, invente de nouvelles modalités d'expression ou d'existence, tisse le lien, élargit les possibles. Lyon, ville humaniste, ne peut se développer sans cette faculté de juger et de comprendre le monde, sans la culture qui ajoute épaisseur et profondeur au réel. C'est même la condition de sa capacité d'influence : en faire une capitale européenne de la culture, qui irrigue son territoire jusqu'au travers des frontières transalpines.**(Les Républicains Lyon ville)**

-La présence d'art, de culture et de spectacle vivant est un maillon essentiel à la cohésion de notre territoire. Le développement des politiques publiques ne peut être équilibré sans offrir une place conséquente aux artistes, techniciens, salariés, institutions, associations, lieux de vie qui forment un réseau de réflexion, de création et d'éducation central dans notre société. **(LREM Lyon ville 1)**

-La Culture est le 2^{ème} budget de la Ville de Lyon avec plus de 100 millions d'euros de budget (investissement + fonctionnement). Elle au cœur du projet municipal, dans de multiples dimensions.**(LREM Lyon ville 2)**

-Il est absolument inconcevable pour nous de penser un territoire sans ses acteurs culturels. Ceux-ci sont l'âme de notre identité et de nos territoires. Ils sont des créateurs de sens et de beauté sans quoi nous serions cantonnés à des existences bien fades. De plus l'Art, le spectacle vivant et la Culture sont un vecteur d'emploi et de dynamisme économique. **(LREM Lyon métropole)**

-Au regard de la situation de la ville de Tarare, de son histoire, des traumatismes liés au déclin industriel, de l'extrême précarité d'une grande partie de la population, de l'image même de la ville à

l'extérieur, il est absolument nécessaire de rompre avec les processus de mise à l'écart de la ville et de ses habitants. Aussi, la culture, et surtout le droit à la culture, représente l'un des outils les plus puissants pour faire reculer la dimension périphérique de la ville, tant d'un point de vue sociologique que géographique. Nous assistons aujourd'hui, sur certains territoires, et Tarare n'en fait pas exception, à une dénutrition culturelle, faisant obstacle à la citoyenneté, ne permettant pas aux habitants de prendre place. Pour nous il y a une réelle urgence en effet, une nécessité à se saisir de l'enjeu culturel sous toutes ses formes pour faire société. **(PS Tarare)**

-Existe-t-il des territoires sans présence d'art et de culture ? Dès lors que se rassemblent des communautés humaines, des pratiques culturelles émergent. C'est au fondement de notre humanité, de notre construction individuelle et de notre désir d'appartenance. Le rôle de la collectivité est d'accompagner la diversité et la liberté des expressions artistiques, de lutter contre l'uniformisation, de permettre à des pratiques non commerciales de se pérenniser, de soutenir le travail artistique et culturel et d'accompagner l'art dans sa dimension relationnelle. (EEVL Grenoble)

-Non, évidemment. L'un ne va pas sans les autres. Il n'y a plus à prouver que l'art, la culture et le spectacle vivant participent de la dynamique, de l'image et du vivre ensemble d'une ville. Ils sont vecteurs d'attractivité et de développement économique. **(LREM Grenoble)**

-L'art et le spectacle vivant ne font qu'un avec la culture. La culture est le lien social qui uni les peuples. Avec la culture les frontières disparaissent. La culture est la lumière qui éclaire l'humanité, qui détruit les différences et qui lie le genre humain dans la fraternité. La culture est la seule arme contre la guerre, contre la délinquance, contre l'ignorance et contre la misère. La culture supprime les différences sociales entre les hommes et les femmes et entre les générations. Trois grandes lumières éclairent les hommes : le soleil, la lumière intérieure (la vie) et la culture qui représente l'union et la concorde des êtres humains. Cette dernière lumière est celle qui éclaire l'humanité. Quand on met un « s » à culture(s), on remet des frontières et des divisions communautaristes. Pour nous, la culture efface toute notion de racisme et toute sorte de différence entre les êtres. La culture est une des priorités majeures de notre politique pour Grenoble mais aussi pour Grenoble-Alpes Métropole. Nous considérons donc, comme impossible de développer notre territoire sans une politique culturelle d'envergure. (Les Républicains Carignon Grenoble)

-NON, bien sûr, c'est pour cela que nous avons travaillé à l'élaboration d'un projet culturel ambitieux pour Grenoble. Mais le défi contemporain, c'est d'imaginer comment cette présence reste en phase et en dynamique avec les grandes questions de société. En tant que secteur d'intervention publique, le champ culturel et artistique connaît une "professionnalisation" et une "spécialisation" qui questionnent le rôle des collectivités locales en termes de financement, d'accompagnement et d'impulsion. **(Gauche Grenoble)**

- Le développement du territoire ne s'entend que dans un vivre ensemble de tolérance ; la Culture est cette force qui peut développer la tolérance et faire reculer la violence, la haine ou simplement l'incompréhension.**(Rassemblement Citoyen Saint-Priest)**

- Bien sûr que non ! Aubenas est déjà riche de propositions, qu'elles soient associatives ou publiques, et nous avons la chance de nous trouver sur un territoire qui, plus largement, est très actif sur les questions culturelles, qu'il s'agisse de spectacle vivant mais également d'art contemporain, de patrimoine, d'audiovisuel, de lecture... La Ville d'Aubenas et la Communauté de communes ont des rôles majeurs à jouer dans le maintien et le développement de ces projets. **(Gauche Aubenas)**

-Non, la création artistique constitue un axe fort de notre projet municipal et communautaire. (Gauche

Bourgoin)

-Non. Nous considérons l'art et la culture comme une force dont nous avons besoin au quotidien.
(Gauche Saint Marcellin)

Non, nous pensons que l'art, la culture et le spectacle vivant sont des vecteurs de développement de notre territoire, c'est pourquoi nous avons mis en avant les propositions culturelles en avant dans notre programme. **(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

Non, l'art est le socle de notre citoyenneté, le ciment du vivre ensemble. **(LREM Meyzieu)**

2 - Quelle est, selon vous, la contribution citoyenne des arts et de la culture?

- La contribution citoyenne des arts et de la culture est essentielle.

Les échanges culturels, les pratiques culturels, permettent de briser les frontières sociales et de faire se rencontrer des personnes très différentes.

L'implication des habitants dans les associations culturelles, permet de créer du lien, essentiel aujourd'hui. Les pratiques culturelles remplissent également des fonctions importantes : rompre l'isolement, lutter contre certaine pathologie (Alzheimer par exemple), inclure les personnes en situation de handicap, éveiller les consciences, travailler sur l'intergénérationnel, apprendre la langue etc.. **(LREM Aix les Bains)**

- La culture au sens large est l'affaire de tous et doit avoir toute sa place au sein d'un territoire. **(Proche PS Albertville)**

- Les arts et la culture, un maximum de citoyens doit pouvoir l'éprouver. D'où la primauté que nous estimons devoir donner à la pratique : la pratique du spectateur et du visiteur du musée ou d'expositions (mais aussi sa contribution comme la participation aux œuvres (exemple : le Point Commun, centre d'art contemporain qui propose des résidences d'artistes qui impliquent l'investissement des habitants du quartier) ; par des débats voire ses conseils pour la prescription de l'offre culturelle dans certains cas), et la possibilité d'une pratique artistique en amateur tout au long de sa vie (Parcours d'éducation artistique et culturel à partir de la maternelle, soutien aux projets artistiques des collèges et des lycées, pratiques amateurs des associations et de l'ESAAA, activités municipales pour les séniors...). Ceci pour aller dans le sens des droits culturels (cf. question 8). **(Gauche Annecy)**

-Il faut non seulement favoriser les rencontres avec les diverses expressions artistiques et les artistes, mais encourager les publics à prendre part aux politiques qui leur sont destinées. **(LREM Annecy)**

- C'est un lien social, source d'émancipation pour les individus. Ils contribuent à l'éducation citoyenne et constituent le ferment de la démocratie. **(DVG Annemasse)**

- On ne comprend pas la tournure de la question. **(Divers gauche Chambéry)**

- « L'initiation aux Lettres n'est plus elle-même sans la prétention d'être une école d'humanité.

» Philippe Meirieu – des enfants et des hommes. Littérature et pédagogie

Il en va pour toutes les formes d'art et le champ culturel dans son ensemble. Ils contribuent à faire grandir les femmes et les hommes. **(Divers gauche Montluçon)**

-Ils permettent d'apporter aux citoyens et à la société de la réflexion, de la compréhension, de la découverte, de l'émerveillement, de la contemplation, du débat, de la défense des valeurs, de l'impertinence. Les arts et la culture permettent de se rassembler, de définir un territoire par rapport à son histoire et ses diverses spécificités. Ils sont créateurs de sens et permettent de s'échapper du monde et ou alors de s'y émerger pleinement. **(sans étiquette Montluçon)**

- La culture est un moyen d'émancipation et d'accès à la connaissance qui doit être accessible à tous les citoyens, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Elle doit refléter la diversité des populations et la richesse du territoire. **(LFI PCF EELV Valence)**

- La culture est ce que partage l'humanité. L'art est un langage universel. L'art et la culture sont pour nous le ciment de la paix entre les hommes. **(Gauche écolo Meylan)**

- Existe-t-il un artiste, une créatrice, un créateur, coupé.e de la société dans laquelle elle ou il vit ? Même les plus abscons et les plus elliptiques (Pollock, Soulages, Stockhausen, Sun Ra, Brigitte Fontaine...) puisent leur force en leur milieu. L'art pour lui-même n'existe pas, ce sont les citoyen.ne.s qui l'influencent, le nourrissent, le modifient. De nombreuses disciplines se transforment, s'enrichissent par des apports populaires (rap, street-art, danses urbaines). Quand à la Culture, elle appartient aux peuples, c'est leur colonne vertébrale. **(LFI Fontaine)**

-La contribution citoyenne des arts et de la culture c'est pour nous : éduquer, épanouir, émanciper. **(Gauche Vienne)**

- Vaste question ! Sans dissenter elle est un vecteur d'épanouissement, d'émancipation de la personne humaine, de son identité, de la construction du citoyen en lui permettant notamment de développer un esprit critique, et d'autres vues sur ce qui l'entoure. **(Gauche Lyon ville)**

- L'enjeu ne peut plus se résumer à l'accès à la culture pour tou.te.s, surtout dans un territoire métropolitain fortement urbanisé - nous sommes entrés dans l'ère de la participation effective des citoyens dans la pratique artistique et dans la proposition. - les citoyens sont faiseurs de culture et de création aux côtés des artistes dits professionnels. Les deux doivent être mêlés, imbriqués. **(Gauche Lyon Métropole)**

- Accéder à une offre artistique et culturelle exigeante et d'une grande diversité, disposer de lieux d'expression qui ne stigmatisent pas la « haute culture » et la « sous-culture », dialoguer avec les autres dans la reconnaissance de leurs identités, de leurs histoires et de leurs parcours sont les piliers de la reconnaissance de droits culturels.

Ces droits, explicités et consacrés par la Charte de Fribourg, doivent être mis en œuvre de manière plus effective à Lyon et dans la Métropole afin que tous les habitant.es disposent de ressources éducatives et culturelles leur permettant d'être pleinement citoyen.ne.s, d'être reconnu.es en dignité, de s'impliquer dans la vie locale si elles.ils le souhaitent, notamment celles et ceux qui se sentent exclu.e.s et y compris celles et ceux qui ne disposent pas du droit de vote.

A Lyon, des équipes artistiques et culturelles sont déjà mobilisées sur ces questions et engagées dans ce sens : des théâtres, le réseau d'éducation populaire, des Compagnies de création contemporaine, Elles doivent être plus soutenues et reconnues pour leur contribution à la citoyenneté et à l'exercice de la démocratie.

Concrètement, la charte de coopération culturelle créée en 2004 s'essouffle ; elle doit être repensée avec les acteurs culturels locaux et être garante de la diversité des expressions culturelles (Déclaration UNESCO 2001).

Des états généraux de la culture seront organisés à Lyon afin de permettre un dialogue fructueux entre acteurs culturels, responsables publics et habitant.es et de refonder en commun une action collective. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-La culture est un formidable vecteur de cohésion territoriale et sociale et d'éducation, un média, au sens plein du terme, des valeurs républicaines. Elle participe à la formation des opinions et du sens critique, elle permet une ouverture sur le monde et un apprentissage des différences. Elle est un outil d'émancipation qui contribue à l'exercice de la citoyenneté.

C'est pourquoi nous soutenons des actions culturelles contribuant au développement social, sur lequel la Métropole mène des missions importantes (politique de la ville, collèges, insertion, accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap...).

La culture donne des repères, elle donne ou redonne de la dignité, de la fierté, elle donne aussi à voir ce qui se fait dans les quartiers dits « difficiles ».

Cette politique d'accès à la culture doit être encore renforcée et déployée.

Mais c'est plus largement la participation des habitants en tant que citoyens et acteurs qui doit être remise au cœur de l'action culturelle, dans les quartiers prioritaires mais aussi dans tout projet d'aménagement.

Cette méthode collective est que nous avons choisie pour bâtir notre projet pour la Métropole, une méthode qui a mobilisée 500 participants lors de 150 ateliers thématiques et 600 contributeurs au sein d'une plateforme collaborative pour plus de 2000 propositions. La culture est un domaine de compétence partagé entre différentes collectivités territoriales et également avec l'Etat. Ainsi, les actions menées impliquent-elles le plus souvent une concertation et une coopération importantes. (Kimelfeld Lyon Métropole)

-Lorsque Georges Képénékian était Adjoint délégué à la Culture et dans notre projet, nous défendons le rôle fondamental de la culture pour faire société ensemble, pour réunir les citoyens qui partagent de mêmes émotions. Par l'accès aux savoirs et aux connaissances, nous revendiquons le rôle de la Culture pour combattre toutes les formes d'ignorance, d'intégrisme et de radicalité. La culture permet l'épanouissement personnel, concourt à l'éducation et transmet des valeurs citoyennes fortes, elle favorise le partage d'émotions collective et assure finalement le ciment de notre société. **(Kepenekian Lyon ville)**

Les philosophes des Lumières postulent dans l'homme un être de raison, portant en lui quelque chose d'universel, appelé à exercer l'examen de son esprit souverain sur toutes choses. L'élan des Lumières a ainsi permis de libérer les arts : promouvoir la chaleur du génie contre l'ordre mortifère des règles (académiques). En réclamant la possibilité de mélanger les genres, en remettant en cause les hiérarchies, il faut défendre l'idée d'un art autonome, appelé à se renouveler au lieu de se pétrifier dans des traditions, voué à se vivifier dans la représentation.

Dans un monde où la concurrence et la rivalité sont devenues si naturelles qu'elles apparaissent comme la loi des rapports humains, maintenir la culture en marge d'un esprit de marché, tout en sachant qu'elle est aussi un élément de sélection et de distinction, c'est croire en la possibilité d'une entente humaine sur d'autres bases que l'intérêt. La culture est bien le lieu où le citoyen agit sur la nature, non pour l'exploiter, l'arraisonner mais pour la réfléchir librement, gratuitement. Elle ajoute à la nature la profondeur d'une pensée libre, émancipatrice car émancipée par rapport à la rugosité des choses. Le poète, le peintre, le musicien, montrent une réalité différente qui ajoute épaisseur et profondeur au réel. La culture, c'est cette épaisseur qui nous rend paradoxalement plus léger et plus profond. **(Les Républicains Lyon ville)**

-Sa contribution citoyenne est multiple puisqu'elle couvre des champs d'actions allant des Territoires Prioritaires à l'éducation, en passant par la préservation du patrimoine à la santé, la justice ou les handicaps. Offrant au grand public un espace de sensibilité et d'interrogation, les arts et a culture confrontent nos idées et harmonisent nos vies. **(LREM Lyon ville 1)**

-Pour nous, la racine de la culture est la *création*, elle produit du nouveau, elle invente. Elle ne consiste pas en une répétition comme le propose le *folklore*. Celui-ci est un ingrédient que la création doit justement dépasser tout en y faisant forcément référence, car on crée par rapport à quelque chose.

La citoyenneté de la culture se trouve dans cette remise en cause ou ce dépassement. Sans cette acceptation que la nouveauté contient une vérité, notre société se figerait dans des discours idéologiques.

Quant aux œuvres du passé qui ont produit leur nouveauté, en leur temps, elles doivent être lues pour en comprendre le message d'innovation.

Ainsi, la culture comprend à la fois les classiques et la création contemporaine.

Dans cette conception, nous pensons que les pratiques culturelles sont pour les habitants du territoire un facteur de citoyenneté dont l'expression se renouvelle au présent. Pour nous, assister à une œuvre, à un festival, se rendre à des expositions ou encore participer à un projet culturel est l'une des voies d'appropriation d'une citoyenneté active sur le territoire. Nous souhaitons l'encourager. **(LREM Lyon ville 2)**

-Le propos est vaste mais l'art et la Culture sont des éléments qui par nature interrogent notre quotidien, nos constructions sociales et économiques. Ces domaines sont par nature citoyens. **(LREM Lyon métropole)**

- Aujourd'hui, on assiste à Tarare à un resserrement sur soi, voire à un repli identitaire probablement en écho à une difficulté parfois à penser sa propre histoire, à se sentir appartenir à la communauté. Penser une politique culturelle, c'est permettre aux personnes de se sentir concerné par la vie de la cité, par un futur commun. Penser une politique culturelle, c'est également se construire une histoire partagée. La responsabilité d'un projet politique en manière culturelle doit donner l'occasion à tous les habitants de se réapproprier son histoire, sa culture pour pouvoir les partager. En cela c'est nourrir la diversité, c'est contribuer à la bonne santé de la Ville. Singulièrement dans une ville dans laquelle le passé industriel traduit un âge d'or éteint et qui disparaît de la géographie de la ville par la destruction ou le délaissement des friches industriels. Nous n'oublions pas non plus qu'il s'agit d'une ville ancrée dans un milieu rural qui enracine une histoire paysanne dont la généalogie reste à faire. Enfin, il s'agit également d'un territoire qui a su accueillir des vagues d'immigration qui constituent, elles aussi, une source de diversité, parfois de clivages. Penser une cohérence en matière d'action culturelle, c'est précisément lutter contre l'exclusion, le rejet de l'autre, les clivages qui ne font que cristalliser les tensions. Nous pensons que les arts et la culture permettent de créer la rencontre, de faire tomber les réticences, les résistances, de construire des ponts et de prendre le risque de se reconnaître en l'autre, de se construire une perception d'un monde faite d'identités multiples, riches de similitudes (« je suis comme toi, je suis un autre »). **(PS Tarare)**

- Les expressions artistiques et culturelles sont au cœur de la démocratie : elles nourrissent la construction de soi comme être de sensibilité et de raison, doué d'esprit critique. Elles traduisent les individualités et construisent la résonance de chaque individu dans un "nous" composite, mélange de construction individuelle et d'appartenance collective à une humanité fondée sur le respect de l'altérité. Elles sont un indicateur de la santé de nos démocraties.
(EVL Grenoble)

-L'art, la création artistique et la culture en général sont facteurs de citoyenneté. Il s'agit autant de multiplier les rencontres avec les artistes au plus près des territoires que de rendre les Grenoblois acteurs de projets artistiques et culturels. Le ministère de la Culture défend cette considération ; **(LREM Grenoble)**

-Nous voulons que la culture soit en immersion avec les besoins de la Cité. Nous voulons que la culture soit en lien avec l'Education nationale, avec tous les différents quartiers de la Ville. Il faut que l'ensemble de la population ait accès à la culture. Il faut rappeler que la culture s'adresse à tout le monde et qu'elle est populaire. Il faut ouvrir les portes de nos musées, de nos théâtres, de nos bibliothèques, de notre patrimoine, à toutes les populations avec des tarifs adaptés. Et il faut aussi amener des expositions, des spectacles et des arts en général dans des lieux insolites, urbains ou ruraux. **(Les Républicains Carignon Grenoble)**

-Les arts et la culture sont essentiels dans nos sociétés. Ils permettent de répondre sur un territoire aux besoins de sens, de connaissance, de sensibilité et de faire écho aux segmentations et fractures de notre monde. Mais le terme de "contribution citoyenne" mériterait de longs développements : comment la parole des citoyens s'exprime-t-elle, avec quels relais, sur quelles plateformes, quelles thématiques, dans quels contextes collectifs, avec quels ressorts délibératifs ?... Qui par exemple, dans les écoles, les associations, les entreprises culturelles, les structures d'économie sociale, détecte, porte et médiatise cette "contribution citoyenne" ? Quel rôle réel jouent les dispositifs participatifs pilotés par les collectivités locales dans cette dynamique ? Le collectif de Grenoble Nouvel Air souhaite que les arts et la culture soient avant tout appréhendés comme des vecteurs d'émancipation pour "bouger les lignes" et pour "réparer le monde". Autrement dit, les arts et la culture ne sont pas un "secteur" parmi d'autres, géré de façon tubulaire. C'est le socle du vivre ensemble métropolitain.(Gauche Grenoble)

-Les arts et la culture sont l'essence même de la citoyenneté ; plus qu'une contribution, ils en sont de fondement.**(Rassemblement Citoyen Saint-Priest)**

De l'enjeu de rendre accessible un certain patrimoine artistique, jusqu'à l'éveil de curiosités intellectuelles en passant par l'indispensable prise en compte des identités, cultures, expressions de chacun ou le militantisme que porte aujourd'hui la création artistique en traitant de sujets de société, les rôles et apports de la culture sont divers, et ce bien au-delà d'un apport en termes d'attractivité ou d'impact économique, qui ne sont que avantages collatéraux bienvenus. Espaces d'innovation, de réflexion, d'expression, mais aussi d'émerveillement, de tristesse, de rire, les arts se doivent d'être pensés, partagés et pratiqués avec tous, pour tous. **(Gauche Aubenas)**

-Les arts et la culture participent pleinement à la vie citoyenne. La culture, prise dans son sens humaniste des litterae humaniores, est une source inaltérable d'enrichissement individuel et collectif. Est culturel, selon nous, ce qui relie par le sens et permet la circulation du sens. **(Gauche Bourgoin)**

- Elle relève d'une diffusion du goût esthétique mais aussi et surtout de réflexions, d'idées et de valeurs qui renforcent le lien social.**(Gauche Saint Marcellin)**

-Notre territoire, étant composé de peu de structures dites professionnelles dans le milieu de la culture, la contribution citoyenne à travers le bénévolat a une place prépondérante dans l'animation de nos associations dans le domaine des arts et de la culture.**(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

Art et Culture doivent être accessibles à tous. Accompagner les projets et les possibilités d'ouverture vers les publics éloignés. Permettre les cultures différentes et émergentes. **(LREM Meyzieu)**

3 - La culture fait-elle partie des priorités de votre programme ?

- Naturellement oui.

Chaque citoyen contribue à sa façon par le biais de nos associations et divers équipements culturels. La culture est multiple et doit parler à tous. Elle est aussi le socle commun de l'expression de nos valeurs et de nos aspirations et se doit donc de parler à tous. Aix-les-Bains est une commune où la diversité culturelle se vit au quotidien. C'est une ville basée sur un socle de valeurs partagées : populaire, solidaire et écologique.

C'est pourquoi, nous faisons le choix de promouvoir la diversité sociale et culturelle, ainsi que la créativité, en particulier dans les arts et la culture. Ce que nous voulons c'est que cette diversité fasse société, c'est-à-dire qu'elle permette l'épanouissement de chacun, le respect de tous et qu'elle enrichisse le collectif de son pluralisme. Nous avons plusieurs propositions très concrètes dans le domaine culturel : rue des arts, salle de pratique culturelle, adhésion au GIP Café – Cultures notamment. **(LREM Aix les Bains)**

- Oui, il est prévu de créer une maison des cultures et d'ajouter un festival populaire des cuisines d'ici et d'ailleurs associant les acteurs économiques et associatifs locaux (en lien avec la musique). **(Proche PS Albertville)**

- Oui et pas uniquement sous le chapitre culture. Notre programme met en avant les questions de démocratie participative, de transition écologique, de justice sociale, de tourisme durable, d'inclusion des minorités, d'aménagement du territoire... qui ne sont pas étrangères au fonctionnement de nos équipements culturels et de notre politique culturelle. Exemples : le dialogue social au sein de nos équipements culturels, la question du tri des déchets sur nos événementiels comme les festivals, la politique tarifaire et les heures d'ouverture aux publics, le soutien aux associations ou structures implantées dans les quartiers populaires... **(Gauche Annecy)**

- La culture est un élément structurant de notre projet. Les politiques publiques seront donc confortées (offre culturelle diversifiée, soutien à la création, éducation artistique ambitieuse...) tout en accompagnant le développement de lieux intermédiaires rassemblant différents types d'acteurs conjuguant les expressions artistiques et permettant d'accueillir différents types d'expérimentations. **(LREM Annecy)**

- Oui, hier (je suis Maire depuis 2008), comme aujourd'hui. **(DVG Annemasse)**

- Oui elle est au cœur du programme. Nous l'envisageons comme un sujet à part entière mais également comme une contribution à l'ensemble des politiques publiques. **(Divers gauche Chambéry)**

- Oui, indiscutablement oui ! Notre programme place les habitants de notre territoire au centre de nos préoccupations.

Vouloir construire collectivement un avenir meilleur, plus juste, plus raisonné, plus humaniste, plus empathique, oblige naturellement ceux qui portent cette volonté, à placer la culture comme un des moteurs de cette politique. **(Divers gauche Montluçon)**

- Dans une ville qui a perdu près de 25 000 habitants depuis la fin des années 60, nous ne pouvons négliger aucun axe qui puisse être attractif pour retenir nos jeunes et attirer de nouvelles populations. Les entrepreneurs, les retraités, les personnes qui choisissent un nouveau territoire d'implantation sont très sensibles et à l'offre et à la diversité des possibilités culturelles d'un territoire. Notre programme est largement axé sur des propositions visant à redorer l'image de notre ville et la culture en est un facteur très important. **(sans étiquette Montluçon)**

- Donner des moyens à la Culture, c'est donner les moyens aux Valentinois.e.s de s'évader, de vibrer, de s'enrichir de spectacles venus d'horizons divers, et surtout, de s'émanciper. La culture partout et pour tous est l'une de nos priorités et sera valorisée avec des moyens financiers renforcés (rééquilibrage des budgets). Approcher le 1% du budget de fonctionnement est notre ambition. **(LFI PCF EELV Valence)**

- Oui; dans nos propositions prioritaires il y a la création d'une fête ou d'un festival dont l'objectif sera de réunir les citoyens en mettant en action différents arts (spectacles, musiques, land-art ...) et différents partenaires (écoles, associations...). Nous prévoyons aussi d'avoir une attention particulière pour la Maison de la Musique. **(Gauche écolo Meylan)**

- Nos priorités concernent l'école, la transition écologique et la biodiversité, la démocratie participative, la santé mais aussi la culture. **(LFI Fontaine)**

- Ce n'est pas une priorité directe de notre projet, mais une des composantes essentielle et incontournable pour le mener à bien. **(Gauche Vienne)**

- Oui, au même titre que l'importance qu'elle occupe déjà dans les compétences de la Ville de Lyon. **(Gauche Lyon ville)**

- L'élection 2020 marque un tournant pour la Métropole de Lyon avec l'élection direct au scrutin universel, cas unique en France.

- la prise en compte de la Métropole dans son entièreté ne peut être faite qu'en intégrant une réelle politique culturelle autonome par rapport aux communes et complémentaire de ces dernières. - « réelle politique culturelle autonome » -> la Métropole

a été pensée pour créer de la compétitivité entre territoires (cf. Quand Sarko en parle dans un premier discours). Or rien ne nous oblige à l'utiliser dans ce sens. Nous pouvons créer une politique culturelle autre : celle d'une co-construction, celle qui permet à chaque territoire de s'épanouir avec ses spécificités, et d'être un facilitateur (car la politique culturelle ne peut se penser qu'en adéquation avec autre chose : le déplacement, l'éducation, ...)

- cela doit permettre de rendre tangible le territoire métropolitain **(Gauche Lyon Métropole)**

- Les listes Maintenant Lyon souhaitent mettre la culture au cœur du projet écologique qui propose une autre vision du monde et des rapports entre les personnes et les communautés. Pour penser un nouveau projet de civilisation non productiviste, respectueux de la vie sur terre et solidaire à l'échelle locale et mondiale, nous avons besoin des artistes, des producteurs et des diffuseurs culturels pour qu'ils.elles nous aident à mieux appréhender l'humanité et les sociétés en transitions.

Ainsi, les arts, la culture et les patrimoines constituent une réelle priorité de notre programme.

-La part du budget municipal dédiée à la culture sera préservée à 20% du budget municipal.

-Une large concertation (États généraux de la culture) sera organisée dès le début du mandat afin d'afficher les questions culturelles comme essentielles pour la vie de la cité.-Une réflexion culturelle sera aussi présente dans d'autres domaines de l'intervention publique : l'éducation, le logement social, les échanges internationaux, l'économie, ...

-Les initiatives culturelles feront l'objet d'une réflexion dans le cadre du budget participatif et des budgets décentralisés dédiés aux arrondissements. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-Oui ! **(Kimelfeld Lyon Métropole)**

-Oui. Car nous concevons la culture de façon transversale et ouverte aux autres politiques publiques de la Ville. Avec l'éducation, nous renforcerons les projets communs (ville 100 % EAC, musée numérique mobile...); avec la vie associative et l'éducation populaire nous multiplierons le soutien

aux pratiques amateurs et les liens avec les artistes professionnels ; avec le sport nous poursuivrons des dispositifs de découverte culturelle par la marche ou la course ; avec les grands projets urbains en étant beaucoup plus ambitieux sur le 1% culturel et sur la présence d'œuvres d'art dans l'espace public comme nous avons su le faire pour les Rives de Saône. Nous privilégions aussi une culture durable et responsable notamment en réduisant l'impact environnemental des événements et des lieux portés par notre collectivité et ses partenaires. Nous travaillerons à l'éco-conception des costumes, décors, éléments techniques afin de favoriser leur réemploi et recyclage. Pour ce faire, nous expérimentons une « Recyclerie des arts » à la Fourragère (Lyon 9). Elle réunira une plateforme, des ateliers de transformations, un pop up store de matériaux de réemploi, de récupération de rebuts, d'éco-fabrication des productions culturelles et événementielles, des formations et conseils techniques... Egalement réduirons les consommations énergétiques et les performances énergétiques de nos équipements par l'isolation et des matériels adaptés (Auditorium, Bibliothèque Part Dieu, théâtres). **(Kepenekian Lyon ville)**

-La culture est une priorité du programme d'Etienne Blanc, en transversalité par rapport aux axes « Nature en ville », « Sécurité » et « Proximité » : cela restera une politique municipale très puissante avec la sanctuarisation de son budget, ce qui permettra de stimuler la création, de cultiver la pluralité des lieux d'expression, de faire rayonner les lieux patrimoniaux de culture et d'histoire, et d'œuvrer fortement à l'éducation artistique et culturelle à tous les âges. C'est donc travailler pour la cohésion dans la ville, dans une histoire et des lieux partagés, dans le souci du vivre-ensemble. **(Les Républicains Lyon ville)**

-Oui, c'est un enjeu majeur pour notre territoire. La Culture a été, sous les mandatures précédentes, un budget conséquent de notre Ville et doit le rester. Avec 110 millions d'euros annuels, le budget de la culture est le second derrière l'éducation. **(LREM Lyon ville 1)**

-Au vu des très nombreuses actions qui sont conduites et de la place qu'elle occupe dans l'action municipale, la culture est évidemment une priorité. Mais notre grande priorité est l'éducation sachant que celle-ci est aussi une éducation-à-notre-patrimoine-culturel dans ses manifestations les plus diverses. Il existe un lien fort entre ces deux chapitres de l'action municipale. **(LREM Lyon ville 2)**

-Oui, ainsi que de nos réalisations. Gérard Collomb est celui qui a permis à la Métropole de Lyon de s'emparer de la compétence culturelle. Et sous ses mandats de Maire, la Culture a été le premier budget de la Ville de Lyon. **(LREM Lyon métropole)**

-Le programme ne place pas la culture comme un axe prioritaire de notre action municipale future. Au regard de la situation socio-économique du territoire, notre projet accentue les logiques consistant à faire de Tarare un pôle d'attractivité en vue de répondre aux urgences qui se posent à la ville en matière d'emploi, de logement et de besoins en infrastructures modernisés. Par ailleurs, l'équipe municipale sortante a malheureusement totalement dévitalisé la culture en décourageant les acteurs culturels du territoire. Notre démarche consiste bien plutôt à recréer en premier lieu un désir de culture avec une action culturelle au premier abord modeste mais qui conditionne le retour d'une fréquentation habituelle des lieux culturels. Il s'agira par exemple de réouvrir plus largement la médiathèque en étendant les horaires. Nous tenterons de mobiliser la population également en créant un festival pour inviter la population à se réapproprier leur ville autour d'un événement. Enfin, nous bâtissons une politique municipale transversale au service des axes prioritaires de notre projet touchant au développement économique et à la création d'infrastructures sportives ou, encore, visant à une diversité d'offres en matière de loisirs. **(PS Tarare)**

-Le projet politique que nous portons inscrit la culture comme une priorité en soi et comme une

mission transversale, partagée par l'ensemble des futur-es élu-es. La politique culturelle dépasse son assignation administrative aux "affaires culturelles", elle impose une gouvernance partagée dont l'enjeu est de tisser des liens entre les politiques publiques de soutien à l'expression artistique et culturelle (qui doivent évidemment se poursuivre), et nos politiques éducatives, urbaines, sociales, environnementales. (EEVL Grenoble)

- Bien entendu. Nous portons un engagement fort en ce domaine. Nous avons l'ambition de redonner à Grenoble son rang de ville de la Culture **(LREM Grenoble)**

- Oui la culture fait partie des priorités de notre programme. La culture a été dans le passé une priorité de la Ville et elle a été laissée pour compte dans ce dernier mandat. Nous voulons que Grenoble redevienne cette ville où la culture redonne de la vie aux générations et où, surtout les jeunes se sentent libres de créer et d'inventer toutes les utopies possibles. Nous avons des ambitions très hautes dans le développement de notre projet culturel. De grandes ambitions pour Grenoble. Nous voulons que Grenoble soit un lieu de fusion qui donne envie de venir de toute la France et des pays du monde pour échanger, confronter les arts et les idées. Nous sommes dans un tournant du monde où tout est à réinventer. Il faut tourner la page du vieux monde et laisser nos jeunes créer et imaginer tous les possibles pour qu'ils puissent explorer des voies innovantes dans les arts, dans la science et dans les nouvelles technologies (intelligence artificielle, etc.). (Les Républicains Carignon Grenoble)

- OUI, de façon évidente au vu de l'histoire politique et militante des membres qui composent notre collectif ! Grenoble a été, pendant longtemps, une ville exemplaire en matière de politique culturelle. Elle pouvait s'appuyer notamment sur un réseau d'acteurs variés, des artistes engagés, des petits mais aussi des grands équipements, des financements croisés et surtout la volonté de laisser la place à la création et aux initiatives. Aujourd'hui, Grenoble a perdu son ambition culturelle et pire, a perdu la confiance d'une grande partie de ses acteurs. Certes, les contraintes budgétaires ont pesé sur les financements dédiés à la culture et donc sur le soutien apporté à de nombreux projets mais la ville a aussi mis en place une organisation très centralisée, descendante, considérant de plus en plus la culture comme un secteur au service d'autres politiques publiques ou comme un commerce de divertissement. Il faut rompre avec cette dynamique et redéfinir de manière urgente une véritable politique culturelle avec les acteurs (les artistes, les équipements, les associations et les habitants), en les accompagnant et en leur redonnant un réel espace d'initiatives conformément à la déclaration de Fribourg (2007) qui garantit les droits et la diversité culturelle. Nous savons que la confiance sera difficile à reconstruire mais nous connaissons le sens de la responsabilité de ces acteurs et partageons leur exigence. (Gauche Grenoble)

-La culture est essentielle dans le volet Jeunesse / Education et bien entendu dans le volet purement Culture.(Rassemblement Citoyen Saint-Priest)

- Oui, il nous semble primordial de développer une véritable vision politique de la culture à l'échelle municipale et intercommunale, ce qui n'est que partiellement appréhendé aujourd'hui. En outre, de grands projets sont en cours, notamment avec un futur Centre d'art contemporain au Château d'Aubenas, et nous souhaitons porter d'autres propositions, comme la création du Maison des pratiques artistiques. **(Gauche Aubenas)**

-oui. Elle entre dans un des cinq axes prioritaires de notre programme. **(Gauche Bourgoin)**

- Oui. Nos propositions tendent à renforcer l'enseignement artistique et culturel, à développer l'éducation populaire en particulier dans la maison Beausoleil (ancienne M.J.C. longtemps fermée)

qui va rouvrir prochainement et à insister sur la place de l'art dans la cité, en particulier hors les murs voire sur les murs avec des fresques murales. (**Gauche Saint Marcellin**)

- Il s'agit de l'une de nos priorités dans notre programme. (**LREM Sainte-Foy-lès-Lyon**)

-Le développement d'une culture artistique est une priorité du programme que je porte. (**LREM Meyzieu**)

4 - Si vous êtes élu.e.s aux élections municipales, prévoyez-vous de poursuivre, voire de renforcer l'engagement budgétaire en faveur de la culture, par rapport à la mandature précédente ?

- Ma réponse est positive.

Les moyens budgétaires des services culturels de la Ville d'Aix les Bains et le montant des subventions accordées aux acteurs culturels seront maintenus. Nous proposons également la création d'une bourse aux projets pour les associations. **(LREM Aix les Bains)**

- Il y aura un redéploiement des fonds publics en faveur de tous les citoyens sur des projets intégrant la diversité culturelle et sociale. **(Proche PS Albertville)**

- Oui, dans la mesure où les marges budgétaires le permettront, notamment en évitant de dévaloriser certains postes à l'occasion de départs en retraite ou de mutations. Sans faire l'économie aussi d'une réflexion sur certains rééquilibrages qui permettraient d'adapter les budgets culturels (très cloisonnés aujourd'hui par équipement) aux priorités définies en matière culturelle-**(Gauche Annecy)**

-Les moyens engagés seront reconduits et développer pour :
- faciliter les saisons « hors les murs » des équipements culturels,
- soutenir la création, développer les résidences d'artistes
- accompagner le développement de 2 tiers lieux,
- renforcer l'éducation artistique en proposant de nouvelles classes « Orchestre à l'école »
- et pour porter les nouveaux projets engagés sur le territoire (Cité du cinéma d'animation).**(LREM Annecy)**

- Oui, dans ce mandat, même dans le cadre des contraintes budgétaires, le budget culturel a été « sanctuarisé ».

Mon engagement : nous sommes dans une dynamique d'investissement culturel fort (plus de 12 millions d'euros pour une nouvelle grande salle à Château Rouge).

Les engagements financiers pourront se développer dans tous les domaines des arts vivants : - - augmentation prévue par exemple en 2021/2022 de la dotation de fonctionnement de Château Rouge, soit + 270 000€ sur 3 ans.

- le Conservatoire de Musique qui rayonnera sur toute l'Agglomération. la lecture publique avec la gratuité et le réseau intercommunal Intermède
- .les Arts plastiques et l'art contemporain : avec la Villa du Parc et l'EBAG. **(DVG Annemasse)**

- Oui, nous nous engageons à le maintenir mais notre intention est a priori de l'augmenter grâce à d'autres arbitrages budgétaires (le programme est en cours de phasage budgétaire) **(Divers gauche Chambéry)**

- Difficile de faire moins !

Oui, forcément (cf. 3) les volontés politiques s'envolent les moyens restent... **(Divers gauche Montluçon)**

-En cas de victoire, nous procéderons à un examen complet et indépendant des finances locales dont nous savons d'ores et déjà qu'elles sont fragiles. Ensuite, l'engagement budgétaire peut être augmenté ou redéployé suivant nos priorités.**(sans étiquette Montluçon)**

- Pour lutter contre la précarité des acteurs culturels, nous souhaitons nous engager de façon pérenne dans les projets culturels qui replaceront la culture au centre de la vie des citoyens. Notre engagement

auprès des scènes culturelles existantes perdurera, et nous encouragerons de nouveaux projets sur des scènes émergentes, implantées sur l'ensemble du territoire. Les Conseils de Quartier que nous mettrons en place, bénéficieront d'un budget participatif qui leur permettra de co-produire des projets culturels, environnementaux, éducatifs...**(LFI PCF EELV Valence)**

- Il nous faudra d'abord faire un bilan de ce qui a été fait pour éventuellement redéfinir les priorités. Mais il n'est pas question de baisse budgétaire. **(Gauche écolo Meylan)**

- Nous renforcerons les crédits destinés au spectacle vivant, qui n'ont pas évolué depuis l'ouverture de La Source, équipement dédié à toutes les musiques, en 2010. Nous souhaitons également augmenter le nombre de médiateurs culturels, qui ne sont qu'au nombre de 2 aujourd'hui. **(LFI Fontaine)**

- Oui, et avec des orientations fortes et déterminées qui relèveront très concrètement de notre sensibilité politique (gauche) actuellement mairie de droite.**(Gauche Vienne)**

- Le budget de la Ville de Lyon représente 20 % du budget total, nous souhaitons *a minima* le sanctuariser. (Gauche Lyon ville)

- Jusqu'à présent, si la métropole tente d'investir ce sujet, il n'y a pas de véritable stratégie et politique culturelle. Elle se contente de décliner les obligations dévolues aux Départements autour des enseignements artistiques, de la lecture publique par exemple, de gérer les 2 musées métropolitains (Lugdunum et musée des confluences), et à investir dans les grands événements.

Sur l'accompagnement des équipes artistiques, elle le fait sous l'angle de l'économie culturelle par exemple, laissant des pans entiers comme la création. Sans doute ne s'est-elle jamais considérée comme un échelon légitime dans la champ culturel.

- la Métropole, sans pour autant être se substituer aux Communes doit affirmer une ambition s'agissant de la politique culturelle. Cela ne peut passer que par un engagement financier significatif - par ailleurs, la Métropole a la compétence économique, de ce fait, elle entretient une proximité avec les entreprises. Il apparaît essentiel qu'elle joue de ce rôle central pour favoriser la prise en compte de la culture dans le monde de l'entreprise, à travers : le mécénat, l'investissement dans la création afin de faire entrer l'art dans l'espace public ou le renforcement des liens entre les actions menées par les Comités d'Entreprises, par exemple, et les équipes artistiques du territoire métropolitain. Une entreprise sera intéressée par l'épanouissement des ses employés et peut peut-être participer aux actions.**(Gauche Lyon Métropole)**

- Nous sanctuariserons le budget culturel pour affirmer la culture dans sa dimension de service public. Il est essentiel que la vie artistique de Lyon et sa Métropole puisse être soutenue et demeure accessible à toutes et tous.

Le budget fera l'objet d'un audit de gestion dès le début du mandat afin de veiller à des rééquilibrages qui seront faits en fonction des priorités suivantes :

-reconstitution du fonds d'intervention culturelle afin de soutenir le renouvellement de la création et le soutien aux émergences artistiques ; -soutien à l'implantation d'équipes artistiques et culturelles dans les quartiers excentrés ; -soutien aux initiatives culturelles de proximité, notamment en lien avec des équipes artistiques de création contemporaine ; -renforcement du plan d'éducation artistique et culturelle dans les écoles primaires et en lien avec les collèges et la Métropole ; soutien aux nouvelles initiatives de structures d'éducation populaire portées par les habitant.es. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-Nous prévoyons le doublement du budget de la culture de la Métropole de Lyon. Il atteindrait 75 M€ par an. C'est une remise à niveau nécessaire pour pouvoir porter une réelle ambition culturelle sur notre territoire et porter de nouvelles actions.**(Kimelfeld Lyon Métropole)**

- Nous réaffirmons la priorité donnée à la culture à Lyon, en maintenant le niveau d'ambition et les moyens financiers actuels. Mais nous souhaitons faire évoluer son modèle de fonctionnement en l'adaptant au contexte économique actuel, aux nouvelles attentes des professionnel-les et des habitant-es dans notre ville. Nous défendons un modèle plus agile, qui retrouve des marges de manœuvres et les oriente vers les projets nouveaux, la création et l'émergence sur tout le territoire. En rééquilibrant les moyens au sein de la délégation, il s'agira d'accompagner davantage les initiatives des artistes, des compagnies, des lieux, des évènements à travers les outils de type FIC ou FIMA (intervention culturelle, et musiques actuelles). Nous développerons aussi un fond d'innovation culturelle afin d'accompagner l'amorçage de nouveaux projets ou concepts avec un système dégressif sur 3 ans. (Kepenekian Lyon ville)

-Le budget de la culture sera sanctuarisé, et pourra évoluer en fonction du dynamisme des recettes de la Ville : son évolution sera indexée sur l'évolution dynamique des recettes de la Ville, ce qui garantit une progression du budget de la culture dans une logique soutenable pour le budget de la Ville. **(Les Républicains Lyon ville)**

-A ce jour, il est inconcevable de bouleverser la force de notre réseau culturel lyonnais. Depuis 2001, la Ville de Lyon s'est positionné comme un partenaire majeur de la création. Dans une société qui tend parfois à voir le dialogue se rompre, la poursuite de l'engagement budgétaire de la culture est une évidence. Le budget considérable (cité dans la question précédente) alloué à la Culture témoigne d'un véritable engagement et nous souhaitons nous inscrire dans cette continuité. **(LREM Lyon ville 1)**

-Lyon connaît une croissance de sa population et une baisse des dotations globales de fonctionnement. Dans ces conditions, nous ferons tout notre possible pour maintenir les budgets, tout en sachant qu'il faudra investir dans de nombreux nouveaux équipements pour accueillir les familles et leurs enfants (crèches, écoles...). Tout en soutenant cette activité sur le territoire, nous développerons les actions culturelles participatives. **(LREM Lyon ville 2)**

- La richesse de notre tissu et sa diversité ainsi que la multiplicité des modes de soutien rendent impossible une réponse binaire. Nous souhaitons que la Métropole s'investisse encore davantage dans le domaine culturel et permettre aux acteurs émergents de pouvoir bénéficier d'accès et de financements aux seins des évènements majeurs de notre Métropole. Nous permettrons aussi davantage à ceux qui le souhaitent de s'autofinancer. **(LREM Lyon métropole)**

-La direction des affaires culturelles à la ville de Tarare est passée de 5 agents à un seul quand, dans le même temps, les effectifs de la police municipale sont passés de 1 à 5. Au vu de notre exigence de susciter un nouveau désir de culture à Tarare, il conviendra de recruter en effet du personnel qualifié sur la médiathèque ou sur des espaces de médiation culturelle. En conséquence, nous renforcerons *de facto* le budget culturel de la ville. **(PS Tarare)**

La situation budgétaire de la Ville de Grenoble demeure fragile, il nous faut agir en responsabilité et ne pas promettre des augmentations budgétaires que nous ne saurions honorer. Toutefois, nous voulons actionner les différents leviers que nous identifions pour accompagner l'infusion artistique à l'échelle de la ville et de la métropole, notamment en mobilisant des financements pour des démarches artistiques dans le cadre des projets urbains (dans l'esprit du "1% culturel"), de la recherche et mobilisation de mécénat, des politiques éducatives et sociales (résidences artistiques sur le temps long, locaux de travail et d'accueil) et de la définition de la politique culturelle métropolitaine, premier investisseur du territoire, pour identifier des leviers de financement nouveaux qui favorisent les coopérations et les équilibres

intercommunaux. (EEVL Grenoble)

-Oui. Et c'est une nécessité, compte-tenu du déclin de la ville observé pendant la mandature précédente en matière de politique culturelle. **(LREM Grenoble)**

-Nous considérons que la mandature sortante a détruit l'initiative culturelle. La culture n'est pas simplement une question de budget, même si cette question est importante, c'est une question de priorité, d'écoute, de suivi et de valorisation des projets. Ce que nous voulons apporter c'est la valorisation de la création et des équipes artistiques. Nous voulons remettre les artistes à la tête des établissements culturels. Nous voulons donner un sens à la mutualisation dans tous les domaines, administratifs, techniques et artistiques. Nous voulons développer des directions collégiales en regroupant des créateurs dans les institutions. Nous voulons redonner un sens d'ouverture à la politique culturelle de MC2. Nous considérons qu'il y a à Grenoble et dans l'agglomération une grande qualité artistique dans toutes les disciplines. Nous avons été outrés par la disparition du Centre Dramatique National des Alpes dans l'indifférence.. Nous avons été scandalisés par la fermeture de théâtres, par la suppression de projets collectifs comme le Tricycle, par la suppression du financement aux Musiciens du Louvre, par le mépris du passé culturel en coupant les fonds à de nombreuses équipes implantées depuis des années sur le territoire, par le découragement des jeunes en formation au Conservatoire, la plus part cherchant à quitter Grenoble où ils ne voient aucun débouché. Nous savons que la relève existe et nous ferons tout pour la valoriser. Notre politique culturelle consistera à créer, développer, aider, multiplier, mais surtout pas à supprimer. **(Les Républicains Carignon Grenoble)**

-Nous avons prévu d'augmenter l'engagement budgétaire de la ville en faveur de la politique culturelle et de l'éducation populaire d'un million d'euros d'ici la fin du mandat.**(Gauche Grenoble)**

- L'engagement budgétaire sera au moins maintenu. Cependant des réaffectations seront apportées au sein du budget Culture.**(Rassemblement Citoyen Saint-Priest)**

-S'il est nécessaire de prévoir des moyens conséquents et adaptés au regard des ambitions que nous posons pour la culture, y compris dans le renforcement de la politique d'accompagnement des projets, il nous semble également que l'engagement de la municipalité ne se traduit pas uniquement par des moyens financiers. Le partage de la réflexion avec les acteurs du territoire, le partenariat avec les autres collectivités et l'État ou un débat à mener à l'échelle intercommunale sont également des perspectives primordiales qui peuvent avoir, dans un sens ou l'autre, des incidences budgétaires. Malgré tout, les grands projets à venir que sont le Centre d'art contemporain et la Maison des pratiques artistiques impliquent nécessairement des moyens dédiés conséquents. **(Gauche Aubenas)**

- oui, dans la mesure du possible. **(Gauche Bourgoin)**

- Oui, mais à la marge, car beaucoup d'efforts ont déjà été effectués. Si l'équilibre du budget municipal nous le permet, nous souhaitons d'abord augmenter légèrement l'enveloppe dédiée à la culture avant de mettre en place des projets plus ambitieux. **(Gauche Saint Marcellin)**

- Nous souhaitons faire des efforts dans le budget de la culture par rapport à la précédente mandature.**(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

- Oui. La culture a tellement été oubliée que cela ne sera pas difficile. **(LREM Meyzieu)**

5 - Si vous êtes élu.e.s aux élections municipales, quelles seraient les priorités de votre programme culturel ?

- Tout d'abord, conserver l'existant culturel sur Aix-les-Bains et surtout continuer à le valoriser. Dans la continuité du schéma culturel actuel, j'aimerais pouvoir décliner 4 axes : - Ouverture aux publics - Cohésion du schéma culturel - Accès aux savoirs et à la création - Valorisation de notre patrimoine
Marier la richesse de notre passé avec l'audace de l'avenir : Aix les Bains dispose d'un patrimoine historique riche qui doit être non seulement préservé mais également adapté aux nouvelles normes environnementales. Dans le cadre du projet de rénovation des anciens Thermes, je créerai une bibliothèque – médiathèque - ludithèque aux côtés du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine afin de mutualiser des espaces communs dédiés à la culture et encourager la diversité des parcours culturels.

Aix les Bains est une Ville d'Art et d'Histoire, mais aussi de culture vivante, gourmande et accessible. Je souhaite notamment ouvrir Aix les Bains à toutes les formes de culture et oser le mélange des genres. Un des projets culturels qui me tient à cœur est de créer une véritable « Rue des Arts » pour faire le lien entre le futur espace culturel des Anciens Thermes rénovés, le Musée Faure et l'espace Vaugelas, en exploitant les surfaces des commerces vides rue Davat afin de proposer des résidences d'artistes. **(LREM Aix les Bains)**

- Nous mettrons à plat ce qui existe et organiserons des concertations pour recueillir les attentes des habitants et les mettre en relation avec les acteurs locaux de la culture et des arts. **(Proche PS Albertville)**

- Travailler sur l'équilibre entre l'aide à la création (à développer) et la diffusion (notamment le hors-les-murs) ; - Irriguer les grands événements culturels (Annecy Paysages, FIFA, ...) sur tous les quartiers ; - Renforcer les lieux culturels implantés dans les quartiers, notamment les lieux intermédiaires et ceux favorisant l'émergence (ex : « le Point commun » en matière d'art contemporain, tiers lieux éphémères comme l'ancienne école de Sous Aléry à Cran Gevrier qui accueillent des jeunes artistes et des événements culturels comme la Silent party...). - faciliter la pratique artistique amateur (création de lieux de répétition, matériel...) - Soutenir des projets novateurs impliquant des jeunes et de nouvelles esthétiques artistiques - Rendre gratuit ou plus accessible certains services ou offres culturelles ;

Spectacle vivant : développer les cultures urbaines, en matière musicale (rap, afro-trap...), d'arts de la rue et de la piste, de street-art...

Transmission, éducation artistique, culturelle et écologique : développer l'existant par un Plan local (PLEAC) de la petite enfance à l'université avec les divers partenaires ; développer des projets d'établissement scolaire ; élargir les propositions dans les domaines comme la culture scientifique et technique, la culture architecturale, le design, des arts plus ouverts sur la cité (batucada, arts du cirque, street-art...), créer un parcours citoyen et mémoriel de la primaire au lycée.

Cinéma : Développer l'écosystème de la filière Cinéma d'animation (culture-formation- économie) et affirmer Annecy comme capitale du cinéma d'animation toute l'année. Face aux multiplexes, défendre la vitalité des salles de cinéma municipales et associatives, avec une politique tarifaire adaptée et le maintien des subventions de fonctionnement.

Arts plastiques/Art contemporain : se doter d'une politique globale dans ce domaine. Développer de nouvelles esthétiques, et des lieux et événements temporaires (zone artistique temporaire)

Lecture publique : Travailler sur le public des 15-30 ans. Municipalisation de deux bibliothèques associatives de communes déléguées, pour assurer leur pérennité et une consolidation de leurs moyens. Evolution technologique (continuer l'automatisation des prêts par la mise en place de la RFID).

Patrimoines et mémoires : renforcer la mise en valeur de l'histoire industrielle et ouvrière. Histoire des quartiers et des communes déléguées (mémoires des habitants). Mesures pour contrer les effets pervers de la « dysneylandisation » du centre-ville (tourisme de masse, privatisation de l'espace public). **(Gauche Annecy)**

- voir réponse 4 **(LREM Annecy)**

- Vers une action culturelle de grande ampleur pour la consolidation de l'ensemble, avec des pistes nouvelles :
- accès à la culture pour tous : un pass culture communal mis en place avec tous les partenaires culturels.
- un nouvel espace culturel et citoyen dans une villa réhabilitée dans un parc de centre-ville.
- un Tiers lieu (la Bulle) au coeur du quartier politique de la ville. **(DVG Annemasse)**

- Notre programme : 1/ La culture est notre bien commun :>soyons-en acteurs autant que spectateurs ! Nous pensons que la culture doit avoir une place centrale dans le projet de la ville car elle participe au mieux vivre ensemble. Nous proposons aux acteurs culturels et notamment aux artistes de participer avec nous et les habitants à la création de lieux de dialogues propices à l'échange et à la créativité.

2/ La culture comme fondement à la construction des politiques publiques

>La culture trouve sa place à l'école à travers de programmes d'éducation artistique, accompagne souvent la prise de parole dans les politiques sociales, s'exprime dans les événements festifs ou touristiques de la ville, s'invite dans les jardins, sur les places publiques, dans les transports... Nous souhaitons faire de la culture une force de rayonnement pour notre ville mais également une respiration du quotidien pour les habitants grâce à des engagements forts et définis de façon concertée.

3/ Penser une politique culturelle qui rassemble toutes nos cultures

> Nous voulons travailler à une meilleure représentation de la diversité culturelle de notre ville / agglo. Les cultures et les formes culturelles sont diverses. Nous souhaitons les rendre plus visibles et mieux les partager.

4/ Pour plus de collaboration entre les institutions

> La culture est une compétence qui doit rayonner sur l'ensemble du territoire et à tous les échelons. La culture doit être présente dans toutes les politiques publiques. Nous proposons donc d'être porteurs d'une meilleure collaboration entre les échelons institutionnels mais également de favoriser le passage de la compétence culturelle à l'agglo.

5/ Pensons collectif !

> Nous disposons d'équipements de qualité soucieux de s'adresser à tous les habitants (médiathèques, Espace Malraux et autres salles de spectacle, Cité des Arts, musées,..). Nous proposons de favoriser une plus grande collaboration entre ces équipements sur la question d'une place pour tous et chacun dans l'offre culturelle. Notre priorité est que chaque habitant se sente pleinement accueilli pour offrir la même accessibilité à tous à la culture. **(Divers gauche Chambéry)**

- La construction d'une politique culturelle territoriale novatrice, fédératrice et ambitieuse, absente à ce jour et indispensable à la deuxième ville d'Auvergne richement dotée d'équipements culturels et d'acteurs du secteur. La construction de ce projet culturel de territoire se fera avec tous les acteurs des secteurs culturel et artistique sur le territoire et devra permettre l'application des droits culturels de tous.

- La mise en place d'une politique de médiation culturelle.

- Le non-renouvellement du contrat d'affermage d'Athnor (centre des spectacles et congrès) afin qu'il redevienne le navire amiral de la politique territoriale

- Le développement d'événements culturels, festifs et populaires

- La création d'un centre de la mémoire montluçonnaise (histoire : Industrielles, ouvrières, sociales, minières, histoire des luttes...)

- La mise à niveau des moyens du Musée des musiques populaires (Mupop)

- L'accompagnement renforcé des offres en matière de pratiques culturelles et artistiques amateurs

- La création d'un dispositif territorial d'accueil d'artistes en résidence (**Divers gauche Montluçon**)

-1/ Définir un projet de tourisme culturel lié à l'histoire industriel de Montluçon. Nous souhaitons créer un festival de la pensée critique.

2/ Faire un travail de fond sur la sensibilisation à la culture, à l'art et au patrimoine envers les publics qui en sont les plus éloignés. Nous souhaitons donc agir pour démocratiser la culture tout en développant une politique d'éducation aux médias, de développement de l'esprit critique.

3/ Coordonner à l'échelon du bassin, les acteurs culturels afin de leur apporter une aide en terme de communication, de transports des spectateurs, de mutualisations des moyens techniques et d'aides à la création.

4/ Contrecarrer la puissance de la culture d'écran par une offre culturelle originale de proximité. (**sans étiquette Montluçon**)

- L'écologie et la citoyenneté sont au cœur de nos engagements. Nous souhaitons que la Culture puisse également retrouver de l'air et de la liberté, et nous ferons en sorte d'utiliser les kiosques et parcs pour y créer des scènes publiques en plein air.

Nous soutiendrons les associations d'éducation populaire dans leurs projets et encouragerons leur ouverture sur les quartiers.

Nous soutiendrons et renforcerons l'Éducation Artistique et Culturelle, car nous pensons que les pratiques artistiques au sein de l'école publique, comme des Maisons de quartier, sont nécessaires à l'émancipation des futurs citoyens. (**LFI PCF EELV Valence**)

- La première priorité sera de permettre à tous l'accès à la culture. Pour cela nous rendrons les bibliothèques gratuites et y développerons l'accueil des scolaires. Nous augmenterons la part communale du financement des sorties scolaires (musées, théâtre, musique...) afin que le coût ne soit pas un frein pour les familles les plus modestes. Nous souhaitons aussi aménager les horaires et le service de la Maison de la Musique (week-end et vacances scolaires) afin de toucher un nouveau public. (**Gauche écolo Meylan**)

- La ville manque aujourd'hui d'une orientation politique en la matière. Nous voulons développer la médiation culturelle dans l'ensemble des quartiers de la commune, auprès des structures sociales, socio-culturelles, de jeunesse et des associations, afin de garantir ainsi l'accès aux femmes, aux personnes en situation de handicap et aux minorités, aux lieux de culture et aux œuvres.

Nous souhaitons travailler avec des artistes en résidence et monter des projets avec eux, créer un lieu d'exposition pour les artistes locaux amateurs, et soutenir la MJC en travaillant conjointement sur des objectifs transversaux. (**LFI Fontaine**)

- Jeunesse, formation artistique - candidature au plan EAC du ministère de la culture (**Gauche Vienne**)

- La Ville agira pour le soutien à la création artistique, l'émergence et la démocratisation de l'accès des publics, le développement de la Charte de coopération culturelle dans les quartiers prioritaires, l'éducation artistique et culturelle, la politique de lecture publique avec des ouvertures élargies (7j/7 et de 9h à 21h), pour faciliter l'accès aux musées municipaux, définir une politique patrimoniale, redéfinir l'évènementiel. Nous défendons avec force et constance cette conception. La culture ne doit donc pas être une variable d'ajustement, bien au contraire. Il s'agit maintenant d'inscrire la politique culturelle dans une obligation de résultats en termes de pratique de tous les publics. Cela implique une évaluation systématique et l'adoption de mesures spécifiques, éventuellement expérimentales (subventions, gratuité, ciblage des publics à atteindre). En matière de lecture publique elle pourrait renforcer et mieux coordonner son remarquable réseau, et renforcer son accessibilité à tous. Dans le

cadre du schéma des enseignements artistiques, elle renforcera avec la Métropole un réseau structuré d'écoles de musique en définissant des critères de subventions clairs et partagés. Avec le soutien la Métropole il s'agira de soutenir l'excellence des grandes institutions culturelles (Théâtres de la Croix-Rousse et du Point du Jour, Opéra, CNR, ONL), tout en questionnant leur rapport aux territoires et aux publics et surtout les différentes formes de spectacle vivant et les associations culturelles et artistiques sur des critères clairs et partagés. **(Gauche Lyon ville)**

- Trop souvent les candidats pensent pouvoir tout apporter, tout fixer à l'avance et se retrouvent confrontés à des situations auxquelles ils n'avaient pas pensés. -
Si des priorités doivent être dessinées, il ne s'agit nullement de figer par avance les projets qui seront mis en œuvre. C'est pourquoi l'une des priorités sera le lancement d'une vaste concertation afin de co-construire, avec les territoires et l'ensemble des acteurs culturels, les politiques qui seront mises en œuvre par la métropole -
permettre réellement aux habitants de profiter des grands événements métropolitains par le déplacement, si ce n'est pérenne, au moins sur certains événements ponctuels, et l'élaboration d'un événement à créer pour mettre en valeur le développement local durable de la politique culturelle.
- le renforcement, l'intensification de la coopération entre les acteurs culturels, les structures afin d'en faire un véritable réseau permettant un lien plus fort avec la population, une meilleure prise en compte des pratiques amateurs -
l'identification des forces de la métropole, par exemple le pôle images (cinéma audiovisuel, jeu vidéo) ou les scènes et SMAC de la métropole, lieux patrimoniaux emblématiques... - une cartographie de la métropole et des équipements culturels afin de palier aux manques d'équité
- la création de résidences sur l'ensemble du territoire métropolitain, notamment dans les collèges lorsque cela est possible afin de renforcer le lien entre artistes et jeunes **(Gauche Lyon Métropole)**

- Les priorités de notre programme pour les arts, la culture et le patrimoine seront :

- Des états généraux de la culture, une large concertation pour refonder ensemble une politique culturelle citoyenne eu regard des droits culturels ;
- La mise à disposition aux artistes de davantage de lieux de production, notamment de friches dans le cadre de l'urbanisme transitoire et l'encouragement de la permanence artistique et culturelle dans les quartiers prioritaires.
- Le renforcement du plan d'éducation artistique et culturel avec l'accueil d'artistes en résidence dans les écoles ;
- Etude des opportunités de création de nouvelles structures d'éducation populaire à l'initiative des habitant·e·s ;
- L'accès aux établissements culturels pour les personnes isolées et vulnérables, en encourageant les partenariats avec les associations en lien avec ces publics et en mettant à leur disposition des moyens de mobilités.
- Etude de l'amplification des horaires d'ouverture des équipements culturels publics, notamment des bibliothèques.
- Valorisation des cultures non dominantes, de la mémoire et de la culture des migrations.
- Une fête des Lumières polycentrique, écologique, associant les habitant·e·s et renforcée dans sa direction artistique. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-La Métropole doit avoir une vraie politique culturelle qui permette un équilibre entre l'attractivité et la proximité.

Nous devons continuer à soutenir nos grands équipements et événements en donnant plus de sens à leurs actions via les conventions que nous passons avec eux, notamment quant à la place qu'ils font à l'émergence, à la programmation « hors les murs », à l'égalité femmeshommes ou encore à l'écoresponsabilité.

En parallèle, nous devons renforcer nos actions pour une culture proche et accessible, pour rendre

l'offre culturelle plus accessible et cela tout au long de la vie. Nous voulons agir pour une réelle démocratisation de la culture et travailler à développer son accessibilité. Nous avons initié une politique d'accès à la culture qu'il faut poursuivre et déployer.

Un travail d'accompagnement des publics éloignés est nécessaire.

Il faut lever des freins à la fois financiers et sociaux. L'exemple de la Biennale de la Danse est criant : alors que 100 000 billets sont vendus, ce sont essentiellement des publics avertis et aisés qui assistent aux spectacles ; tandis que les jeunes participant au défilé, à qui sont offerts des billets, n'y assistent pas.

Il y a un enjeu de médiation, de première marche à franchir pour que l'accès aux œuvres devienne plus simple et automatique. Il faudra notamment mieux former les travailleurs sociaux à la médiation culturelle.

Après avoir mis en place l'appel à projets « Culture et solidarités », nous voulons que la Métropole accompagne plus fortement celles et ceux qui prennent des risques à créer et diffuser « hors les murs », au plus près de ceux qui sont les plus éloignés de l'offre culturelle.

Nous lancerons l'appel à projet « hors les murs » destiné aux créateurs et créatrices professionnels et institutions du spectacle vivant, afin de soutenir chaque année 3 à 4 délocalisations de spectacle et permettre qu'ils soient réalisés et diffusés dans des « tierslieux ».

Les tiers lieux pourront être des collèges, des espaces publics au cœur d'un quartier politique de la Ville, de périphérie ou plus rural, mais aussi des usines, des lieux d'accueil de personnes en situation de handicap, des friches, etc.

Et parce que l'enjeu de résorption de la fracture culturelle se joue au plus jeune âge, nous porterons une action forte au niveau du public jeune. • Via un accès facilité à la lecture dans les 95 bibliothèques installées sur le territoire métropolitain qui sont aujourd'hui les premiers équipements culturels de proximité. En 2016, 13,8 % de la population du territoire était inscrite dans un de ces établissements (ce qui représente 2,5 points de plus que la moyenne nationale). Au moment de sa création en 2015, la Métropole de Lyon a hérité de la compétence obligatoire de soutien aux bibliothèques des petites et moyennes communes sur son territoire. A ce titre, elle a initié un partenariat important avec la Bibliothèque Municipale de Lyon, et la mise en réseau d'un certain nombre de bibliothèques sur l'ouest de la Métropole.

En partenariat avec les communes, nous proposerons d'élargir les horaires d'ouverture des bibliothèques, de créer un réseau métropolitain de bibliothèques réunissant l'ensemble des bibliothèques et des communes de notre territoire afin qu'à terme un adhérent de l'une des bibliothèques puisse accéder à l'ensemble du fonds et des services des bibliothèques du territoire. Nous accompagnerons la dématérialisation des supports et la création d'une bibliothèque métropolitaine numérique accessible aux abonnés des bibliothèques municipales du territoire. Elle proposera un vaste catalogue de documents en format numérique (livres, films, musiques).

• Via différentes actions éducatives dans les collèges : nous inscrirons un volet culturel et artistique renforcé dans notre projet éducatif métropolitain pour les collèges. La culture et l'art sont essentiels pour la formation des collégiens ainsi que leur ouverture sur le monde. Aussi, nous inscrirons dans notre feuille de route éducative (en accord avec l'Education Nationale) trois priorités :

1. Le développement de classes transplantées à thématique culturelle : à l'image de ces collégiens de Saint-Fons qui ont pu vivre en juin 2019, pendant une semaine, les coulisses des Nuits de Fourvière (logés au Lycée Saint Just, ils ont quitté leur foyer et collège une semaine entière pour découvrir à la fois les métiers du spectacle vivant, les répétitions et les spectacles). Nous répliquerons ce concept avec les autres événements culturels et artistiques majeurs de notre territoire. 2. Le financement d'interventions culturelles dans nos collèges et le soutien aux équipes artistiques qui les portent (en investissant dans des instruments de musique, dans des équipements vidéos, etc.) 3. Le développement des classes culturelles numériques qui permettent à plusieurs collèges de notre Métropole de travailler de concert avec un artiste, auteur, réalisateur pour mener ensemble, grâce à la médiation numérique, un projet éducatif et culturel.

Et parce que les freins à l'accès à la culture sont aussi d'ordre financier, nous offrirons un Pass Culture/Sport à tous les collégiens de la métropole. Il contiendra 3 places de spectacle et 1 place de

cinéma et 50€ de participation à une inscription dans un des clubs sportifs de la métropole ou à l'UNSS. L'action culturelle envers les jeunes doit marcher sur ses deux jambes : la sensibilisation, la médiation et la pratique culturelle d'une part et l'accès à l'offre culturelle d'autre part. (Kimelfeld Lyon Métropole)

- Notre projet s'articule en 4 axes : - La culture pour tous, toutes, tout au long de la vie et sur tous les territoires - Un soutien réaffirmé à la création et l'émergence - Une culture durable et responsable - Une culture qui diffuse et rayonne à l'international :

Quelques unes de nos premières priorités : - 100% des petits lyonnais bénéficieront de parcours d'éducation artistique et culturelle (musique, théâtre, danse, cirque, cinéma...) au cours de leur scolarité lors des temps scolaires, péri et extrascolaires, co-construits avec les partenaires de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, associatifs et culturels.

Grand plan bibliothèques avec rénovation et construction de 3 nouvelles bibliothèques, et élargissement des horaires, accessibilité et services (savoirs, éducation aux médias, fablab numérique...). Nous accélérerons la rénovation de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu. Dans la galerie des Terreaux, rénovée et totalement ouverte, nous développerons un espace d'exposition et de médiation dédié à l'architecture et à l'urbanisme, aux grands architectes et grands projets urbains de notre ville. Nous transformerons l'Auditorium en une « Cité des musiques » (Lyon 3). Ce lieu sera ouvert toute la journée aux lyonnais.es, aux salariés de la Part Dieu, aux publics du centre commercial, et proposera la découverte de différentes formes et styles musicaux à travers des conférences, des expositions dans l'atrium, des petites formes de concerts, la présence d'équipements numériques, avec une offre de restauration sur place... Les actions culturelles et la sensibilisation seront développées via l'Atelier sonore. Nous terminerons le chantier de rénovation du Marché Gare à la Confluence, celui des Ateliers e la Danse à Guimet et accompagnerons la réouverture de la salle Rameau entièrement réaménagée et restaurée. Nous amplifierons notre soutien aux lieux hybrides, friches et fabriques artistiques temporaires dans les quartiers (urbanisme transitoire), les résidences en arrondissement et les laboratoires / incubateurs dédiés à la jeune création. Nous renforcerons le soutien aux cultures urbaines et au street-art et nous reprendrons un programme de commande de nouvelles œuvres dans l'espace public. Nous accompagnerons la création de la Cité internationale des arts du cirque (CIAC) portée par la Métropole et le projet du Grand Institut Lumière à Lyon 8e afin de valoriser encore davantage l'image du cinéma dans notre ville. (Kepenekian Lyon ville)

-E. Blanc souhaite faire incarner son volontarisme culturel en nommant auprès de lui une adjointe charismatique et extrêmement engagée dans le développement culturel, en charge spécifiquement de la culture, pour installer un dialogue quotidien avec tous les acteurs de la culture.

Par ailleurs, il a déjà défini plusieurs priorités à son mandat, en matière culturelle :

- Il souhaite donner toute sa place à la création artistique en soutenant les jeunes compagnies ou compagnies émergentes, ainsi permettre à la ville de redevenir un territoire d'accueil des créateurs.

.sans créer de nouvelles structures culturelles,

.en affirmant un soutien à la création contemporaine quel que soit le champ artistique

.en soutenant de manière plus affirmée les espaces culturels en lien avec les arts dans l'espace public (arts plastiques, cultures urbaines –hip hop, street art, musiques actuelles et pratiques innovantes) et les lieux de créations et alternatifs (friches, expériences hybrides à l'exemple du 104 à Paris, type Subsistances, réseau des scènes découvertes –le croiseur, théâtre des marronniers, de l'Elysée etc- projet de l'école des beaux-arts...). E. Blanc sera à l'écoute de tous les directeurs et directrices nouvellement arrivés qui développent de nouveaux projets

pour leur institution. Tous les nouveaux projets portés par les nouveaux responsables de maison, seront soutenus dans leurs initiatives.

- Il mettra l'accent sur l'éducation artistique et culturelle, avec les écoles primaires et fera du développement des publics une préoccupation première de l'ensemble des établissements culturels de la cité. L'éducation de tous les publics doit être une priorité, avec un encouragement dans les pratiques artistiques et culturelles.
- Enfin, il mettra en place une véritable politique patrimoniale en lien avec les services de l'Etat pour lutter contre la dégradation du patrimoine, (notamment religieux Saint Bonaventure, Saint Pothin, mais aussi Tony Garnier, petites serres, Saint-Jean, le patrimoine ordinaire comme les maisons bourgeoises, anciens ateliers, avenue Lacassagne, Montchat, Monplaisir...) pour rendre aux Lyonnais leur patrimoine, les aider à se situer dans un patrimoine commun et augmenter le rayonnement de la Ville à partir de son histoire, très riche. **(Les Républicains Lyon ville)**

-Les priorités sont, à mon sens et à celui de Gérard Collomb, de maintenir la stabilité des institutions qui, depuis de nombreuses années ont montré leurs qualités et leurs forces, et qui pour certaines viennent de voir leur direction renouvelée (Les Subs, ONL par exemple et le théâtre de la Croix-Rousse à venir). Néanmoins, il faudra être attentif au développement des disciplines telles que les arts numériques dont la qualité du réseau doit être encore plus souvent mis en avant. Egalement, la place des arts dans la sphère de l'éducation et notamment les actions hors les murs, déjà fortement encouragées et mises en oeuvre par les signataires de notre Charte Culturelle doit augmenter. Nous avons la chance de posséder, à Lyon, des talents artistiques confirmés, une émergence artistique encouragée et de nombreux jeunes ne demandant qu'à se cultiver et à créer. Certains publics plus éloignés, je pense notamment aux seniors ou aux habitant.e.s des Quartiers Politiques de la Ville doivent pouvoir également accéder au spectacle vivant, aux pratiques de l'art. La sauvegarde du patrimoine et la préservation du périmètre UNESCO doivent également être des points d'ancrage du mandat. **(LREM Lyon ville 1)**

-Il nous faut poursuivre la sensibilisation des publics éloignés de la culture. Outre la Charte de coopération culturelle qui incite nos établissements à travailler en ce sens, nous appuierons particulièrement une dimension participative. Ainsi, l'ONL/Auditorium se transformera en « cité de la musique », les Subsistances aménageront des locaux inutilisés dans ce but, l'Atelier de la danse qui sera dans les murs de l'ancien musée Guimet s'ouvrira aussi aux pratiques amateurs, l'institut Lumière amorcera sa transformation en « cité de la musique » ... **(LREM Lyon ville 2)**

-Notre premier axe ce sera de continuer la politique événementielle et culturelle qui a réussi si bien à notre ville ces vingt dernières années. Mais parce que le monde change, nous souhaitons mettre davantage l'accent sur l'aide à l'émergence et la collaboration entre les émergents et les grandes institutions. Nous voulons aussi accompagner davantage les acteurs culturels dans leurs événements et leur rayonnement. **(LREM Lyon métropole)**

-Au regard des difficultés des habitants à penser qu'ils ont droit à la Culture, nous pensons que la programmation ne doit pas uniquement se concentrer sur la diffusion dans les lieux institutionnels. La programmation doit se penser hors-les-murs, sous des formes différentes pour provoquer la rencontre afin d'éveiller la curiosité et de faire émerger le désir. **(PS Tarare)**

-D'abord, nous garantirons la mobilisation de tous les budgets et de l'ensemble des délégations autour des priorités en matière artistique et culturelle : c'est par la mise en lien des ressources, nombreuses, que nous pourrons faire émerger un nouveau foisonnement artistique et culturel

correspondant à ce qu'est Grenoble. Il s'agira également d'assurer un dialogue permanent, au travers d'une démarche de concertation continue (en favorisant les formats à taille humaine croisant les disciplines, autour de préoccupations communes - éducation artistique et culturelle, parcours de professionnalisation, partage des ressources...) et d'une incitation volontariste aux coopérations (lieux de création, parcours d'accompagnement, circulation des artistes et des publics), à l'échelle de la ville et de la métropole, en reconnaissant l'expertise des acteur-trices culturel-les et de l'éducation populaire. Nous garantirons un principe absolu de liberté des expressions artistiques et culturelles et de non-ingérence politique dans les lignes artistiques. Nous renforcerons notre soutien aux artistes : lieux de travail/de création, conventions sur le temps long pour prendre le temps de la relation (avec les habitant-es, entre équipes artistiques, entre acteurs de l'intérêt général...) Nous porterons une attention particulière à deux politiques spécifiques :-art et culture dans l'espace public dans leur diversité, permanences artistiques dans les lieux vacants -lecture publique : bibliothèque cœur de réseau adaptée aux pratiques des lecteur-trices et non-lecteur-trices, avec un rôle de soutien à l'ensemble du réseau de bibliothèques, travail sur les horaires, l'aménagement des bâtiments et la relation assurée par les agent-es des bibliothèques, accueil des adolescent-es. Nous souhaitons également porter avec les acteur-trices des réflexions partagées autour de nos patrimoines et des singularités qui font la richesse de notre ville : patrimoines naturels, hospitalité, ouverture au monde. **(EEVL Grenoble)**

-Elles sont indiquées dans notre communiqué de presse du 29 janvier dernier.**(LREM Grenoble)**

-Notre priorité ira à la jeunesse et à l'emploi. L'idée première est de donner aux jeunes équipes des moyens aussi bien matériels que financiers pour que Grenoble redevienne une ville attractive par la créativité de sa jeunes. Tous les secteurs seront soutenus, spectacle-vivant, arts plastiques, audiovisuel, lecture publique, culture scientifique, formation, mise en valeur du patrimoine... **(Les Républicains Carignon Grenoble)**

-Le projet culturel de Grenoble Nouvel Air s'organise autour de 5 priorités :

1) ***La culture, un axe structurant du projet éducatif grenoblois***

- L'éducation aux arts doit se faire dès le plus jeune âge, dans le cadre scolaire mais aussi périscolaire, pour que la culture fasse partie intégrante de la vie de chacun.
- Nous soutiendrons les écoles de la ville dans la construction de projet culturel avec un équipement culturel de la ville et un artiste ou un groupe d'artistes. Ce projet pourra ainsi permettre aux enfants de découvrir une pratique, un métier, des œuvres, un ou des spectacles... La ville encouragera les projets entre plusieurs écoles du territoire pour favoriser les rencontres entre enfants et famille de différents quartiers de la ville.
- Nous renforcerons les ateliers périscolaires autour de la culture scientifique.
- Programmation culturelle renforcée pour les enfants pendant les vacances scolaires (« Vive les vacances »)

2) ***Des artistes au cœur de la ville***

- Création d'un « fonds de solidarité et de garantie de l'emploi artistique »
- Mise à disposition d'un fonds de matériel technique pour les associations et les compagnies artistiques
- Favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets particuliers en assouplissant les critères d'attribution de subvention pour ces projets. Accepter de faire des paris sur des projets.
- Renforcer les budgets de production des équipements culturels pour leur permettre d'accompagner réellement des artistes.
- Soutenir davantage les projets qui intègrent la diversité des origines sociales de la population, des projets qui respectent l'égalité entre les hommes et les femmes et les projets qui font écho aux enjeux de société.
- Favoriser l'adhésion des structures culturelles indépendantes aux principes de

l'Economie Sociale et Solidaire avec des coopératives artistiques.

3) *Tous les publics, même les plus fragiles*

- Redynamiser la lecture publique sur tous les secteurs avec la mise en place d'un plan lecture ambitieux avec la création d'une brigade de lecteurs associant artistes et collégiens.
- Il faut aussi construire des nouveaux parcours culturels pour tous portés par les Maisons des Habitants.
- Soutien aux actions de médiation en direction des publics éloignés/empêchés. et construire des passerelles beaucoup plus fortes et volontaristes entre les équipements. Encourager les équipements culturels et socioculturels à construire des projets en direction des adolescents et des jeunes.
- ***Repenser et créer de nouveaux lieux de culture***
- Création d'un pôle de cultures urbaines (pratiques, enseignement et valorisation) en lien avec le Conservatoire.
- Mise en place en collaboration avec l'Ecole d'Art (équipement Metro), les Galeries et le CNAC d'une Ruche artistique où les plasticiennes et plasticiens auront leurs ateliers.
- Redonner au Musée des financements d'acquisition d'œuvres et accentuer ses actions de sensibilisations et de pratiques par la mise en place d'ateliers réguliers.
- Encourager la circulation des créations artistiques entre les équipements, pour développer les échanges entre artistes et entre artistes et habitants.
- Valoriser une programmation des actions culturelles sur l'espace public.
- Lancement d'une mission exploratoire pour redéfinir les usages et le fonctionnement du Théâtre municipal.
- Repenser le rôle du Conservatoire pour répondre à la demande de pratique artistique. Le conservatoire doit répondre davantage à la demande de pratique culturelle. Son projet doit être repensé davantage en lien avec les équipements de la ville, de l'agglomération, du département et de la Région.
- ***Valoriser notre patrimoine***
- Achever le chantier de la tour Perret
- Construire un projet de réhabilitation et de valorisation de l'ancien Musée de peinture
- Entretien de nombreuses œuvres d'art (dont le Calder de la gare).
- Soutenir, à travers la Maison du Tourisme, des animations pour (re)découvrir le patrimoine de la ville sous un autre angle.
- ***Une dimension Métropolitaine certaine***
- L'enjeu métropolitain est de repenser les projets et les événements phare qui donnent un élan politique sur des valeurs partagées. Ce projet doit se construire à partir des propositions des artistes, des habitants, des collectifs et des associations. La ville de Grenoble doit être un acteur moteur de la politique culturelle métropolitaine.
- Création d'une mission au sein de la Métropole pour construire avec les acteurs concernés une véritable politique culturelle sur le territoire
- Renforcer l'identité Métropolitaine autour des Arts numériques / Arts Sciences (avec Meylan et Pont de Claix...)
- Candidater pour que Grenoble et la métropole devienne « Capitale culturelle européenne » (**Gauche Grenoble**)

-Assurer à tout jeune citoyen qu'à la fin de son cycle primaire, il aura eu la possibilité de « pratiquer » plusieurs formes d'art ; et définir une programmation culturelle qui aille au-delà du spectacle loisir sans négliger celui-ci pour autant ; une programmation qui offre des questionnements, des pistes de réponses. (Rassemblement Citoyen Saint-Priest)

-Nous avons décliné déjà notre programme autour de quelques grands axes, qui seront demain notre

feuille de route une fois élus :

- poser une vaste réflexion sur la politique d'accompagnement de la Ville d'Aubenas aux porteurs de projets du territoire. Cette réflexion doit être partagée aussi bien à l'échelle du bassin de vie qu'avec les acteurs culturels et les habitants.
- Développer un projet de Maison des pratiques artistiques, répondant à des besoins identifiés d'espaces adaptés aux pratiques musicales et de danse (enseignements artistiques...) mais également à une diversité de pratiques qui n'ont aujourd'hui pas vraiment de lieux adaptés (arts plastiques...).
- Poursuivre le projet de Centre d'art contemporain en repensant son ouverture aux habitants et des présences artistiques s'inscrivant dans la durée, au-delà d'expositions de grande renommée.
- Conforter les propositions culturelles propres à la Ville (programmation de la Salle Le Bournot, festival arts de rue...) tout en menant avec les établissements scolaires et les acteurs sociaux (notamment les centres sociaux municipaux) une réflexion sur l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie. **(Gauche Aubenas)**

-Les priorités de notre programme culturel sont fondées sur l'accès à la culture pour tous, le développement et la diversité des pratiques. Outre le développement des structures, des événements professionnels et amateurs, il donne une place importante à la médiation. **(Gauche Bourgoin)**

-L'accessibilité : casser les barrières économiques et psychologiques entre les habitants et la culture, en communiquant mieux sur la tarification sociale déjà en place, et en proposant une programmation « hors les murs », pour faire sortir la culture dans la rue, et dans des lieux inattendus. Renforcer les moyens dans l'éducation artistique et culturelle pour les élèves de la commune. Création d'une friche artistique avec lieux de répétition, ateliers de création artistiques aménagés, résidences d'artistes et lieu de diffusion. **(Gauche Saint Marcellin)**

-Une programmation culturelle adaptée à tous les publics, des équipements publics afin de pouvoir permettre des pratiques amateurs dans tous les quartiers, une co-construction d'une saison culturelle avec les acteurs culturels du territoire, la création d'un Office Municipal de la Culture pour une mutualisation des besoins figurent parmi nos priorités pour la culture. **(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

-Permettre la réalisation de lieu d'enseignement artistique (Conservatoire) et de diffusion. **(LREM Meyzieu)**

6 - En cas de moyens supplémentaires sur le budget culturel, sur quels axes principaux ou nouveaux souhaiteriez-vous agir ?

- Le budget consacré aux subventions sera maintenu au niveau élevé qu'il représente déjà. Les moyens budgétaires supplémentaires seront des dépenses d'investissement dans le projet de la médiathèque, la rénovation du Musée Faure et la création d'une salle culturelle de taille intermédiaire (300-400 places). **(LREM Aix les Bains)**

- Agir par la consultation de conseils citoyens pour les associer à la construction de projets artistiques et culturels. **(Proche PS Albertville)**

- cf. ci-dessus **(Gauche Annecy)**

- Voir réponse 4 **(LREM Annecy)**

- Consolidation de l'existant, moyens supplémentaires à Château Rouge, soutien aux artistes installés à Annemasse, Faciliter l'accès à la culture pour tous notamment les jeunes, Aider à la création artistique. **(DVG Annemasse)**

- Investissement de lieux éphémères ou d'espaces publics en lien avec des artistes et une politique d'urbanisme, d'espace verts.../ Renforcer et solidifier l'emploi culturel dans les associations, compagnies, festivals.../ Développer les résidences d'artistes en milieu scolaire ou en milieu social / Construire un laboratoire pour imaginer d'autres façons d'organiser des rencontres entre la diversité des acteurs qui font la ville. **(Divers gauche Chambéry)**

- La volonté est de mettre en place l'ensemble du programme sur l'ensemble de la mandature. La fragilité budgétaire de notre collectivité, soulevée par la Cour des comptes régionale, nous obligera dans un premier temps à commanditer un audit approfondi. De l'état des finances dépendra l'organisation de la mise en place de celui-ci. **(Divers gauche Montluçon)**

-Il nous apparaît fondamental de mener un travail de fond sur les populations qui n'ont pas de rapport de proximité avec la culture et qui sont socialement éloignés des pratiques culturelles. Nous souhaitons donc avoir une politique forte envers ses populations afin de les sensibiliser au fait qu'elles sont tout à fait légitime à participer pleinement aux différentes formes de culture. **(sans étiquette Montluçon)**

- La Culture doit être accessible, c'est pourquoi nous proposerons la gratuité de lieux culturels, tel le Musée, que nous rendrons plus convivial (café ?), pour les Valentinoi.se.s le weekend. Nous maintiendrons les bibliothèques de quartier, reverrons l'amplitude horaire de l'accueil en concertation avec les personnels et les usagers. Nous partageons l'affirmation du Ministère de la Culture sur le sujet des artothèques qui « représentent des modèles pour repenser la médiation comme espace de participation et de co-constructions avec le public ». Médiation artistique et partage, leur mission entre tt à fait ds nos objectifs, nous réouvrons celle de Valence. Nous développerons des lieux intermédiaires, alternatifs, au cœur des quartiers, et soutiendrons les initiatives de terrain. Pour cela, nous valoriserons des événements implantés dans les quartiers pour les faire vivre, en faisant appel aux artistes locaux, et nous encouragerons les spectacles vivants. **(LFI PCF EELV Valence)**

-Faciliter l'accès à la culture pour tous, les familles et les enfants, est un axe prioritaire pour nous. Nous souhaitons des tarifs adaptés et dégressifs ainsi que des horaires adaptés aux rythmes de vie. **(Gauche écolo Meylan)**

-En complément de ce qui a déjà été évoqué plus haut, le théâtre et la danse sont peu présent.e.s sur notre territoire. Nous travaillerons également avec les habitant.e.s et les associations pour leur donner une place plus conséquente dans la programmation. **(LFI Fontaine)**

-Nos axes de développement seraient orientés en priorité sur la médiation culturelle (jeunes-quartiers-séniors), le maillage interdisciplinaire et polyculturel et l'aide à la création. **(Gauche Vienne)**

- **Une nouvelle vague d'artistes et de projets : Des espaces de travail, de résidence et de diffusion pour les artistes et créateurs.** Le cœur de notre vie culturelle, nos artistes et nos créateurs, y compris dans des secteurs qui ne sont pas assez considérés par la politique culturelle: architectes, designers, graphistes, nouveaux médias, nouveaux métiers de la mode, de la cuisine, du numérique... Ils doivent trouver à Lyon une ville d'accueil aussi attirante, dynamique et compétitive que les grandes capitales européennes. Des lieux et des espaces doivent leur être rendus dans les quartiers en

mutation urbaine, mais aussi en cœur de centre-ville, comme la galerie des Terreaux en déshérence depuis des décennies. **(Gauche Lyon ville)**

- Inter-territorialité : ou l'accessibilité aux pratiques artistiques et culturelles. La vocation des politiques publiques est de travailler à rééquilibrer les territoires en tenant compte de leur diversité et de leur particularité mais aussi dans un souci d'équité et de co-développement ;

- Inter-sectorialité : ou le soutien à la vie artistique et culturelle des territoires. Nous devons accompagner les artistes, les soutenir, soutenir leurs travaux mais sans privilégier une forme par rapport à une autre. Nous devons aider aux croisements, susciter les rencontres. La politique de la Métropole dans l'identification de « lieux intermédiaires » ou de fabriques artistiques pour aller dans ces sens ;

- Inter-culturalité : ou le respect des droits culturels. La diversité est un mot beaucoup plus riche que ce qu'on en dit. C'est la base de tout et la culture permet de lui redonner tout son sens. Cela passe par la transmission et l'éducation artistique et culturelle, qui sont de bons vecteurs pour sensibiliser les plus jeunes à la diversité et la richesse de la création ;

- Aménagement culturel des territoires : apporter aux territoires de la Métropole, les services et ressources dont ils ont besoin en matière d'ingénierie culturelle, permettre le développement de l'emploi culturel territorial et le développement des compétences en lien avec la Région.

- L'innovation : la Métropole se doit, par ailleurs, d'être innovant. Trop souvent, on résume l'innovation, à l'innovation technologique liée aux nouveaux outils numériques. Si, bien évidemment, ces technologies ont une place fondamentale dans les innovations, nous ne pouvons que constater que les changements profonds auxquels nous assistons (auxquels nous participons ?) touchent aussi bien nos modes de vies, nos relations, les équilibres entre les différentes sphères de nos vies... et donc la manière dont nous vivons la culture, en tant que spectateur ou en tant qu'acteur. Les deux doivent s'entremêler et favoriser la fécondation née des croisements entre pratiques dites amateurs et pratiques dites professionnelles. **(Gauche Lyon Métropole)**

-pas de réponse (EELV Lyon ville et métropole)

-En plus de ma réponse à la question précédente, et dans une logique de développement territorial, je pense que chaque habitant de la Métropole doit pouvoir avoir accès à une offre culturelle de proximité. Or, l'offre culturelle est assez mal répartie dans la Métropole avec une hyper-représentation dans la Ville de Lyon, certaines communes qui ne disposent d'aucun équipement culturel ou d'autres qui rencontrent des difficultés pour les maintenir à niveau. Il est donc indispensable de soutenir les communes afin que la culture et l'art puissent se diffuser au plus près des habitants. Ainsi, nous investirons 10 Millions d'euros sur le mandat pour accompagner les communes dans la construction ou la requalification de leurs équipements culturels. Nous accompagnerons la mise en réseau des « petits » théâtres (municipaux, associatifs, etc.) des communes qui le souhaitent afin de développer les coopérations, mixer les usages, appuyer la communication autour de leur programmation. Nous soutiendrons les programmations mutualisées organisées par exemple sous forme de « festival métropolitain ou de bassin de vie ». Et enfin parce qu'elles jouent un rôle essentiel dans la diffusion de la pratique artistique, nous augmenterons le soutien aux écoles de musique et de danse du territoire. Elles pourront ainsi pérenniser et développer leur offre, acquérir de nouveaux instruments ou en partager et recevoir pour les plus petites d'entre elles, une aide administrative (Kimelfeld Lyon Métropole)

-Si nous soutenons l'excellence et le rayonnement des grandes institutions lyonnaises c'est pour que celles-ci s'impliquent davantage dans la transmission, dans le soutien à la création et aux jeunes générations, dans la proximité et notamment les quartiers en politique de la ville. Notre objectif est de permettre à chaque lyonnais.e de bénéficier d'activités culturelle et artistique de qualité

en proximité. Il s'agit aussi de permettre pour les plus jeunes de se construire un parcours artistique depuis la sensibilisation à une pratique jusqu'à la professionnalisation pour celles et ceux qui le souhaitent. Les adultes doivent aussi avoir accès aux pratiques amateurs par l'intermédiaire de nos établissements, des associations et des acteurs de l'éducation populaire. Pour tous nos musées et équipements culturels, nous proposerons une offre culturelle plus inclusive. L'outil Charte de coopération culturelle deviendra le socle de notre politique culturelle. A travers son évolution, nous entendons amplifier la présence des institutions sur tous les territoires. Nous renforcerons l'accompagnement des publics et nous poursuivrons le soutien au dispositif Culture pour tous et nous développerons un système de « billets suspendus ». Nous poursuivrons la carte culture et sa version junior par leur dématérialisation, par le renforcement des bons plans associés, et par leur diffusion auprès des publics éloignés de la culture. Nous proposons ainsi de poursuivre la distribution gratuite de la carte culture junior à tous les enfants des écoles lyonnaises via les médiateurs (Ambassadeurs du Livre / AFEV, médiateurs des BML...). Nous proposons de distribuer gratuitement la carte culture à tous les bénéficiaires des minimas sociaux par l'intermédiaire des assistantes sociales des Maisons de la Métropole / CCAS. **(Kepenekian Lyon ville)**

-Plusieurs nouveaux projets vont être lancés, avec le souci de recherche de moyens à hauteur de l'ambition, en créant des partenariats avec le secteur privé quand ce sera nécessaire et bénéfique pour les citoyens :

- Des projets qui maintiennent vivant l'histoire de Lyon et qui permettent d'inventer des passerelles entre patrimoine lyonnais et création contemporaine. Par exemple :
 - Réhabilitation de l'ancienne école des Beaux-Arts dans le 1^{er} arrondissement, en résidence d'artistes et d'artisans, avec un lieu d'exposition
 - Retour du Musée des tissus aux Lyonnais : pour ouvrir un véritable lieu de vie dans un quartier très dense de Lyon, avec propositions en art contemporain, création et mode, mais aussi concerts et spectacles vivants avec la création d'un nouvel auditorium
 - Ouverture de la Galerie des terreaux pour en faire un espace de déambulation entre Rhône et Saône qui accueille happenings, exhibitions, arts de rue, de façon à régénérer ce quartier central et pourtant délaissé...
- Des projets qui ouvrent les possibles pour le vivre-ensemble à Lyon :
 - Avec le projet d'aménagement IN-Fluences sur les quais du Rhône à hauteur de l'opéra, c'est l'opportunité de créer des espaces nouveaux qui accueilleront des spectacles d'arts vivants ou des prestations d'artistes (théâtre, danse, conte musical), mais aussi des lieux de partage autour de la pratique artistique et culturelle : démonstrations de tango, de hip hop ; enfin des projections en plein air de films hors des circuits de diffusion (courts-métrages), ou d'opéras, également des débats d'idées (agora). **(Les Républicains Lyon ville)**

-Je souhaite mettre en place un Pavillon Lumière afin de mettre en valeur notre savoir-faire et accueillir, en son sein, tout au long de l'année, des créatrices et créateurs lyonnais comme étrangers émergents. Ce lieu serait, à la fois, un totem de notre Ville comme peuvent l'être l'Institut Lumière ou le Théâtre des Célestins mais également un espace de liberté et de discussion. Je souhaite également renforcer le soutien aux arts du cirque, aux arts numériques et mieux accompagner les artistes émergents sans critère lié à l'âge. Enfin, la mise en oeuvre d'un nouvel événement en

résonance avec la gastronomie mettrait bien évidemment le réseau culturel lyonnais à contribution. **(LREM Lyon ville 1)**

- La dimension participative au sein de nos institutions culturelles est aussi une manière d'accompagner la création émergente. Il s'agit de soutenir les nouvelles expressions artistiques tout en proposant aux habitants de vivre une expérience avec elles. **(LREM Lyon ville 2)**

- Encore une fois dans une métropole et une ville comme la nôtre, une réponse binaire sur l'augmentation des moyens est difficile. Mais il est sûr qu'un travail sur le rayonnement du spectacle vivant, sur l'accompagnement de lieux nouveaux et la création d'un nouvel événement font partie des axes de ce que nous souhaitons. Ainsi que l'incubation de structures culturelles et les synergies émergences/grandes institutions **(LREM Lyon métropole)**

- Nous pensons que les moyens supplémentaires doivent permettre de se mobiliser sur les publics dits spécifiques, les personnes les plus éloignées de la Culture : les personnes précaires, la jeunesse, les seniors, les personnes en difficultés d'intégration. **(PS Tarare)**

- Nous sommes convaincus que c'est en soutenant le faire ensemble que nous pourrions soutenir une humeur artistique dynamique et foisonnante, à Grenoble et dans la métropole. Nous allons mettre en place - un "bonus coopératif" pour les actions menées en partenariat entre acteurs culturels pour soutenir les coopérations ; - un soutien à l'émergence artistique (aide à l'exploration/expérimentation...) ; - un soutien renforcé aux projets favorisant l'égalité femmes-hommes, jouant un rôle dans les questionnements sur l'hospitalité et l'adaptation au dérèglement climatique et plus généralement aux questions liées au "monde en transition". Nous souhaitons par ailleurs travailler avec les acteurs de la danse dans leur diversité sur la question des lieux de travail, en disponibilité insuffisante sur le territoire. **(EEVL Grenoble)**

- Ils sont là aussi indiqués dans les priorités énoncées dans notre communiqué, dont la moitié relève d'un état d'esprit fédérateur et d'ouverture, l'autre moitié liée à des questions budgétaires. **(LREM Grenoble)**

- Sur l'ouverture au monde. Permettre à nos artistes de développer des projets dans tous les continents et d'inviter des artistes du monde entier de venir travailler sur Grenoble. (Les Républicains Carignon Grenoble)

- Nous avons identifié 6 nouvelles actions que nous mettrons en œuvre lors du prochain mandat :

- Plan Lecture ambitieux avec création de brigades de lectures associant artistes et collégiens
- Nouveaux parcours culturels portés par les Maisons des Habitants
- Programmation culturelle renforcée pour les enfants pendant les vacances
- Ouverture d'une ruche artistique, lieu de création pour les artistes plasticiens
- Création d'un Pôle de cultures urbaines (pratiques, enseignement et valorisation) en lien avec le Conservatoire
- Mise à disposition d'un fond de matériel technique pour les associations et compagnies artistiques et création d'un « fonds de solidarité et de garantie de l'emploi artistique » **(Gauche Grenoble)**

- Développer des possibilités de pratique culturelles pour tous **(Rassemblement Citoyen Saint-Priest)**

-Les grands axes cités précédemment nécessiteront de fait des moyens plus conséquents qu'à l'heure actuelle. **(Gauche Aubenas)**

- Nous agirions au niveau de la médiation culturelle et de l'amélioration des dispositifs de création. **(Gauche Bourgoin)**

- Élargir l'offre culturelle du Diapason (notre salle municipale).
Éventuellement créer un musée pour les enfants dans un lieu actuellement inutilisé. C'est un projet à long terme qui demandera une étude de faisabilité minutieuse et une consultation des partenaires institutionnels. Les items exposés viendraient des Fonds d'art contemporains publics, la thématique générale pourrait être celle du merveilleux, sous une appellation telle que « Musée des merveilles »
(Gauche Saint Marcellin)

- Nous souhaitons conforter la création et la diffusion culturelle, favoriser l'accès à la culture pour tous et offrir dans les quartiers des équipements culturels supports d'animation et d'activité économique.**(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

-Permettre une culture diverse dans les écoles et une approche artistique rencontres d'auteur-e-s, actrices-teurs, metteurs en scène, chorégraphes... **(LREM Meyzieu)**

7 - Avez-vous connaissance de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCPA) de juillet 2016 qui garantit les principes de liberté de programmation, de création, de diffusion des opérateurs culturels ?

- J'ai connaissance de cette loi. **(LREM Aix les Bains)**

- Nous en avons pris connaissance. **(Proche PS Albertville)**

- Oui. De même que les artistes voient leur liberté de création consacrée par l'art.1, les professionnels de la culture disposent désormais de deux articles qui affirment leur liberté de faire connaître et de programmer les œuvres (art 2 : liberté de diffusion, article 3 al.21: liberté de programmation). Ces deux articles les confortent face à certains élus en France qui voudraient soumettre les lieux culturels à leurs goûts, ou simplement à leur frilosité artistique face aux audaces des créateurs contemporains ; d'autre part, face à des groupes de pression qui interpelleraient les élus pour infléchir la programmation culturelle selon leur souhait. **(Gauche Annecy)**

- Oui, cette loi LCAP de 2016 est connue, dans la mesure où c'est aussi cette dernière qui fait référence aux droits culturels **(LREM Annecy)**

- Oui. Et je la respecte et applique depuis longtemps le principe de liberté et d'indépendance de programmation aux directeurs des espaces culturels. **(DVG Annemasse)**

- Oui, mais c'est beaucoup trop dense ! **(Divers gauche Chambéry)**

- Oui. C'est une loi, la loi s'applique à tous. CQFD **(Divers gauche Montluçon)**

-Oui **(sans étiquette Montluçon)**

- La loi de 2016 inscrit la liberté de création, de programmation et les droits culturels dans la législation. Nous respecterons ces principes de libertés, car la municipalité est là pour soutenir financièrement des projets culturels et artistiques source d'émancipation, pas pour juger de la pertinence artistique de tel ou tel projet (ds le respect des Dts Humains). Les droits culturels encadrent un peu plus cette liberté, puisque la culture doit représenter la société dans sa diversité.**(LFI PCF EELV Valence)**

- Cette loi, promulguée suite aux attentats de Charlie Hebdo, va tout à fait dans le sens de la politique culturelle que nous souhaitons mener. Les principes de liberté de programmation, de création, de diffusion des opérateurs culturels nous semblent évidents. La polémique que pourrait ouvrir une création artistique sur notre commune sera l'occasion pour nous de susciter un débat citoyen. **(Gauche écolo Meylan)**

- Oui. Nous partageons l'ensemble des recommandations de cette loi même si nous constatons que l'État est le premier acteur à ne pas l'appliquer en utilisant l'arme budgétaire et parfois l'arme idéologique. Nous sommes très inquiets des dérives conservatrices portées par le ministre actuel de l'Éducation Nationale et de leur impact sur l'enseignement artistique. **(LFI Fontaine)**

- Oui, nous avons connaissance de la loi de juillet 2016 concernant les droits culturels.**(Gauche Vienne)**

-Dans l'esprit, oui. Elle encourage et prévoit notamment le dialogue entre les différentes parties du

monde culturel (structures, associations, politiques, *etc.*). **(Gauche Lyon ville)**

- Les financements publics font partie intégrante du financement de la culture. -
Les obligations liées au financement de la culture par les collectivités territoriales sont régies par des règles très strictes garantissant l'indépendance des équipes artistiques. Ces obligations sont, notamment, parties intégrantes des cahiers des charges des scènes labellisées et conventionnées par l'État, comme de l'ensemble des aides d'État. -
Respectueuse de la liberté de création, la métropole entend s'inscrire dans cette logique même dans le cas où les projets développés ne feraient pas l'objet d'une subvention de l'État. **(Gauche Lyon Métropole)**

- La loi CAP a permis effectivement de renforcer les principes de liberté de création et d'expression dans les domaines de l'art, de la culture et du patrimoine. S'appliquant sur l'ensemble du territoire français, la Ville de Lyon et la Métropole respecteront ce cadre législatif.
L'affranchissement des artistes des pouvoirs religieux et politiques en France et en Europe, conquis de haute lutte, doit être défendu et garanti par la puissance publique.
Mieux encore, les Etats généraux de la culture doivent permettre de réfléchir aux conditions optimales de la liberté d'expression pour les artistes comme pour les habitant.es et de définir en dialogue les rôles et les responsabilités de chacun.
Il est tout à fait imaginable que des lieux de diffusion culturelle (théâtres, musées, bibliothèques, ...) accueillent dans leur gouvernance des usagers afin que soit confortée cette liberté de programmation, tout en garantissant le cadre de la démocratie culturelle. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-Oui. Cette loi traduit la volonté de mieux protéger la liberté de création artistique qui est considérée à la fois comme un droit individuel de l'artiste créateur et/ou interprète et d'autre part, comme un droit collectif du public de prendre part à la vie culturelle. Mais il ne s'agit pas d'une loi contraignante. (Kimelfeld Lyon Métropole)

-Oui, c'est une loi importante qui porte à la fois sur l'usage de la musique en ligne, sur l'architecture et sur les dérogations aux règles de construction, au patrimoine et aux monuments historiques, au cinéma et notamment les conditions d'exploitation des œuvres cinématographiques de longue durée, et sur la mise en place d'un conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels. Enfin des mesures spécifiques pour le livre en faveur des publics handicapés sont intégrées. (Kepenekian Lyon ville)

-Oui, E. Blanc a détaillé précisément cette nouvelle loi, qui fait écho à de nombreuses convictions qu'il porte quant à la politique culturelle qu'il veut mettre en place :

- Comme indiqué à la question 5, il souhaite donner toute sa place à la création artistique, dont la loi consacre le principe de liberté dans le droit français, et il s'engage à œuvrer en faveur d'un écosystème favorable aux artistes et à la création
- La protection du patrimoine est également un axe fort de sa politique, développée à la question 5 également.
- Sur le développement architectural, E. Blanc nommera dès le début de son mandat le think tank des Lyonnaises qui pourra se saisir pour penser la ville de demain, en lien avec des architectes, pour lui faire des propositions en matière de cadre de vie et définir des zones d'expérimentation architecturale. **(Les Républicains Lyon ville)**

-Oui. Cette loi est vitale à l'équilibre de nos espaces de création et plus largement, à l'existence du débat d'idée dans notre société. C'est un marqueur indispensable de notre République. **(LREM Lyon ville 1)**

-Nous reconnaissons l'existence de cette loi. En tout cas, il nous semble que les responsables des institutions culturelles demeurent libres dans leurs choix de programmation et nous soutiendrons leurs actions en lien la diversité culturelle sur le territoire. Les élus ne sont pas des programmeurs.

De plus, nous nous appuyons sur la charte de coopération culturelle pour faire valoir les dispositions qu'elle prévoit comme par exemple celle qui veille à la parité entre les femmes et les hommes dans le secteur de la culture, l'équité territoriale à travers les actions de médiations menées par pour les institutions sur les quartiers défavorisés, la mise en œuvre par des travaux et des actions spécifiques de médiation de l'accès aux personnes porteuse en handicap aux institutions... (L'accès à la culture pour les salariés sera poursuivi à travers le soutien du mécénat. (à vous de voir si vous voulez le mettre mais cela fait partie de la loi)

Notre volonté de développer les actions participatives témoigne de notre souhait d'élargissement des publics culturels sur le territoire de la ville de Lyon. Celle-ci se construit en lien avec les acteurs culturels et les citoyens.

Nous reconnaissons les droits culturels et souhaitons mettre en place une politique où les diverses expressions sont représentées sur le territoire. **(LREM Lyon ville 2)**

-Oui nous la soutenons. Notre volonté est toujours, que ce soit dans les établissements en régie directe comme ceux bénéficiant de nos soutiens sous quelque forme que ce soit, de laisser la plus grande liberté aux créateurs. Un travail comme celui qu'à mené, pour prendre des exemples parmi d'autres, Gwenaél Morin au théâtre du Point du Jour, a bénéficié d'une liberté dont nous sommes fiers. Et le théâtre des Célestins programme avec talent des œuvres engagées et clivantes comme Retour à Reims. Nous n'avons jamais vocation à nous mêler du travail des programmeurs. **(LREM Lyon métropole)**

- Nous avons en effet pris connaissance de la philosophie de cette Loi de juillet 2016. Nous en mesurons la portée. Cette loi introduit une expérimentation inédite qui nous semble particulièrement opportune dans une ville comme Tarare. Il s'agit du Permis de faire. Avec 21% des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, un parc de logements particulièrement dégradé et un patrimoine architectural totalement délaissé, ladite loi ouvre des brèches d'expérimentation pour intervenir sur ces enjeux extrêmement lourds pour notre ville. **(PS Tarare)**

-Oui. Le principe de la liberté de création y est posé, nous y souscrivons et souhaitons que l'institution s'attache à la garantir. La loi LCAP comporte également des enjeux importants au regard des structures labellisées (nouveaux cahiers des charges - nombreux acteurs concernés à Grenoble : scène nationale, centre chorégraphique national, centre de développement chorégraphique, enjeux CNAC et SMAC) ; elle acte le resserrement de l'intervention de l'Etat aux labels, ce qui pose de nombreuses questions pour les lieux intermédiaires nombreux à Grenoble : Prunier Sauvage, Espace 600, Théâtre Prémol, Ste Marie d'en Bas, Bobine...) Elle pose également le cadre des sites patrimoniaux remarquables et de l'architecture contemporaine remarquable, deux dimensions d'actualité à Grenoble : cité de l'Abbaye et patrimoine XXe dont la restauration est à l'heure actuelle peu soutenue par l'Etat, sauf en cas de protection au titre des monuments historiques ou du SPR - l'enjeu est également de parvenir à réhabiliter du patrimoine de logements sociaux notamment. **(EEVL Grenoble)**

-Oui. **(LREM Grenoble)**

- Nous avons parfaitement conscience de l'importance de cette loi. Nous ne sommes pas là pour censurer, nous sommes là pour ouvrir des portes à l'art en général et donner la priorité à l'émergence, à la découverte des auteurs et aux idées nouvelles dans tous les domaines de la création. (Les Républicains Carignon Grenoble)

- OUI, c'est pourquoi nous essaierons de favoriser les principes de délégations dans le développement des projets ainsi que les outils de l'Economie Social et Solidaire. **(Gauche Grenoble)**

- oui **(Rassemblement Citoyen Saint-Priest)**

-Oui, ainsi que de la mention des droits culturels et des enjeux de responsabilités partagées entre les collectivités à l'endroit de la culture dès la loi NOTRe de 2015. Sur la question de la liberté de programmation et de création, qui est le fond de la question, il ne s'agit pas pour les élus de s'ériger programmeur ou d'intervenir dans des choix qui ne relèvent ni de leurs prérogatives ni de leurs compétences. En revanche, il appartient bien à la Ville de soutenir des projets de qualité, posant des lignes artistiques cohérentes et pertinentes. Il s'agit de travailler ensemble en bonne intelligence. **(Gauche Aubenas)**

-Oui **(Gauche Bourgoin)**

-Nous nous engageons à respecter ces principes de liberté de programmation, de création et de diffusion des opérateurs culturels. **(Gauche Saint Marcellin)**

-Nous avons connaissance de cette loi, il s'agit d'une véritable avancée pour le principe de liberté de diffusion pour les opérateurs et de liberté d'expression pour les artistes. Le politique n'a pas vocation à interférer dans la culture. **(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

-Oui, j'en connais l'idée. **(LREM Meyzieu)**

8 - Comment comptez-vous agir pour la mise en œuvre des droits culturels des personnes en référence à ladite loi ?

- Cette mise en œuvre pourrait se faire dans le cadre du Cohésion du schéma culturel que je souhaite porter : - Connexion entre acteurs culturels : Mise en réseau des acteurs culturels : équipements et services publics, artistes indépendants, associations culturelles à Soutien aux projets culturels menés conjointement par plusieurs acteurs afin d'éviter la multiplication de projets ou événements isolés. Tisser des liens en acteurs culturels et acteurs sociaux : Dispositif GIP café-culture / développer le mécénat culturel en s'appuyant sur l'intérêt des entreprises locales Renforcer la place des artistes sur notre ville : identifier des Ambassadeurs culturels via notre marque « Aix Riviera des Alpes » + Création d'une salle culturelle de taille intermédiaire (**LREM Aix les Bains**)

- Nous sommes prêts à encourager le développement et le renouvellement des talents en donnant aux artistes locaux la possibilité de se produire rejoignant ainsi la volonté d'appliquer la notion de circuit court au domaine culturel. - Nous souhaitons favoriser dans les écoles et établissements secondaires la découverte des métiers de la culture, du spectacle et des arts grâce au vivier local d'emplois dans ces champs professionnels. - Nous nous engageons à rapprocher les événements des populations les plus éloignées de la culture, des arts et du spectacle. Associer les habitants à des choix de programmation est de nature à permettre un accès plus large à la culture et aux spectacles.

- Nous nous garderons de toute ingérence dans la création artistique et culturelle pour garantir la liberté de création. (**Proche PS Albertville**)

- Les droits culturels sont la reconnaissance du droit de toute personne (où qu'elle soit, et d'où qu'elle vienne) à se référer à des ressources culturelles librement choisies (dans le respect des droits de l'homme), de son droit à être reconnu dans son égale dignité, par le biais de politiques inclusives et coconstruites (c'est d'ailleurs au cœur de notre projet de territoire, pour aller vers une démocratie ouverte). Il est essentiel qu'au-delà du droit à l'éducation tout au long de la vie, chaque habitant puisse participer librement à la vie culturelle dans la diversité de ses dimensions.

Plus précisément, les droits culturels doivent permettre de garantir à chacun la liberté tout au long de sa vie de choisir ses références culturelles, de les prioriser et d'en changer. Cela donne à l'État et aux collectivités, quant à eux, la responsabilité de pouvoir offrir une diversité artistique et culturelle. Cela passe d'une part par leur capacité à offrir une diversité des lieux et des esthétiques, d'autre part par une certaine mobilité des programmeurs (donc une réflexion sur la durée de leur mandat), car si leur liberté de programmation doit être défendue, le droit des habitants à pouvoir se frotter à diverses lignes artistiques dans le temps devrait pouvoir être respecté (au-delà par exemple de deux contrats consécutifs de 5 ans).

Des « conseils de jeunes » et des « conseils de quartier » pourront faire des propositions. Par ailleurs, des « commissions citoyennes participatives » pourront lancer, co-construire et suivre des projets, notamment en matière culturelle. (**Gauche Annecy**)

- Des actions ont déjà été engagées sur le territoire, notamment en faveur de la participation des habitants à la vie culturelle, ainsi que de la prise en compte du respect des droits humains dans les politiques culturelles :

- développement de classes handicap au CRR d'Annecy,

- parcours d'éducation artistique à l'échelle de toutes les écoles d'Annecy, avec une attention portée sur des dispositifs renforcés dans des quartiers « prioritaires »,

- actions partenariales entre le théâtre municipal des Collines et les services pénitentiaires, pour l'accès de détenus en aménagement de peine à de l'offre ou des actions culturelles,

- démarche d'inclusion culturelle des migrants (travail de Moïse Touré en association avec la scène nationale)...

Ces actions, souvent morcelées, nous souhaitons les structurer à l'échelle du territoire, en y associant

des acteurs de l'action sociale, des associations socio-culturelles, et aussi en mettant en mouvement les artistes en résidence pour co-construire des actions culturelles avec les habitants, dans toute leur diversité. **(LREM Annecy)**

- La notion de "droits culturels" qui relève de la Déclaration de Fribourg est un manifeste et donc n'est pas opposable en matière de droit. Toutefois, ce manifeste est pour nous une matière inspirante dans laquelle nous pouvons construire certains principes d'actions de notre politique culturelle. La loi LCAP notamment dans son chapitre 1 / Article 3 encourage les actions en matière d'égalité d'accès des publics à la création, de développement de l'éducation artistique et de choix de pratique etc. Enjeux pour lesquels, nous œuvrons depuis deux mandats. Il nous semble intéressant de mettre en perspective ces deux textes pour évaluer les effets produits de notre politique culturelle, pour consolider la démocratisation culturelle et offrir la liberté de choix des individus en matière de pratique artistique sur le territoire communal, intercommunal et transfrontalier. **(DVG Annemasse)**

- Points 1 et 3 de notre programme et nous travaillons à un schéma de gouvernance partagée avec les citoyens sur l'ensemble des politiques publiques **(Divers gauche Chambéry)**

- L'application de la LCPA de juillet 2016 dépasse le cadre strict des politiques culturelles. L'urbanisme, la gestion du patrimoine, les services généraux sont notamment appelés dans sa mise en œuvre.

Nous envisageons à notre prise de fonction de convoquer une expertise de l'ensemble de l'action communale et des projets en cours au regard de ce nouveau cadre juridique. **(Divers gauche Montluçon)**

- Nous agissons simplement en appliquant l'esprit de la loi, à savoir que la liberté de création artistique doit être considérée comme une liberté fondamentale. Nous faciliterons la collecte des données du spectacle vivant pour l'Observatoire de la création artistique et de la diversité culturelle. **(sans étiquette Montluçon)**

- La culture n'est pas un objet de consommation, mais un moyen d'émancipation. Elle doit donc être accessible (gratuité des musées le weekend), et présente sur l'ensemble du territoire, dans la diversité des formes qu'elle recouvre, pour la diversité des populations à laquelle elle s'adresse. (cf 4. CQ et budget participatif : horizontalité des créations) **(LFI PCF EELV Valence)**

- Nous respecterons la loi, c'est un minimum ! La commune de Meylan dispose d'un réseau associatif dense que nous soutiendrons et que nous sécuriserons par un financement pluri-annuel. Ainsi les associations pourront envisager des actions à long terme. Nous utiliserons les bâtiments publics pour mettre en valeur les artistes meylanais ce qui permettra de mettre en valeur ces œuvres dans l'espace public. Nous avons travaillé à l'accessibilité de nos documents de campagne en traduisant notre programme en FALC et en braille. Nous travaillerons dans le même esprit pour les propositions culturelles communales. Pour les associations culturelles comme pour toutes les autres, nous travaillerons avec la population afin de construire des critères objectifs et transparents dans le but d'écartier le risque de clientélisme dans l'octroi des subventions. **(Gauche écolo Meylan)**

Un de nos engagements est de renforcer la médiation culturelle sur le terrain. C'est le moyen d'assurer l'égalité d'accès à la création artistique, mais également de porter la créativité qui grandit chez beaucoup de citoyen.ne.s. **(LFI Fontaine)**

- Nous respecterons les termes de la loi. (nous nous sommes engagés par ailleurs dans notre programme à lutter contre toutes les formes de discrimination). **(Gauche Vienne)**

- Notre projet vise à replacer la culture au cœur de l'action municipale, en partenariat avec l'ensemble des partenaires locaux : les artistes, les créateurs, les associations, les structures culturelles, les services municipaux, les professionnels, les usagers, l'Université, les arrondissements. Nous proposons de créer une nouvelle gouvernance basée sur la consultation, la concertation. Il suppose de sanctuariser la part de 20% du budget municipal consacré à la culture, de poursuivre à la fois le transfert de compétences à la Métropole et la décentralisation culturelle vers notre territoire, mais aussi de réinventer une gouvernance mieux partagée, et plus transparente entre tous les acteurs. Une gouvernance qui permette, notamment, le maintien d'un juste équilibre entre les sphères publiques et privées, à l'heure où les grands acteurs privés du secteur menacent la diversité et l'indépendance culturelle. Une gouvernance qui permet à la politique culturelle municipale de respecter à travers les projets qu'elle soutient la parité homme-femme, et la diversité sociale et géographique de la population. (Gauche Lyon ville)

- Les droits culturels : L'article 103 de la Loi NOTRe, fait référence aux « Droits culturels ». la création et l'accès à la culture sont des bien communs qui appartiennent à tous et sont inaliénables. Chaque habitant peut y prendre sa part. C'est bien là tout l'enjeu : comment faire en sorte que les populations puissent occuper cette place qui leur revient, se saisissent de ce droit fondamental ? Comment encourager la création ? Comment inciter à la pratique ? Comment accompagner les spectateurs et favoriser la diversité des pratiques et offres ?

- La Métropole, de par ses compétences développées autour des solidarités humaines et territoriales, est totalement légitime pour décliner de manière stratégique et opérationnelle ces engagements. La culture est un élément essentiel du développement territorial. Elle renforce les liens, permet l'essor des coopérations actives locales et participe à l'attractivité, donnant à voir des identités multiples et croisées.

- La reconnaissance des droits culturels permet de mettre la culture au cœur de la société avec le droit au logement, à la santé, à une vie digne... autant de sujets qui doivent être investis par la Métropole.

- la politique culturelle que nous appelons de nos vœux doit mettre en valeur la liberté de créer et l'accès facilité à la culture, et favoriser la diversité

- si une politique culturelle c'est la création et l'accès des populations à cette création, l'EAC et les enseignements artistiques ; une politique culturelle doit être en capacité d'impliquer la population, d'hybrider les formes de créations sans créer une barrière intangible entre création professionnelle et création amateur

- une politique culturelle doit être garante de l'égal accès à la culture, doit renforcer le lien entre les habitants. (Gauche Lyon Métropole)

- Agir pour les droits culturels des personnes est une priorité du programme des écologistes :

- des Etats généraux de la culture seront organisés invitant non seulement les professionnels de la culture et les responsables publics mais aussi les habitants. Ils prendront en compte l'échelle des arrondissements et des quartiers de la ville qui présentent une forte diversité de peuplement. Un conseil citoyen de la culture sera établi à l'issue de cette large concertation ;

- notre programme prévoit un travail de mémoire et notamment une valorisation des cultures présentes sur les territoires et issues des différentes immigrations. Ceci se fera grâce aux initiatives citoyennes soutenues par les financements de solidarité internationale et aussi avec les équipes artistiques et culturelles qui travaillent déjà sur le dialogue interculturel ;

- la Charte de coopération culturelle sera refondée et réactivée pour se concentrer sur la solidarité auprès des personnes les plus éloignées des institutions culturelles ; une analyse de l'effectivité des droits culturels sera conduite à l'instar de la démarche Paideia ;

-une responsabilité concernant les droits culturels sera inscrite dans les conventionnements des institutions culturelles labellisées. (EELV Lyon ville et métropole)

-Nous agissons grâce aux différentes propositions élaborées au cours d'ateliers citoyens et formulées dans notre projet

La mise en œuvre de ces propositions fera l'objet d'un dialogue régulier avec les partenaires culturels. (Kimelfeld Lyon Métropole)

- L'outil Charte de coopération culturelle permet d'ores et déjà de mobiliser les institutions pour agir auprès des publics « éloignés de la culture ou qui ne fréquentent pas spontanément un lieu culturel. Elle intègre un volet accès aux droits afin de d'offrir une multitude de réponses aux différentes situations des publics. Ainsi, à travers nos bibliothèques, nous renforcerons l'accès aux droits notamment pour les personnes migrantes par un libre accès aux outils numériques. Dans l'ensemble de nos équipements culturels nous proposons des dispositifs adaptés aux différentes formes de handicaps (physique, auditif, visuel...). Les lieux et compagnies artistiques sont aussi sensibilisées et interviennent dans les prisons, les hôpitaux...(Kepenekian Lyon ville)

-La mise en œuvre des droits culturels des personnes passe nécessairement par l'éducation artistique et culturelle : c'est une priorité du mandat. Ce n'est qu'en développant la pratique et l'éveil à la culture chez les plus jeunes, que des réflexes et des habitudes peuvent être créés. Agir avec l'école permet aussi de viser toutes les catégories sociales, et tenter de supprimer les obstacles qui en tiennent écarté le plus grand nombre. C'est un effort dans lequel doit se renforcer l'action municipale, car comme vu à la question 1, c'est le moyen de renforcer la cohésion sociale, la compréhension réciproque et d'aborder l'avenir de la cité de façon plus apaisée et constructive. Tous les acteurs culturels de la ville devront s'y associer : spectacle vivant, mais aussi institutions muséales en proposant des parcours adaptés au jeune public, ou aux jeunes qui reviennent avec leur famille.(Les Républicains Lyon ville)

-Les modes de gouvernance de nos institutions culturelles garantissent d'ores et déjà une liberté de ton et de création. L'exigence de notre collectivité se place sur l'engagement solidaire des structures partenaires et des équipements culturels dans le cadre de notre Charte de Coopération. Les formats de mandats attribués aux directions des établissements culturels de la Ville de Lyon reflètent ce souhait d'offrir un espace d'expression libre par des durées et des moyens compatibles avec cette idée. Nous serons vigilants sur un point : la régulation des phénomènes de concentration dans le spectacle vivant et la garantie de l'indépendance et donc de la diversité des formes présentées sur les scènes lyonnaises.(LREM Lyon ville 1)

-Voir réponse 7 (LREM Lyon ville 2)

-En continuant à laisser les créateurs libres et en luttant à leurs côtés pour un art libre. Nous pensons aussi que le statut d'intermittent est d'ailleurs un outil important pour permettre aux artistes et techniciens de créer en liberté. (LREM Lyon métropole)

- Les droits culturels étaient déjà présents dans la Loi Notre de 2015. Nous ne nous exonérerons pas de cette responsabilité. Au regard de l'histoire de cette ville évoquée ci-avant, les droits culturels seront mis en œuvre dans un droit d'accès effectifs à la culture (bibliothèque, espace de médiation, etc.) mais également par un travail sur les mémoires et les généalogies du territoire pour parvenir à tisser une communauté de destin (PS Tarare)

- Considérer les droits culturels comme un droit humain, c'est considérer toute personne dans sa dignité et aménager les projets de telle sorte que chacun-e s'y sente bienvenu-e et considéré-e. C'est un chantier intense qui doit nous mobiliser en responsabilité partagée, institutions,

acteurs et actrices culturel-les et de l'éducation populaire, habitant- es. La liberté d'expression artistique doit être effective pour tou-ttes : artistes professionnel-les et amateur-es, qu'il s'agisse de la garantir comme une liberté d'expression en luttant contre toutes formes de pressions sur la création, ou d'assurer un accès large et universel à des lieux de travail artistique. La mise en œuvre des droits culturels nous conduit à partager une politique de la rencontre. Nous voulons favoriser les cheminements libres et autonomes des personnes, quelles que soient leurs appartenances et affinités : en soutenant les acteurs de l'éducation populaire, en aménageant des relations entre équipes artistiques et habitant- es sur le temps long, en pensant l'accueil dans une éthique humaniste, afin que chacun- e s'y sente bienvenu-e, en développant les hors les murs, en repensant l'information et la communication de l'action culturelle, en travaillant en partenariat avec des habitant-es impliqués, en faisant participer les équipes artistiques et culturelles à une politique d'hospitalité ouverte et généreuse, en analysant l'exercice des droits culturels dans le cadre de nos politiques d'accès aux droits. L'éducation artistique et culturelle et la transmission artistique et culturelle entre personnes seront l'objet d'un travail approfondi, il associera le conservatoire et les acteurs associatifs artistiques et culturels, d'éducation populaire et de proximité, pour renforcer des pratiques autonomes. **(EEVL Grenoble)**

- *Pas de réponse.* **(LREM Grenoble)**

- En laissant aux artistes une entière liberté de création. **(Les Républicains Carignon Grenoble)**

- Il s'agit de redéfinir de manière urgente une véritable politique culturelle avec les acteurs (les artistes, les équipements, les associations et les habitants) en les accompagnant et en leur redonnant un réel espace d'initiatives conformément à la déclaration de Fribourg (2007) qui garantit les droits et la diversité culturelle. **(Gauche Grenoble)**

- Le respect de la loi fait partie de la pratique d'une collectivité territoriale. Cette loi sera appliquée comme les autres. **(Rassemblement Citoyen Saint-Priest)**

-Encore une fois, il s'agit à notre sens de partager les réflexions avec l'ensemble des acteurs d'un territoire. Comment les porteurs de projets culturels se mettent en lien avec les associations et divers interlocuteurs d'un quartier par exemple ? Comment un centre social peut également s'adresser à une ressource artistique adaptée en fonction de ses projets ?

Comme expliqué précédemment, les pratiques amateurs, en tant qu'occasions d'expression de tout un chacun, nous semblent importantes à conforter mais elles doivent également pouvoir se nourrir de présences artistiques régulières, de rencontres et confrontations avec des œuvres, sur l'échange avec une diversité de personnes. De même, la création professionnelle se doit d'être ouverte à tous, partagée et parfois inspirée de travaux à mener sur le territoire. Sans hiérarchie de secteurs artistiques et culturels ou d'esthétiques, il s'agit avant tout de favoriser l'ouverture, la curiosité, et bien sûr une qualité artistiques des propositions.

Plus simplement, il s'agit bien sûr de tendre vers une équité des projets sur le bassin de vie ainsi que de veiller à des conditions d'accès adaptées (géographiques, d'horaires, financières...). **(Gauche Aubenas)**

-Selon la définition de Patrice Meyer-Bish , «Les droits culturels constituent les capacités de lier le sujet à d'autres grâce aux savoirs portés par des personnes et déposés dans des œuvres au sein de milieux dans lesquels il évolue.» Le double enjeux de construction de la personnalité et de valorisation des cultures se traduit en partie dans les objectifs de l'article 3 de la loi LCA. Nous engagerons une réflexion en partenariat avec les services et les acteurs culturels afin de porter cette problématique dans notre territoire, dans une perspective humaniste et universaliste. **(Gauche Bourgoin)**

-Améliorer l'accessibilité à la programmation du Diapason pour les adultes. Renforcer les moyens locaux pour l'éducation artistique et culturels pour les élèves. Soutenir l'école de musique locale, pérenniser la présence du cinéma « Le Méliès » et des deux librairies locales. **(Gauche Saint Marcellin)**

- La responsabilité des collectivités est aujourd'hui inscrite dans la loi en termes d'enseignement artistique : 'les collectivités territoriales garantissant une véritable égalité d'accès aux enseignements artistiques, à l'apprentissage des arts et de la culture'. La ville de Sainte Foy-lès-Lyon possède sur son territoire un conservatoire de musique et de danse. L'état actuel de ce Conservatoire n'est pas digne de notre ville. Le projet d'établissement se terminant en 2020, nous allons mettre en place une nouvelle feuille de route avec notre projet de nouveau conservatoire adapté aux pratiques musicales et à la création artistique. De plus, nous voulons encourager la création artistique en ouvrant des classes à horaires aménagés (CHAM et CHAD) et en ouvrant plus de créneaux pour accueillir des enfants de tous les quartiers.**(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

- Permettre des mécénats, des rencontres artistiques, accompagnement des projets de création.**(LREM Meyzieu)**

9 - Êtes-vous prêts à vous engager pour la présence d'artistes sur votre territoire. Selon quelles modalités ?

- Je souhaite créer une véritable « Rue des Arts » pour faire le lien entre le futur espace culturel des Anciens Thermes rénovés et le Musée Faure, en exploitant les surfaces des commerces vides rue Davat afin de proposer des résidences d'artistes.

Par ailleurs, j'envisage de faire adhérer Aix les Bains au dispositif GIP Café culture, pour promouvoir la diversité des pratiques musicales et faciliter l'organisation d'événements musicaux partout en ville
(LREM Aix les Bains)

- Il y a déjà des artistes qui viennent en résidence dans un lieu identifié. Il convient de renforcer cette présence sur d'autres créneaux. **(Proche PS Albertville)**

- Oui. C'est déjà le cas actuellement, la Ville d'Annecy accueille des résidences d'artistes longue durée programmées par les directeurs des équipements culturels (Scène nationale, Théâtre des collines, Auditorium de Seynod...), dans des locaux de la commune (résidence d'artiste dans l'ancienne école de Sous Aléry), par l'action d'associations subventionnées comme Art by friends.
(Gauche Annecy)

-Des artistes sont déjà présent sur le territoire soit parce qu'ils sont installés à Annecy, soit parce qu'ils sont accueillis dans le cadre du centre de création de la scène nationale, soit parce qu'ils sont en résidence dans d'autres centres culturels. Enfin, les compagnies professionnelles sont aidées par le biais d'aides à la création. Nous souhaitons aussi structurer le territoire afin qu'un mouvement « d'incubation » et d'accompagnement des compagnies locales et émergentes, puisse se mettre en œuvre. Des réflexions autour de tiers lieu artistique sont avancées.**(LREM Annecy)**

- . C'est déjà le cas avec la compagnie 7273. Et il y a des perspectives notamment avec la Compagnie « *Trois points de suspension* ».

Nous accompagnerons pour les locaux et le fonctionnement, en complément de Château Rouge. Des résidences au sein de « l'archipel Michel Butor » se développeront. **(DVG Annemasse)**

- Des artistes sont déjà présents sur le territoire et nous nous engageons à avoir une politique de soutien cohérente, transparente et durable construite avec les acteurs. **(Divers gauche Chambéry)**

- Montluçon est une terre d'artistes. La genèse des Fédérés, le CDN de Montluçon, nous le raconte.

Que ce soit dans le giron du CDN, aujourd'hui théâtre des îlets, du Shaker – lieu de résidence pour artistes plasticiens -, du 109 – la SMAC-, le conservatoire à rayonnement départemental, ou des nombreuses compagnies professionnelles de théâtre, Montluçon peut s'enorgueillir d'une présence conséquente d'artistes. Cependant, la nécessaire synergie entre ces forces vives doit être trouvée afin de décupler le champ des possibles. C'est dans notre volonté de construire conjointement une politique culturelle territoriale que nous fondons nos espoirs en l'espèce.

De plus, la mise en place d'un dispositif territorial de résidence artistique (musique, théâtre, théâtre de rue, danse...) nous semble indispensable à notre territoire. Si les contours sont à affiner celui-ci devrait mettre à disposition de compagnies en création, les lieux culturels, salles et moyens, à disposition de celle-ci. La possibilité de coproduction sera étudiée tout comme les interactions entre le processus de création, les acteurs du secteur culturel du territoire et les habitants. **(Divers gauche Montluçon)**

-Oui. Par un soutien aux acteurs et leur proposer les conditions optimales pour l'accueil des artistes, la pratique de leurs activités (lieux adaptés) et leur promotion.**(sans étiquette Montluçon)**

- Les résidences d'artistes et compagnies locales seront encouragées, afin de rendre pérenne leur présence sur le territoire, et permettre à la créativité des artistes de se libérer de la précarité bien trop souvent présente de leur statut. Un recensement des lieux possibles et existants sera effectué. Ils seront valorisés. (classes culturelles, résidences...)**(LFI PCF EELV Valence)**

- Dans l'état actuel de nos connaissances des dossiers les modalités sont malheureusement difficiles à envisager. L'Hexagone salle Nationale Art-Science accueille régulièrement des artistes en résidence. Nous travaillerons avec la Métropole afin de pérenniser ce dispositif. **(Gauche écolo Meylan)**

- Sans artistes, pas de médiation ni d'accès aux œuvres. Alors oui, nous souhaitons accueillir des artistes sur notre commune, pour qu'ils nous participent de l'accompagnement des habitants.e.s dans des projets créatifs. Il peut également s'agir de partenariat à une échelle plus large, avec d'autres collectivités (financements, mises à disposition, projets en commun).**(LFI Fontaine)**

- Nous avons écrit dans notre programme le projet de la création d'un lieu de résidence artistique, tous arts confondus et en fonctionnement interactif avec les habitants et entre les artistes eux-mêmes.**(Gauche Vienne)**

-Oui, voir réponse n°6. **(Gauche Lyon ville)**

- Création de résidences d'artistes dans les collèges et sur des lieux identifiés permettant d'irriguer le territoire métropolitain de la création et faciliter la rencontre directe entre les populations et les artistes.
-Mise en place de fonds d'aide à l'écriture et au développement de créations sur le territoire métropolitain. **(Gauche Lyon Métropole)**

- Les écologistes s'engagent dans des modalités de soutien qui existent déjà et peuvent être multiformes et amplifiées :
Confier une direction et programmation d'un lieu de création, de production et de diffusion ;
Soutenir les compagnies de création contemporaine et les artistes pour disposer de locaux d'administration, parfois de fabrication à Lyon, via le Fonds d'intervention culturelle, en lien avec les mairies d'arrondissement. Encourager les résidences artistiques dans les écoles et dans les quartiers. Financer les réseaux de soutien aux émergences.**(EELV Lyon ville et métropole)**

-Oui, nous souhaitons soutenir la création sur notre territoire et mettre en place ce soutien sous différentes formes.

Ainsi, nous voulons permettre à nos acteurs culturels de prendre des risques dans leur programmation et de lever les freins pour qu'ils diffusent des compagnies et des artistes en émergence et donc moins connus : nous organiserons un fonds de soutien qui permettra d'assurer collectivement le risque pris, et aux théâtres d'être couverts sur une partie de leurs pertes (30 ou 40 % selon les cas) en cas de résultat déficitaire. Cela libérera les programmeurs et lieux de diffusion de la contrainte de remplir leur théâtre à tout prix, en permettant dans le même temps de programmer des compagnies locales en devenir, grâce à ce système de type assurantiel.

Il existe sur notre territoire de nombreux acteurs économiques prêts à s'investir dans le soutien aux créateurs, artistes et structures culturelles. Dans le même temps un certain nombre d'acteurs culturels sont à la recherche de financement. Nous organiserons donc le développement du mécénat culturel

sur notre territoire en organisant la mise en relation entre les entreprises et notamment les PME, et les acteurs culturels.

Nous accompagnerons enfin les communes qui souhaitent accueillir des équipes artistiques en résidences. La richesse des équipes artistiques, concentrées sur Lyon, saturent aujourd'hui les lieux de travail de la ville. Avec les communes intéressées, nous identifierons les lieux pouvant accueillir une équipe artistique, afin de développer des occupations créatives et participatives avec les habitants en échange d'espaces de travail. **(Kimelfeld Lyon Métropole)**

-Oui, voir réponses questions 11 et 13 (Kepenekian Lyon ville)

-Lyon est une ville culturelle déjà riche, mais elle ne le restera pas si elle ne continue pas à attirer les artistes, de toute origine (régionale, nationale ou étrangère). Pour faire de Lyon une ville toujours dynamique culturellement, miser sur la création est essentielle et faire du dialogue entre la Cité et l'artiste, le créateur, un lieu de renouvellement, de création et d'ouverture : un effort particulier sera demandé aux institutions de faire des propositions en ce sens (les musées (ex Ouverture du Musée des tissus à l'art contemporain et la création) ; résidences d'artistes (les Sub., l'Atelier Guimet, Ancienne école des Beaux-Arts...)) mais pas seulement : de nouveaux lieux, parfois hybrides, en soutenant de manière plus affirmée les espaces culturels en lien avec les arts dans l'espace public (arts plastiques, cultures urbaines –hip hop, street art, musiques actuelles et pratiques innovantes) et les lieux de créations et alternatifs (friches, expériences hybrides à l'exemple du 104 à Paris, réseau des scènes découvertes –le croiseur, théâtre des marronniers ...)**(Les Républicains Lyon ville)**

-Nous sommes déjà en présence d'artistes et d'auteur.trice.s sur notre territoire. Les Subsistances ont, depuis longtemps, un programme de résidence, de même que le Musée d'Art Contemporain... Mais il faut continuer ! Le développement du projet de Lyon BD dans l'ancien collège Truffaut qui verra le jour d'ici 2021 est un exemple fort de la politique que nous souhaitons continuer de porter puisque les locaux seront partagés avec un hostel, une crèche... De la même manière que je souhaite apporter plus de sport dans nos écoles, les arts doivent également pouvoir s'infuser dans ces établissements par le truchement de résidences et d'ateliers. Le redéploiement de la Friche Lamartine sur les sites Tissot et Robinetterie, la participation du grand public aux défilés de la Biennale de la Danse à travers des ateliers artistiques sont de véritables modèles que nous souhaitons accompagner, en particulier en direction des arts du cirque que je souhaite mieux valoriser à Lyon. Enfin, il ne s'agit pas uniquement d'accueillir mais également de valoriser les artistes et auteur.trice.s locaux qui sont mobilisés, toujours avec une grande qualité sur les programmes événementiels tels que Tout l'Monde Dehors ou la Fête des Lumières.**(LREM Lyon ville 1)**

-Lyon assure déjà la présence d'artistes de plusieurs manières et continuera : compagnies responsables de lieux culturels, artistes en résidence, programmation, etc. **(LREM Lyon ville 2)**

-Nous nous engageons déjà : par les lieux et événements que nous avons sous notre responsabilité. Par les structures que nous soutenons, tant par la subvention que par d'autres moyens. Par l'éducation artistique. Demain nous voulons permettre aux créateurs de la Métropole de pouvoir se professionnaliser encore davantage et de rayonner au niveau national et international. **(LREM Lyon métropole)**

-En raison de l'histoire de la ville, nous pensons que nous ne pouvons faire l'économie d'associer des artistes pour lesquels la question de la mémoire et des identités est au centre de leur œuvre. Quant aux modalités de mise en œuvre, le patrimoine architectural (friche, usine, lieux habités, lieux délaissés), l'environnement urbain et rural doivent être source de créativité.**(PS Tarare)**

-L'accueil en résidence sera renforcé, qu'il s'agisse d'artistes locaux ou venus d'ailleurs : mise

à disposition de lieux, partenariats avec des structures éducatives, des bailleurs sociaux, des acteurs des solidarités, des acteurs économiques... Ces partenariats seront travaillés sous l'angle de la permanence artistique sur les territoires avec l'ensemble des structures subventionnées. Dans le prolongement du travail d'urbanisme transitoire mené à la cité de l'Abbaye ou des occupations temporaires travaillées à l'Ancien musée de peinture, la mise à disposition de lieux vacants à des fins artistiques et d'hospitalité sera renforcée. Une enveloppe financière des projets urbains et travaux d'espace public sera consacrée à des projets artistiques et culturels dans l'esprit du "1% culturel". La programmation des événements soutenus par la Ville devra favoriser un ancrage d'artistes dans la durée et permettre d'accueillir des initiatives artistiques en privilégiant l'appel à propositions ouvert à la commande artistique ou culturelle - en considérant chacun-e comme partenaire et non comme prestataire. Le dispositif de groupement d'employeurs porté dans notre projet au titre de l'économie sociale et solidaire sera un dispositif ouvert aux intermittents et aux artistes afin d'offrir un cadre sécurisant aux nécessités de la professionnalisation. (EEVL Grenoble)

-Notre programme pour la culture en témoigne. Accompagner les artistes émergents, développer de nouvelles résidences artistiques afin de soutenir la création, et instaurer un suivi des programmations des activités culturelles sont parmi les mesures qui vont dans ce sens.(LREM Grenoble)

- Nous aiderons les artistes locaux tout comme nous appellerons d'autres artistes en résidence. Nous solliciterons la mise en réseaux des équipes artistiques, la mutualisation des moyens matériels, la mise à disposition des équipements de la Ville... (Les Républicains Carignon Grenoble)

-Il faut réinscrire les artistes dans la ville. Nous souhaitons regagner leur confiance et leur proposer de réelles relations de partenariats. Nous regrettons qu'ils ne soient plus associés à la gestion directe de lieux de diffusion et de programmation. Nous délèguerons à nouveau aux artistes la gestion d'équipement, à chaque fois que cela sera possible. Il faut soutenir les parcours des artistes, de la formation à la reconnaissance. Aider les pratiques amateurs, favoriser les rencontres entre professionnels de tous âges et développer des propositions de formation continue. Nos principales propositions :

- Créer un « fonds de solidarité et de garantie de l'emploi artistique »
- Mettre à disposition d'un fonds de matériel technique pour les associations et les compagnies artistiques
- Favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets particuliers en assouplissant les critères d'attribution de subvention pour ces projets. Accepter de faire des paris sur des projets.
- Renforcer les budgets de production des équipements culturels pour leur permettre d'accompagner réellement des artistes.
- Soutenir davantage les projets qui intègrent la diversité des origines sociales de la population et les projets qui font écho aux enjeux de société.
- Favoriser l'adhésion des structures culturelles indépendantes aux principes de l'Economie Sociale et Solidaire avec des coopératives artistiques.
- Renouer avec la curiosité et la transmission entre les générations en favorisant la programmation de jeunes artistes aux cotés de professionnels reconnus, créer des passerelles entre les différents projets...
- Repenser avec les autres collectivités les missions du Conservatoire et ses moyens pour y arriver. (Gauche Grenoble)

-Oui la Résidence d'artiste, sans être innovante est un moyen efficace de développement des pratiques culturelles. (Rassemblement Citoyen Saint-Priest)

-Des artistes sont déjà présents aujourd'hui, parce qu'ils vivent ici ou alors par le biais de la programmation municipale ou de celles des acteurs culturels voisins. Néanmoins, la Commune se

posait jusqu'à présent peu la question des espaces de création et ne portait qu'une attention mesurée aux artistes en résidence alentours. Il nous semble qu'il s'agit pourtant d'occasions à saisir, notamment pour la mise en place de dynamiques d'éducation artistique et culturelle qui ne peuvent se penser sans présence artistique et en lien avec les acteurs culturels du bassin de vie. **(Gauche Aubenas)**

- oui. Par les résidences d'artistes et la programmation. Nous sommes ouverts à d'autres propositions. **(Gauche Bourgoin)**

- Oui. Accueil de résidences d'artistes, création d'une friche artistique. **(Gauche Saint Marcellin)**

- Afin d'utiliser le foncier inutilisé appartenant à la ville ou à la Métropole, nous voulons accueillir des résidences d'artistes à Sainte Foy-lès-Lyon afin de développer la création. Ces troupes accueillies à Sainte Foy devront en retour proposer des activités périscolaires, intergénérationnelles et investir nos quartiers. **(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

-C'est une évidence, compagnies artistiques et autres réalisations avec la politique de la ville. **(LREM Meyzieu)**

10 - Si la commune dans laquelle vous vous présentez accueille une structure labellisée, êtes-vous prêt.e à vous engager pour en garantir la pérennité et à en respecter le cahier des charges et de missions ?

- Naturellement oui. Comme indiqué précédemment, je ferai en sorte de maintenir l'existant (le label Art et Histoire détenu par la commune) et d'envisager de travailler avec d'autres structures (par exemple : la Fabrique Opéra de Grenoble dans le cadre des Opéras en région...etc) **(LREM Aix les Bains)**

- Oui tout à fait. **(Proche PS Albertville)**

- Oui et concernant l'adoption du cahier des charges et des missions, il doit faire l'objet de discussions conjointes avec les directeurs des scènes, présidents des conseils d'administration et les tutelles (Etat et Ville principalement, mais aussi Région et Département).**(Gauche Annecy)**

-Les soutiens aux structures labellisées seront reconduits et actualisés en fonction de l'inflation.(LREM Annecy)

- Annemasse dispose d'une scène conventionnée. La Ville est signataire d'une convention pluriannuelle avec l'État et la Région. **(DVG Annemasse)**

- Oui, tant que le cahier des charges, les missions et l'incarnation du projet est en lien avec la politique que nous souhaitons mener, nous soutiendrons. **(Divers gauche Chambéry)**

- Oui, nous en avons, oui nous respecterons et la pérennité et les cahiers des charges et les missions. Un contrat lie des parties, qui s'engagent à respecter leurs engagements. **(Divers gauche Montluçon)**

-Oui **(sans étiquette Montluçon)**

- Deux scènes nationales dédiées au spectacle vivant et à l'image, un CDN sont soutenus par l'agglomération. Leurs missions sont respectées et celle d'accompagnement des publics «éloignés» seront développées (accompagnement).**(LFI PCF EELV Valence)**

- Oui. Nous avons une scène Nationale Art-Science qu'un élu de notre groupe a déjà accompagné lors de sa prise en charge par la Métro. Sa pérennité est pour nous essentielle, nous serons heureux d'être partenaire. **(Gauche écolo Meylan)**

- Malheureusement, ni l'État, ni la Région n'ont labellisé La Source, salle musicale de Fontaine. Votre question ne concerne donc pas notre commune. **(LFI Fontaine)**

- Oui et même à renforcer l'application des exigences imposées par ce cahier des charges et de missions.**(Gauche Vienne)**

- Oui. **(Gauche Lyon ville)**

-Ceci relève de la compétence des communes. Il ne s'agit pas que la Métropole se substitue aux Communes mais apporte une intervention complémentaire permettant de mieux valoriser le travail fait dans les lieux labellisés, par exemple, mais cela va bien au-delà.

- Il faut d'abord faire un bilan des structures labellisées existantes, mesurer les manques éventuels et l'apport de cet équipement dans la stratégie globale... après si cela est pertinent il peut être envisagé que la Métropole se rapproche de ces lieux, et dans le cadre d'une démarche partenariale et

coconstruite, réfléchisse à un soutien en lien avec les priorités fixées pour la politique culturelle. **(Gauche Lyon Métropole)**

- Dans le seul secteur du spectacle vivant, la Ville de Lyon accueille plusieurs équipes labellisées : un Opéra national qui comprend un orchestre, un ballet et une maîtrise, un Orchestre national dans un auditorium de grande jauge, un Centre national pour la création contemporaine, un CDN, des Scènes régionales, un Pôle européen de création, un Théâtre municipal, des Scènes découvertes (co-financées par la Ville, la DRAC et la Région), une SMAC, un laboratoire de création artistique, sans compter les établissements d'enseignement artistique supérieur - le CRR, Conservatoire à Rayonnement Régional, le CNSMD, l'ENSATT... Elle soutient des structures de spectacle vivant plus modestes, non labellisées, disposant de lieux d'accueil du public ou de lieux de fabrication artistique.

C'est une grande chance pour la vitalité artistique et culturelle du territoire et doit être conforté. Les cahiers des charges font l'objet de discussions entre collectivités publiques qui amènent à des conventions multipartites et pluriannuelles qui doivent être respectées.

Il sera important à l'avenir de réfléchir ensemble et d'inscrire les droits culturels et leur effectivité ainsi que les démarches éco-responsables dans les conventions à renouveler. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-La métropole de Lyon compte de nombreuses structures labellisées sur son territoire : Depuis 2015, elle soutient l'activité de 20 théâtres du territoire de taille et de rayonnement divers.

Parmi les structures soutenues, on compte notamment des scènes conventionnées d'intérêt national comme le théâtre de la Renaissance à Oullins et le Théâtre de Vénissieux, l'opéra de Lyon, le Centre chorégraphique national de Rillieux la Pape Yuval Pick, les Centres dramatiques nationaux, le TNP à Villeurbanne et le Théâtre nouvelle génération à Vaise

Ces lieux de spectacle contribuent à l'image d'une Métropole créative, dotée d'une activité culturelle innovante et attractive par : - les retombées économiques, médiatiques et touristiques directes ou indirectes générées par leurs activités, ainsi que par les liens avec des entreprises du territoire, partenaires ou fournisseurs de ces équipements, - la programmation nationale et internationale de certains d'entre eux, notamment au travers de collaborations avec des établissements et compagnies du monde entier, - les politiques qu'ils mènent en direction de différents publics, en vue de leur élargissement.

En outre, ces équipements contribuent à la structuration des filières du spectacle vivant par : - leur capacité à produire, coproduire ou accueillir des créations de compagnies ou d'artistes implantés sur la Métropole, - l'apport de moyens nécessaires au travail de création : mise à disposition d'espaces de travail, accueils en résidence, partage d'outils, aides à la production, etc., - les emplois directs ou indirects qu'ils génèrent dans tous les métiers de la filière, - leur participation à l'équilibre territorial dans le domaine de la création et de la diffusion.

Nous élargirons notre soutien à d'autres lieux et par une aide à l'investissement dans les équipements et les usages mutualisés et partagés et la mise en place d'espaces de résidence.

Nous soutiendrons également la création d'un Pôle international du Cirque à Saint-GenisLaval. Les arts du cirque sont en plein développement et en pleine mutation. Si Lyon dispose aujourd'hui d'une école installée au sein de la MJC de Ménival dans le 5e arrondissement de Lyon, elle ne dispose pas d'un lieu de création et de répétition à la hauteur du potentiel de développement de cet art sur notre territoire. Comme à Montréal ou à Stockholm, nous réunirons dans un lieu unique : une école, une compagnie nationale, un festival et un lieu de résidence internationale d'artistes pour faire de la Métropole de Lyon un pôle international de référence sur les arts du cirque.

Ce pôle international s'installera à Saint Genis Laval, répondant au besoin d'équiterritorialité des équipements culturels, une situation idéale en termes d'accessibilité (métro B prévu en 2023).

(Kimelfeld Lyon Métropole)

- La Ville de Lyon dispose d'un Opéra National et d'un Orchestre National (ONL), d'un CDN (Théâtre Nouvelle Génération de Vaise) et de scènes labellisées SMAC (Périscopes et Marché Gare). **Des conventions d'objectifs et de moyens sont passées avec certaines de ces structures ainsi que des conventions pluriannuelles et pluripartites afin de sécuriser leurs financements avec les différents partenaires financiers. Nous nous engageons à mettre en place ces outils conventionnels définis collectivement, pour toutes les structures labellisées et à garantir la stabilité de leurs moyens financiers à objectifs artistiques et culturels constants.**(Kepenekian Lyon ville)

-A Lyon plusieurs structures sont labellisées, et il faut effectivement permettre leur pérennité. Mais on peut s'interroger sur le nombre limité de « labels » propres au Ministère de la Culture et de la Communication. En effet, en dehors de l'Opéra National de Lyon, de l'Orchestre National de Lyon, du GRAME (Centre National de Création Musicale), du Théâtre Nouvelle Génération et des Scènes de Musiques Actuelles Marché Gare et Périscopes, un grand nombre d'établissements culturels (et non des moindres) d'envergure nationale, financés par le Ministère de la Culture et de la Communication ne bénéficient d'aucun « label ». Tel est le cas pour le Théâtre de la Croix Rousse, le Théâtre du Point du Jour, la Maison de la Danse, les Subsistances, le NTH8 (Nouveau Théâtre du 8e) l'Institut et le Festival Lumière. Théâtre municipal en régie directe, le théâtre des Célestins n'entre pas, quant à lui, dans cette catégorie.

On peut s'interroger, sur l'absence de label pour les Subsistances ou bien encore le Théâtre de la Croix Rousse, mais surtout il faut en faire une opportunité : la ville ne doit pas s'intéresser qu'aux labels mais bien supporter la diversité des espaces d'expression de la création, pour en faire un réel atout pour la Ville. En effet, aux côtés de ces espaces culturels non labélisés, existe également un réseau de « scènes découvertes » qui mettent l'accent sur « l'émergence artistique » qu'il faut pouvoir aider, et professionnaliser. Il faut pouvoir réserver des moyens aux artistes, dans leurs expressions et leur capacité à évoluer, et non pas miser uniquement sur la place grandissante des institutions, et à leur communication dans la cité.

La politique culturelle de la ville de Lyon pourrait permettre de mieux affirmer le rôle premier des œuvres et des artistes au sein de la cité et non de l'institution en tant que telle et de permettre à la ville de Lyon de (re)devenir un territoire d'accueil des créateurs. **(Les Républicains Lyon ville)**

-Les structures labélisées sont déjà au cœur de l'action culturelle de la Ville de Lyon et représente une part conséquente du budget (en fonctionnement et investissement). ONL Auditorium, Opéra de Lyon, TNG, Maison de la Danse, SMAC Marché Gare et Périscopes et GRAME centre de musique contemporaine sont à ce titre accompagnés (30 M€ au total sur les structures citées). Sur les dernières années, malgré un contexte financier complexe, la Ville de Lyon a densifié et augmenté son soutien à ces structures. Le TNG a ainsi pu sauvegarder la salle des Ateliers, la Ville a soutenu l'obtention du label SMAC pour le Périscopes et Marché Gare tout en augmentant les subventions de fonctionnement et lancement des travaux sur le Marché Gare. En parallèle, le lancement des Ateliers de la Danse "Guimet" pour la Maison de la Danse sera, dans le temps, un projet structurant pour la création chorégraphique. Au-delà des enjeux de label, la Ville de Lyon accompagne des structures soutenues par l'Etat dans une logique de coopération et de co-construction (par exemple Théâtre de la Croix-Rousse, les Subsistances ou certaines scènes découvertes comme A Thou Bout de Chant). **(LREM Lyon ville 1)**

- Lyon dispose de plusieurs structures labélisées et les soutiendra évidemment, car il s'agit d'une récompense d'un travail, et d'un soutien municipal, de longue haleine. Une labélisation n'arrive pas d'un coup ! Nous soutenons le cahier des charges et les missions des institutions labélisées : elles

constituent le cadre de travail et garantissent la bonne gestion des ressources financières publiques octroyées. **(LREM Lyon ville 2)**

-Oui et nous le faisons déjà. Nous sommes d'ailleurs, pour citer l'un de ces labels, particulièrement ravis de nos scènes découvertes. Ainsi que de l'obtention du label SMAC par 4 lieux de notre Métropole, que nous accompagnons.**(LREM Lyon métropole)**

-Notre commune n'accueille pas de structure labellisée. **(PS Tarare)**

-La Ville s'engagera dès le début du mandat dans un travail partenarial avec l'Etat et les autres partenaires publics. Depuis 3 ans, la relation entre Grenoble et l'Etat (Ministère de la culture) s'est consolidée, en s'appuyant sur une vision partagée des missions des structures labellisées à travers la formalisation des cahiers des charges généraux. Nous voulons renforcer cette coopération par la mise en œuvre de ces cahiers des charges, et la rédaction conjointe des cahiers des charges additionnels lors des prochaines procédures de recrutement. En s'appuyant sur les singularités grenobloises, nous voulons accompagner la structuration des scènes artistiques locales en respectant l'humeur et l'identité du territoire et en portant une attention à la pérennité des initiatives émergentes et intermédiaires, dans une logique de coopération et de complémentarité.(EEVL Grenoble)

- *Pas de réponse.***(LREM Grenoble)**

-Evidemment, une structure labellisée est un enrichissement pour la collectivité. **(Les Républicains Carignon Grenoble)**

-Au regard de la multiplicité de structures labellisées sur le territoire communal, nous considérons cet héritage comme une chance de politique culturelle. Cependant, nous interviendrons auprès des autres partenaires afin que des évaluations régulières soient effectuées. En effet, il est important à nos yeux que ces établissements demeurent en prise avec les attentes à la fois des artistes vivants sur le territoire que des habitants, usagers et praticiens tout en préservant les priorités de leurs missions.**(Gauche Grenoble)**

- Le respect du cahier des charges et des missions a valeur contractuelle ; la question ne se pose donc pas ; la pérennité dépend du projet commun aux deux parties. Il n'y a pas de réponse standard. **(Rassemblement Citoyen Saint-Priest)**

-Ni la Commune ni le périmètre intercommunal n'accueille pour l'instant de structures labellisées par l'État. Il existe un Atelier de fabrication artistique en danse, dont les missions sont toutefois relativement peu définies par le ministère, ainsi qu'une scène régionale. Mais comme indiqué précédemment, il s'agit bien de pouvoir être un réel partenaire de ces porteurs de projet, en dialogue avec les autres institutions départementales, régionales ou nationales. **(Gauche Aubenas)**

-oui. La commune de Bourgoin-Jallieu accueille le conservatoire H. Berlioz (CAPI) labellisé CRD, le théâtre J. Vilar labellisé scène régionale ainsi que la SMAC des abattoirs. Cette diversité et cette qualité doivent être préservées et soutenues. (Gauche Bourgoin)

-Oui. La politique culturelle menée jusqu'à présent par le biais du Diapason a été ambitieuse. C'est une structure labellisée au niveau départemental. Nous nous engageons à en assurer la continuité tout en souhaitant réorienter partiellement son activité pour que les musiques actuelles y soient mieux représentées. Cela devrait donc se matérialiser par une inflexion du cahier des charges et des missions

de l'établissement en ce sens. (**Gauche Saint Marcellin**)

- Notre commune est dotée d'une MJC dont les subventions ont baissé au cours du dernier mandat. Nous nous engageons en concertation avec l'équipe dirigeante à revoir le montant de la subvention, ainsi qu'à proposer des locaux adaptés aux pratiques proposées, ainsi que de stockage de matériel. (**LREM Sainte-Foy-lès-Lyon**)

- Il n'y a pas de structure labellisée sur la ville. (**LREM Meyzieu**)

11 - Êtes-vous prêt.e à vous engager pour mieux soutenir les lieux intermédiaires, indépendants, et les lieux missionnés pour l'émergence ?

- Les dossiers qui pourraient être présentés pour la création de lieux intermédiaires susceptibles de favoriser la diversité culturelle feront l'objet d'une étude attentive de ma part. **(LREM Aix les Bains)**

- Oui, nous sommes favorables à ce que les arts au sens large puissent avoir la possibilité de se diversifier et de se diffuser sur l'ensemble du territoire de la collectivité. Les lieux intermédiaires, indépendants sont des partenaires indispensables pour atteindre cet objectif et se préserver d'une offre trop académique. **(Proche PS Albertville)**

- Oui mais cela nécessitera des moyens supplémentaires ou des rééquilibrages sur le budget culturel. **(Gauche Annecy)**

- Oui nous souhaitons accompagner l'émergence de lieux intermédiaires sur notre territoire. **(LREM Annecy)**

- Oui. Nous ouvrons un Troisième lieu (la Bulle) dans le quartier populaire du Perrier-Livron. Un nouveau quartier encours de création (entre la nouvelle gare et le centre-ville) sera consacré à l'accueil d'artisanat d'art (exemple luthier), d'espaces pour des artistes en recherche (exemple plasticien, vidéaste..). **(DVG Annemasse)**

- Oui, cf question 6 **(Divers gauche Chambéry)**

- Oui, nous en avons et oui nous étudierons toutes velléités d'émergence avec la bienveillance qui s'impose. **(Divers gauche Montluçon)**

- Oui. Nous projetons de réhabiliter une friche industrielle pour en faire un lieu alternatif à l'image des diverses activités proposés sur l'île des Machines à Nantes (jardins partagés, lieu de création, théâtre, lieux de rencontres, expositions, atelier de recyclage...) Nous souhaitons également être proactif dans l'accueil et l'intégration des réfugiés présents à Montluçon en s'appuyant sur des activités culturelles. **(sans étiquette Montluçon)**

- (cf. 9.)Un recensement des lieux possibles et existants sera effectué. Ils seront valorisés. (classes culturelles, résidences...)**(LFI PCF EELV Valence)**

- Nous sommes particulièrement sensibles aux points 4 et 5 de la charte de la coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants : -« Dynamiser les territoires de proximité en développant des projets avec les personnes qui y habitent » et - « Privilégier des logiques collaboratives ». Les lieux de création qui naitront sur notre commune seront accueillis, étudiés et, dans la mesure où ils s'inséreront ou viendront interpeller notre projet communale, ils seront accompagnés. **(Gauche écolo Meylan)**

- A priori ce type de lieu n'existe pas sur le territoire de notre commune. Par contre, il en existe au sein de l'agglomération grenobloise. Nous porterons, à la Métropole, un discours d'accompagnement et d'aide à la liberté artistique et culturelle. Ce sera notamment le cas de l'aide aux résidences d'artistes sur le territoire. **(LFI Fontaine)**

- Oui, nous sommes favorables à l'existence de lieux intermédiaires et nous nous engageons à en favoriser l'émergence en accompagnant leur implantation. **(Gauche Vienne)**

- Oui, voir réponse n°6. **(Gauche Lyon ville)**

- Pour que la création soit vraiment vivante, pour que la culture permette d'être un reflet, un capteur des évolutions du monde, elle doit permettre et même faciliter l'arrivée de nouvelles formes, l'émergence de nouveaux talents, de défricheurs. Une métropole par sa taille, son périmètre territoriale est particulièrement pertinente pour permettre l'émergence de ces talents et des lieux capables de les accueillir et les soutenir. L'émergence artistique doit donc être un des axes de cette politique, le soutien aux lieux intermédiaires, tiers lieux artistiques, fabriques culturelles, sera un axe fort de notre intervention. **(Gauche Lyon Métropole)**

- Notre programme prévoit de continuer à soutenir les lieux existants. Le réseau des 9 Scènes découvertes, initiative de la Ville de Lyon, appelant le soutien du Ministère de la culture et de la Région, doit être soutenu tant son modèle économique est fragile. De même, nous continuerons à aider les lieux et la filière musiques actuelles, notamment la SMAC de Perrache, le Périscope et les hubs créatifs en complémentarité avec la Métropole.

D'autres lieux de soutien aux émergences, notamment les 10 MJC de Lyon, doivent être l'objet d'attentions particulières.

Nous proposons par ailleurs d'aider des artistes à occuper des lieux indépendants, notamment dans le cadre de l'urbanisme transitoire, en lien avec la métropole et le secteur des entreprises privées. Enfin, une meilleure répartition des équipes artistiques à l'échelle des différents arrondissements de Lyon, et aussi de la Métropole, permettrait de créer des opportunités d'accueil dans des quartiers excentrés, peu pourvues en ressources artistiques et culturelles. **(EELV Lyon ville et métropole)**

- La Métropole a initié en 2018 une nouvelle politique de soutien à la filière culturelle qui s'est construite par de nombreux échanges avec les acteurs culturels du territoire. Ces échanges ont notamment fait ressortir que la question des locaux de travail (espaces de création, de monstration, bureaux, espaces de stockage..) constituait un enjeu déterminant pour nombre d'entre eux qu'il s'agisse d'occupation temporaire ou pérenne.

Ainsi, nous avons engagé une démarche forte d'urbanisme transitoire qui permet d'offrir une nouvelle vie, de façon temporaire, à des lieux sans activité. Nous avons pu ainsi accueillir des événements culturels, les Nuits Sonores, la Biennale d'art contemporain ou encore le festival de street art Peinture fraîche. Cette démarche devra être amplifiée en ce qui concerne le patrimoine de la Métropole et développer auprès des communes, notamment comme expliqué plus haut les accompagner dans l'accueil des équipes artistiques en résidences, et également auprès des bailleurs sociaux.

Par ailleurs, la plupart des professionnels que nous avons rencontrés ont fait part de difficultés pour financer l'investissement initial nécessaire à la mise en œuvre ou au développement de nouveaux projets. Nous avons ainsi souhaité envoyer un signe fort aux acteurs culturels, en reconnaissant les transformations à l'œuvre, en les encourageant et en les accompagnant.

Ainsi, nous avons lancé un appel à projets visant à soutenir en investissement des initiatives qui répondent à des besoins partagés par les acteurs culturels et qui produisent des services communs (à titre d'exemple : locaux partagés, parc de matériel mutualisé, création d'une plate-forme de services, etc.). L'appel à projets concerne tous les champs culturels : toutes disciplines artistiques, patrimoine, architecture, débats d'idées, cultures numériques, etc.

En septembre dernier, 15 projets ont pu être soutenus dans ce cadre pour un montant de 400 000€. Parmi eux par exemple, l'aménagement du nouveau site de la Friche Lamartine (Lyon 9), qui accueille actuellement environ 220 artistes réguliers par an dans ses espaces de création et de recherche.

Ce dispositif pourra être amplifié grâce à la hausse de notre budget. **(Kimelfeld Lyon Métropole)**

-Parce que la création artistique est aussi le fait de lieux hybrides, nous accompagnerons les friches

et fabriques artistiques temporaires dans les quartiers et les laboratoires / incubateurs dédiés à la jeune création sur le territoire (voir réponse 13). Par ailleurs, nous poursuivrons le financement des salles offrant un accompagnement artistique, technique et administratif aux jeunes artistes et compagnies en émergence. En ce sens les labels Scènes Découvertes (théâtre, musiques, danse, cirque) et SMAC (Périscopes et Marché Gare) seront consolidés et leurs moyens sanctuarisés. Nous terminerons le chantier de rénovation du Marché Gare à la Confluence, et nous renforcerons son équipe en lien avec ses projets d'action culturelle. Nous poursuivrons l'accompagnement du projet d'extension du Périscopes. Nous accompagnerons également les lieux de création, d'exposition, de travail, et de vie artistique d'initiative privée (Chromatique à Lyon 7, Asphodèle Lyon 3, Taverne Gutenberg / Halles du Faubourg Lyon 7...). Enfin avec les Subsistances et leur nouvelle direction, nous souhaitons dans le cadre d'un « campus dédié aux arts visuels et vivants (avec l'ENSBAL) » renforcer le travail de recherche, création et d'hybridation de nouvelles formes transdisciplinaires pour les jeunes artistes ainsi que pour les premières créations. **(Kepenekian Lyon ville)**

-Cela a été expliqué précédemment : Pour faire de Lyon une ville toujours dynamique culturellement, miser sur la création est essentielle et faire du dialogue entre la Cité et l'artiste, le créateur, un lieu de renouvellement, de création et d'ouverture : un effort particulier sera demandé aux institutions de faire des propositions en ce sens (les musées (ex Ouverture du Musée des tissus à l'art contemporain et la création) ; résidences d'artistes (les Sub., l'Atelier Guimet, Ancienne école des Beaux-Arts...)) mais pas seulement : de nouveaux lieux, parfois hybrides, en soutenant de manière plus affirmée les espaces culturels en lien avec les arts dans l'espace public (arts plastiques, cultures urbaines –hip hop, street art, musiques actuelles et pratiques innovantes) et les lieux de créations et alternatifs (friches, expériences hybrides à l'exemple du 104 à Paris, réseau des scènes découvertes –le croiseur, théâtre des marronniers ...).**(Les Républicains Lyon ville)**

-Notre territoire abrite déjà des réseaux, des scènes découverte et des événements dont les éléments de programmation sont tournée vers l'accompagnement de l'émergence, je pense à la Fête des Lumières. En terme de lieux, la repositionnement de la Friche Lamartine ainsi que le projet Truffaut, la taverne Gutenberg sont des atout de notre territoire. Nous poursuivrons cette démarche en collaboration étroite avec les services de la Métropole sur les questions immobilières notamment la question de l'urbanisme transitoire et les espaces de travail partagés. **(LREM Lyon ville 1)**

-La Ville de Lyon soutient de nombreux sites et acteurs qui valorisent la création émergente. Elle continuera de le faire, car tous les stades de la création doivent être encouragées. Un jeune artiste est forcément méconnu au début, nous devons protéger ces jeunes pousses pour qu'elles se développent. **(LREM Lyon ville 2)**

-Nous le faisons déjà et continuerons à le faire. L'un des axes de ce mandat sera l'aide à l'émergence mais aussi la création d'une vraie stratégie métropolitaine en matière culturelle.. **(LREM Lyon métropole)**

-Tarare possède des lieux délaissés qui n'attendent que d'être revalorisés par des artistes audacieux, émergents redonnant à ces lieux une seconde vie, quand bien même différente.**(PS Tarare)**

-Les lieux intermédiaires sont nombreux et souvent en situation de fragilité. L'appui de l'action publique à ces lieux est une des conditions de l'émergence des nouvelles pratiques. Nous voulons développer de nouvelles démarches d'accompagnement et de coopération entre équipes artistiques et culturelles, entre le service public et initiative privée concourant à l'intérêt général.

Cette action débutera par état des lieux partagé en début de mandat, afin de travailler des solutions concertées. En ce qui concerne l'investissement, plusieurs de ces lieux sont hébergés dans des bâtiments municipaux, parfois dégradés. Un Plan Pluriannuel d'Investissement élaboré en concertation avec les acteurs-permettra de les améliorer, à l'image de ce qui a été fait sur le mandat actuel avec les écoles. (EEVL Grenoble)

- *Pas de réponse.*(LREM Grenoble)

- Nous voulons que la culture rayonne, nous voulons que la culture élève les esprits. C'est bien évidemment dans l'émergence que se trouvent la relève et le renouveau. Nous ne ferons aucune distinction dans la création. La liberté d'expression se fait dans le respect des créateurs qu'ils soient labellisés ou non. (Les Républicains Carignon Grenoble)

- Le soutien à l'émergence est un enjeu majeur dans une politique culturelle. La ville peut ainsi avoir un rôle déterminant pour accompagner des artistes dans leur progression et leur révélation. Nous avons identifié plusieurs propositions :

- Créer un Service d'Assistance Technique capable d'accompagner les structures de diffusion et de création sur leur besoin de matériel technique spécifique et le suivi de leur conformité aux normes de sécurité d'accueil public.
- Repenser le projet du conservatoire davantage en lien avec les équipements de la ville, de l'agglomération, du département et de la Région, le réhabiliter et renforcer ses moyens pour lui permettre de mieux accompagner les jeunes professionnels du territoire.
- Créer un pôle de cultures urbaines (pratiques, enseignement et valorisation) en lien avec le Conservatoire.
- Mettre en place en collaboration avec l'Ecole d'Art (équipement Metro), les Galeries et le CNAC d'une Ruche artistique où les plasticiennes et plasticiens auront leurs ateliers.(Gauche Grenoble)

- Oui ; cela est en lien cohérent avec nos orientations culturelles. (Rassemblement Citoyen Saint-Priest)

-A l'heure où se pose la question des espaces de création artistiques sur le territoire, et au regard du contexte territorial (ville moyenne au milieu d'espaces plutôt ruraux), c'est bien entendu ces lieux intermédiaires et projets défendant l'émergence qui sont nos plus proches voisins et qui peuvent travailler avec nous les enjeux de présences artistiques au long cours. (Gauche Aubenas)

-Nous avons un projet de soutien aux arts plastiques en ce domaine en faveur des artistes régionaux.(Gauche Bourgoin)

-Oui, si nous en avons la possibilité, nous souhaitons soutenir la mise en place de ce type de lieu sur notre commune.(Gauche Saint Marcellin)

-Nous voulons créer une filière des industries culturelles et créatives sur notre territoire avec la construction d'un lieu d'innovation culturelle d'envergure métropolitaine composé d'une salle de concert, de lieux de répétition, d'un incubateur, d'espaces de coworkings, d'expositions et de services (bar, restaurant, ...). Ce lieu encouragera les nouvelles pratiques culturelles. (LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)

-Notre programmation culturelle doit servir l'émergence. **(LREM Meyzieu)**

12 - Dans l'espace public, quelle attention et réflexion spécifiques avez-vous concernant la liberté d'expression, de création et d'usage artistique ?

- Je souhaite rendre à Aix les Bains son caractère de « ville-jardin ». Pour réaménager l'espace public, je souhaite faire appel à des créateurs pour la réalisation de prototypes pour ce qui relève du mobilier urbain, de l'aménagement d'espaces de convivialité, de la signalétique, voire des travaux publics ou de l'accompagnement de chantiers. Je poursuivrai les expositions artistiques et culturelles gratuites sur l'ensemble du territoire. **(LREM Aix les Bains)**

- Il n'y a aucune autre limite que celles déjà fixées par la loi. Des espaces de libre expression artistiques pourraient être identifiés sur le territoire. **(Proche PS Albertville)**

- Sous réserve de respect de la loi (notamment par rapport aux mineurs), cette liberté doit être entière **(Gauche Annecy)**

- Nous avons toujours accordé une attention particulière à la liberté artistique. Dans le domaine de des arts urbains, nous travaillons avec un collectif d'artistes regroupés sous une forme associative. **(LREM Annecy)**

- Dans nos pratiques, comme dans nos objectifs l'art dans l'espace public est important. Actuellement nous avons le festival Frictions ainsi que le festival des arts de la rue dans le cadre de «Bonjour l'hiver».

- Nous avons une volonté de développer la place de l'art dans l'espace public en respectant l'expression des créateurs conformément à la Loi (LCPA de juillet 2016). **(DVG Annemasse)**

- Nous souhaitons encourager la réappropriation de l'espace public par les citoyens : s'appuyer des initiatives existantes et les encourager à exister dans l'espace public. **(Divers gauche Chambéry)**

- Création d'un parc « culture », permettant la pratique artistique. **(Divers gauche Montluçon)**

- Cela prendra place dans le cadre de notre projet de mise en valeur de l'histoire industrielle de la ville qui est déjà amorcé par le théâtre des Ilets (Centre dramatique national). **(sans étiquette Montluçon)**

- La liberté de création doit être encouragée, et la culture doit permettre de donner du sens à l'histoire, au présent et à l'expérience de vie. En ce qu'elle combat la fasciation et permet une prise de distance par rapport aux événements qui nous touchent, la liberté d'expression apparaît fondamentale. Nous développerons la mise en valeur des expressions artistiques dans les lieux institutionnels comme non institutionnels. (les fêtes de l'été seront décentralisées pour utiliser tous les espaces remarquables et accueillir les artistes locaux) **(LFI PCF EELV Valence)**

- Nous accueillerons favorablement les initiatives qui tentent à ouvrir des débats de société quels qu'ils soient. Nous nous opposerons à toutes formes de censures, qu'elles soient officielles ou officieuses. **(Gauche écolo Meylan)**

- Nous sommes favorables à des expressions artistiques dans l'espace public, car cela favorise encore l'accès à la culture et à l'art en général. C'est une autre façon de contacter les publics, et notamment ceux qui sont le plus éloignés de ces démarches. **(LFI Fontaine)**

- Nous avons la plus grande bienveillance à l'expression spontanée et libre des arts dans l'espace public si cela répond aux normes des réglementations en vigueur- nous avons l'intention de favoriser l'art éphémère et les expositions dans des lieux insolites et inhabituels.**(Gauche Vienne)**

- Rien de précis n'a été arrêté à ce stade. Nous pouvons néanmoins citer notre volonté d'établir une programmation concertée avec les arrondissements de Lyon des événements culturels en veillant à l'articulation avec les territoires et à la diversité des formes artistiques, de soutenir la mise en réseau des acteurs et d'avoir une gestion active de l'immobilier qui permettrait de faire vivre des friches artistiques (administration, création), et l'ouverture d'« espaces de proximité » pour les habitants.

(Gauche Lyon ville)

- De tout temps l'art s'est exprimé dans l'espace public : le street art, les arts de la rue, l'installation pérenne d'oeuvres dans l'espace public... sont des offres artistiques d'une grande innovations qui interrogent notre monde, nous interpellent directement dans nos déplacements quotidiens, dans nos espaces de vie... c'est une chance pour une Métropole d'avoir en son sein des artistes qui investissent ces champs.

- prévoir un plan pluriannuel permettant d'investir dans le 1% artistique

- faciliter l'installation éphémère et temporaire d'équipes artistiques et d'artistes dans l'espace public

- projets d'EAC spécifiques permettant de sensibiliser les jeunes à la création dans l'espace public.

(Gauche Lyon Métropole)

- A Lyon, existe une histoire de l'intervention dans l'espace public plus orienté sur les formes plastiques (œuvres d'art et fresques) qu'en matière de spectacle vivant, en dehors du Défilé de la Biennale de la danse, de la Fête des Lumières et de Tout l'Monde Dehors. Les arts de la rue sont peu développés et le street art peu favorisé. Certains festivals de musique ont su occuper des lieux en les valorisant : Les Nuits Sonores, 6ème Continent, ... D'autres initiatives doivent être encouragées dans ce sens par les services techniques de la municipalité.

Concernant la Fête des Lumières, les objectifs de notre programme consistent à réorganiser l'événement de manière polycentrique, dans différents arrondissements afin de redonner à la manifestation son esprit conviviale et de développer la dimension participative, ce qui permettrait sans doute de mieux accueillir des compagnies d'art de la rue dans de meilleures conditions.

Concernant Tout l'Monde dehors !, programmation estivale de proximité, nous déplorons la baisse du budget et revaloriserons financièrement cet événement qui permet d'intervenir dans les espaces publics avec une multiplicité de formes artistiques et offre aux équipes artistiques lyonnaises des rendez-vous annuels avec les habitants.

Le Défilé de la Biennale de la danse, grand moment populaire partagé, doit à notre avis être maintenu et encouragé.

Par ailleurs, nous réduirons la pression publicitaire à Lyon (affiches) pour donner des espaces d'expressions aux associations, aux commerces et aux artistes. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-La présence de l'art dans la ville contribue à façonner l'image et l'identité de la ville. Ainsi, nous renforcerons la présence d'œuvres sur le territoire métropolitain et tout particulièrement dans les communes éloignées de l'hyper centre.

Nous implanterons 30 nouvelles œuvres d'art dans l'espace public métropolitain. Ces œuvres seront installées dans les communes volontaires après un appel à projet dédié lancé chaque année, en lien avec les écoles d'art de notre territoire.

Nous lancerons un concours de street art pour réanimer des lieux « sans âme » de la Métropole de Lyon. Il existe sur notre territoire un certain nombre de lieux « sans âme » comme par exemple l'intérieur des tunnels de métro qui pourraient bénéficier d'une intervention artistique afin de les rendre plus agréables.

Nous proposerons aussi un appel à projet artistique autour des entrées et sorties de station de métro. Dans de nombreuses villes du monde, les entrées et sorties de station de métros sont emblématiques d'un quartier. Nous travaillerons avec des artistes et des designers pour donner à ces lieux de passage une identité plus forte, en lien avec les conseils de quartiers, association de commerçants à proximité ...

Enfin, nous expérimenterons le dispositif 1% « travaux publics » avec la fédération nationale des Arts de la Rue, en accordant une attention particulière à l'accompagnement artistique des programmes « politique de la ville » et d'aménagement du territoire en expérimentant. Nous réserverons ainsi 1% du coût des opérations de travaux publics (voiries, réseaux etc. à l'exception des bâtiments publics), pour financer des projets de créations dans l'espace public, en accompagnant nos chantiers au bénéfice des territoires. **(Kimelfeld Lyon Métropole)**

- En parallèle à la conservation et la valorisation des œuvres d'art existantes dans l'espace public, nous reprendrons un programme de commande de nouvelles œuvres auprès d'artistes. Pour ce faire nous mettrons davantage en œuvre le financement par le 1% travaux publics et nous solliciterons des entreprises à s'engager par du mécénat sur ce type d'opérations. Nous développerons une application permettant de mieux connaître et valoriser les œuvres dans l'espace public par dispositif de géolocalisation et réalité augmentée. Nous souhaitons aussi développer des expositions temporaires en plein air, d'arts visuels (photographies, planches de BD...) sur les grilles des espaces et bâtiments publics. Nous renforcerons le soutien aux cultures urbaines et au street-art, en développant les projets sur les murs des bâtiments de la Ville de Lyon par appel à projet auprès d'artistes, dans les quartiers et en cœur de ville. Nous encouragerons les œuvres éphémères dans les projets urbains et îlots en transition. Nous travaillerons avec les acteurs des cultures urbaines afin de faire naître de nouvelles initiatives et ouvrir davantage notre ville à ces formes d'art visibles par tous. Nous poursuivrons le soutien aux événements et aux initiatives qui permettent de faire connaître et tomber les clichés sur ces formes artistiques. **(Kepenekian Lyon ville)**

-L'espace public peut être un lieu d'échanges et de délibération mais parfois aussi de partage et de frictions. A l'ère du numérique et des nouveaux outils de communication, on constate un besoin grandissant d'engagement du corps dans le réel, mais aussi un besoin de participation active à la vie publique. L'art est un moyen d'expérimenter de nouvelles formes de communication dans l'espace public, la place du spectateur évolue entre témoignage et expression directe.

Pour devenir art public, des conditions sont requises qui permettent la mutation potentielle de la passante et du passant en spectateur. Il faut donc qu'à un moment ou un autre, une œuvre soit saisie comme œuvre publique pour fonctionner comme telle. L'art public n'existe pas en soi, il fonctionne à partir d'une alchimie dont les dosages sont difficiles à cerner : au cœur de cette alchimie, conditionnée par le jeu de la visibilité publique, l'enjeu doit pouvoir être partagé. Il consiste en la volonté de création d'un « espace de jeu » – ni un espace ludique, ni un espace de dépôt -, un espace de mouvement, devenant l'outil à partir duquel se déterminent des possibles (artistiques, esthétiques et politiques ou civiques), parce qu'il fait jouer les uns par rapport aux autres les strates de la topographie des lieux, de l'histoire de l'art et des récits politiques en conflit. L'artiste a un rôle à jouer, notamment en explorant toutes les formes artistiques. L'artiste qui intervient en milieu urbain – c'est-à-dire, hors des cadres de la permission institutionnelle – ne le fait pas par hasard. Il répond au sentiment que la création est à l'étroit dans l'atelier ou la salle de spectacle, des lieux de moins en moins représentatifs d'une création moderne qui veut se saisir du monde réel, propice à occuper l'espace dans son entier, sans restriction. D'autre part, le sentiment qu'un doute doit être émis quant à l'art officialisé par les structures institutionnelles, réservé à une élite ou conditionné par des critères esthétiques complexes. La non-pérennité est aussi le lot des formes d'art public ou d'expression

scénique non programmée, dont le destin est de disparaître rapidement.

Autre aspect qualifiant l'art aux prises avec le territoire public : cet art engage toujours un rapport direct à la vie sociale. Recourir aux lieux publics, pour l'artiste, c'est inévitablement rencontrer la population, c'est solliciter esthétiquement de façon raccourcie, sans en passer par le filtrage muséal. Traiter de l'art public, en cela, oblige à prendre en considération deux données au moins, l'une à l'autre articulées :

- la manière dont l'artiste investit physiquement l'espace public en y disposant ses œuvres et son travail expressif, dans la perspective de ce que l'on pourrait appeler une « muséographie du dehors » ou un « théâtre du dehors » ;
- la question du rapport de ce même artiste à l'univers public, un environnement en l'espèce physique (la rue, la ville, l'espace habité) mais aussi administré

En fait, il s'avère obligatoire de penser l'art dans l'espace public dans une logique politique : l'intrusion de plus en plus courante de l'artiste dans le tissu du monde réel pourrait ne viser que l'exploration, ou la rencontre avec l'autre, mais cette intrusion se prolonge toutefois de préoccupations plus critiques, le plus souvent d'ordre politique : corriger l'esthétique publique, faire valoir une présence polémique, accompagner les mutations urbaines tout en faisant valoir la dynamique même des mutations artistiques en cours. L'art change le réel et inversement, le résultat c'est une intensification culturelle. **(Les Républicains Lyon ville)**

-Je souhaite renforcer le programme Tout l'Monde Dehors, continuer à travailler avec nos institutions et nos événements culturels (défilé de la Biennale de la Danse...) dans leurs actions Hors Les Murs. Je considère également que notre patrimoine historique doit être une priorité de notre politique culturelle. En parallèle, la place offerte aux arts de la rue de même qu'au street art doit, comme c'est déjà le cas, être consolidée. **(LREM Lyon ville 1)**

-L'art peut choquer au regard des mœurs et des convenances. Il importe de trouver des solutions pour que les publics soient avertis et les mineurs protégés. Celles-ci seront travaillées en lien avec les organisateurs afin que les publics cibles des expressions artistiques dans l'espace public soient définis. Concernant la liberté d'expression, le cadre fixé par la loi nous semble approprié. Les appels au meurtre, par exemple, doivent être interdits et sanctionnés. **(LREM Lyon ville 2)**

-Nous sommes, dans le respect de chacun et de la loi, pour la plus large liberté en matière de création **(LREM Lyon métropole)**

- L'idée première est de réutiliser les espaces publics désinvestis par les habitants et de recourir à l'expression artistique pour que les Tarariennes et les Tarariens se réapproprient leur ville. L'un des moyens les plus efficaces pourraient consister à mettre en oeuvre des expositions à ciel ouvert d'artistes plasticiens. Pour une réelle réappropriation de l'espace public, il sera opportun d'œuvrer auprès de la jeunesse Tararienne qui a tendance à « squatter » l'espace public par oisiveté et à générer des tensions par des processus d'évitement de l'espace public vis-à-vis d'autres publics. **(PS Tarare)**

- Eric Piolle a régulièrement été interpellé afin de se prononcer sur la légitimité des créations dans l'espace public. Il s'en est toujours tenu au droit et au respect de la liberté d'expression, principe constitutionnel. L'exercice de cette liberté implique également une responsabilité pour les personnes en charge de la programmation artistique qui portent à ce titre un propos, parfois politique. L'indépendance de ces personnes est une nécessité qui doit être garantie, elle implique également que

les lignes artistiques et culturelles soient affirmées et défendues par les équipes artistiques et culturelles elles-mêmes afin d'assurer la plus grande indépendance à l'égard du politique et de l'élu-e. (EEVL Grenoble)

-Nous avons l'ambition d'ouvrir les œillères que nous avons tous, de donner à chacun sa chance de s'exprimer.(LREM Grenoble)

- Dans l'espace public la culture doit être présente. Nous solliciterons les expressions sous toutes les formes : spectacles de rue, Street art, performances artistiques... Nous serons, d'une manière générale à l'écoute des artistes afin de valoriser l'art local dans un rayonnement le plus large possible. (Les Républicains Carignon Grenoble)

-Au-delà des éléments de réponses apportés précédemment, nous souhaitons souligner 3 autres aspects :

- Repenser les relations entre le service animation de la ville et la DAC pour prendre mieux en compte les propositions artistiques dans la programmation des animations de la ville sur l'espace public
- Garantir le 1% de création artistique sur tous les nouveaux projets urbains(**Gauche Grenoble**)

- Pour que la liberté d'expression, la création et l'usage artistique bénéficient de toute la place qui leur revient dans l'espace public, ils doivent s'accompagner le plus souvent de processus pédagogiques favorisant l'acceptation des œuvres. Une collectivité territoriale peut avoir un rôle à jouer dans ce processus. (**Rassemblement Citoyen Saint-Priest**)

- Des propositions arts de la rue ne se développent que depuis quelques années sur Aubenas et récemment, l'installation de sculptures sur l'une des places principales à susciter quelques polémiques. Il nous semble important que les arts puissent infuser concrètement dans les rues et les places, surprendre parfois les habitants mais également se penser avec eux. L'arrivée d'un Centre d'art et certains travaux déjà menés par des centres sociaux incitent à se saisir de la question de l'art dans l'espace public et, en particulier de l'art pictural.(**Gauche Aubenas**)

- Nous souhaitons développer la pratique du street art, et contribuer à la mise en place d'une scène ouverte dans les rues piétonnes pour des groupes qui le souhaiteraient. (**Gauche Bourgoin**)

-Mise en place d'un réseau d'affichage associatif dans les lieux les plus fréquentés. Augmentation du nombre d'événements artistiques "hors les murs". Dédier certains murs à des fresques murales(**Gauche Saint Marcellin**)

-Nous souhaitons que nos différents espaces publics redeviennent des lieux de rencontre et de sociabilité autour de projets culturels.(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)

-Favoriser les rencontres entre les citoyens (concert à la médiathèque - nuit de la lecture – festivals – fêtes municipales ...) (LREM Meyzieu)

13 - Seriez-vous prêt.e à accompagner plus fortement l'implantation et la présence des équipes artistiques sur le territoire ?

- Comme je l'ai déjà mentionné, je souhaite créer une véritable « Rue des Arts » pour faire le lien entre le futur espace culturel des Anciens Thermes rénovés et le Musée Faure, en exploitant les surfaces des commerces vides rue Davat afin de proposer des résidences d'artistes. **(LREM Aix les Bains)**

- Eventuellement dans le cadre d'une enveloppe budgétaire concertée. **(Proche PS Albertville)**

- Il le faudrait car celles-ci ont tendance à se concentrer davantage dans les grandes métropoles (région lyonnaise et grenobloise par exemple). Il conviendrait pour cela de pouvoir augmenter la ligne directe d'aide aux compagnies (faible aujourd'hui) : les compagnies sont aidées aujourd'hui d'une part par la DRAC, la Région et le Département (subventions), d'autre part indirectement par les moyens financiers dont disposent nos équipements artistiques et culturels (coproductions et achat de spectacles, résidences). **(Gauche Annecy)**

- Un effort particulier sera réalisé pour les jeunes compagnies qui sont issues du territoire. Une politique des résidences renforcée (théâtre, cirque, arts plastiques, cinéma) participe à la présence des équipes artistiques. **(LREM Annecy)**

- Oui. Nous dialoguons avec «Trois points de suspension», avec la compagnie 7273, mais aussi les résidences d'artiste au centre d'art « Villa du Parc», et la nouvelle résidence autour du Livre d'artistes dans le Manoir des Livres de Michel Butor à Lucinges. **(DVG Annemasse)**

- Oui, le territoire est déjà riche de la présence de nombreux artistes, nous faisons le constat qu'il est difficile de toutes les accompagner de façon adaptée. L'échelle d'une ville est pertinente pour soutenir l'émergence : il semble ensuite important de se mettre en lien avec les autres institutions pour réfléchir à des interventions cohérentes pour la professionnalisation de ces équipes artistiques. **(Divers gauche Chambéry)**

- Cf. 9 **(Divers gauche Montluçon)**

- C'est à déterminer en fonction de leur demande et de la qualité de leurs projets. Nous serons très attentifs à tout projet réaliste, fédérateur et créateurs de sens. **(sans étiquette Montluçon)**

- Les dispositifs Conseil de Quartier, classes de découvertes, ateliers de pratiques artistiques... permettront leur développement et la reconnaissance de leur travail à travers les projets soutenus. **(LFI PCF EELV Valence)**

- Oui. Nous serons à l'écoute des différents projets qui peuvent se construire sur la commune et mettrons en action ce qu'il sera possible pour les aider. **(Gauche écolo Meylan)**

- Oui, car la présence d'artistes sur le territoire de la commune participe aussi de son dynamisme et de son développement. La difficulté est de trouver des locaux libres, adaptés et accessibles aux équipes. La garantie réside, bien souvent, dans des projets portés par les communes en collaboration avec la Métropole et le Département. C'est par des interventions croisées que nous pourrions participer à la rencontre des artistes avec les habitants.e.s. **(LFI Fontaine)**

- Nous favoriserons et accompagnerons l'implantation d'équipes artistiques sur le territoire pour la

richesse des échanges que nous pourrions envisager. **(Gauche Vienne)**

-Oui. **(Gauche Lyonville)**

- Créations de fonds d'aide à la création
résidences permanentes
consolidation du soutien aux ateliers d'artistes portés par l'ADERA (grands ateliers de Décines)
permettant l'émergence de jeunes artistes
développement d'une offre d'accompagnement à l'installation et au développement de projets artistiques et culturels : CAE, GE, pépinière, pôles et cluster... **(Gauche Lyon Métropole)**

- Certains quartiers de Lyon excentrés et en difficulté sociale, notamment ceux en quartiers prioritaires sont très peu irrigués par la création artistique. Notre programme prévoit de renforcer la présence des équipes artistiques sur ces territoires. Cela prendra plusieurs formes :

- résidences artistiques longues dans les écoles primaires ;
- artistes associés dans des équipements culturels ou publics ;
- soutiens à l'implantation des équipes artistiques dans le cadre de l'urbanisme transitoire dans des lieux de friches disponibles.

Par ailleurs peuvent être aussi envisagées des implantations plus pérennes à la demande des habitant.es et des équipes artistiques ; ces projets pourraient être issus des Etats généraux de la culture ou en cours de mandat des dynamiques citoyennes portées par les arrondissements. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-Oui. Nos propositions le montrent ; **(Kimelfeld Lyon Métropole)**

-Oui, voir réponses questions 11 et 13 **(Kepenekian Lyon ville)**

-C'est absolument nécessaire notamment si l'éducation artistique et culturelle devient une priorité sur tout le territoire. C'est effectivement par des interventions d'équipes artistiques dans les écoles notamment que cette éducation pourra se déployer. La médiation comme éducation artistique est un levier essentiel pour diffuser et faire rayonner l'art. **(Les Républicains Lyon ville)**

-Oui, il faut bien sûr être à l'écoute et dans la facilitation de l'intégration des artistes dans notre cité. Je crois que nous avons passé cette phase exploratoire nous avons franchi depuis longtemps cette phase d'accueil. Il s'agit de pérenniser et coopérer. Cette thématique se travaille avec les autres partenaires publics du territoire : DRAC, Métropole de Lyon, Région, l'Institut Français... mais également des partenaires privés qui savent l'importance de leur présence dans la sphère culturelle. Nous favoriserons la coopération « sorties d'écoles », à savoir la facilitation de l'entrée en carrière des jeunes artistes formés dans nos établissements d'enseignement locaux vers des nos institutions lyonnaises. **(LREM Lyon ville 1)**

-La Ville continuera sa politique d'accueil d'artistes. **(LREM Lyon ville 2)**

-Bien évidemment oui. Nous pensons par contre qu'il est nécessaire de ne pas être dans un rapport paternaliste et que nous sommes là pour soutenir et accompagner mais que nous ne pouvons nous substituer à l'ensemble des besoins d'une structure artistique? **(LREM Lyon métropole)**

-Nous pensons qu'il est nécessaire que la Ville puisse soutenir les artistes au-delà de la simple

attribution d'un local. Autrement dit, dès lors que les artistes participent au maillage social et au rayonnement de la ville, il importe de leur apporter en retour un soutien en termes de coproduction, de diffusion, et de mise en relation avec les acteurs économiques du territoire. **(PS Tarare)**

-Les réponses à cette question sont en partie apportées dans la question n°9. L'autre partie concerne la dimension métropolitaine de l'accompagnement. Nous voulons assurer la circulation des équipes entre les différents lieux de travail et de diffusion de chaque commune de notre métropole. Les processus de nomination des directions de structures labellisées sont également une opportunité pour agir sur la présence artistique au travers de la politique portée par ces maisons. Nous voulons saisir ces opportunités pour soutenir plus fortement l'implantation des équipes artistiques. Les équipements municipaux sont également des acteurs permettant de favoriser cette présence artistique, notamment le théâtre, les bibliothèques ou le conservatoire. Leur implication à cet égard a vocation à être renforcée (comme c'est le cas cette année avec le Museum au Village Olympique par exemple). **(EEVL Grenoble)**

-

-Pas de réponse (LREM Grenoble)

-Evidemment, vu la désertion des équipes de valeur que nous avons connu avec l'équipe sortante, le départ de l'émergence vers d'autres horizons, notre volonté est bien d'accompagner au mieux les équipes artistiques. **(Les Républicains Carignon Grenoble)**

-Nous avons déjà répondu à cette interrogation précédemment. **(Gauche Grenoble)**

-Oui ; en fonction aussi de la qualité des projets proposés. (Rassemblement Citoyen Saint-Priest)

-En nous posant la question des espaces de création sur le territoire, c'est bien également la question que nous devons nous poser, en lien avec les structures culturelles voisines. Quelle place et quel accompagnement pour les équipes déjà présentes ? Quelles possibilités d'accueil ? Quels moyens dédiés, certes au niveau municipal et intercommunal mais plus largement quelles possibilités de coproductions, diffusions, inscription dans les réseaux locaux, régionaux ? **(Gauche Aubenas)**

-Oui, dans le cadre du projet culturel de la CAPI. **(Gauche Bourgoin)**

-Oui, en favorisant l'ouverture d'un lieu de création artistique, de résidence et de diffusion dans une friche industrielle. **(Gauche Saint Marcellin)**

-Même réponse que la question n°9. **(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

-Nous devons tout d'abord consolider les présences actuelles et permettre des partenariats. **(LREM Meyzieu)**

14 - Êtes-vous prêt.e à développer les actions d'éducation artistique et culturelle en veillant à ce qu'elles ne soient pas déconnectées des processus de créations ?

- Je souhaite poursuivre les actions d'éducation artistique et culturelle sans les déconnecter des processus de création.

Je serai attentive à ce que ces actions concernent tous les publics et tous les quartiers de la ville. Pour cela, je poursuivrai la médiation et la communication hors les murs. **(LREM Aix les Bains)**

- Elles existent déjà et ne demandent qu'à être soutenues et renforcées. Il conviendra également de faciliter la mise en œuvre du parcours artistique et culturel dans les établissements scolaires. **(Proche PS Albertville)**

- Concernant l'EAC, la Région soutient les projets des lycées, le Département ceux des collèges, et la Ville d'Annecy ceux des écoles. La Ville doit développer (et continuer d'évaluer) ses « Parcours culturels », en travaillant le plus en amont possible avec ses partenaires (Education nationale, équipements artistiques et culturels, Compagnies) pour qu'en fonction des projets de création et de la motivation des artistes concernés soit étudiée à chaque fois la faisabilité de co-construction d'un projet EAC adapté, notamment à l'âge des enfants. **(Gauche Annecy)**

-Les parcours culturels proposés dans le temps scolaire permettent d'initier les enfants, selon leur cycle de scolarité, aux arts visuels et au spectacle vivant, à la musique et à la danse ou à la littérature jeunesse. Aujourd'hui près de 285 classes, soit 7 000 enfants, sont inscrites dans ce dispositif. Un lien est réalisé pour ces interventions entre les institutions culturelles, les équipes artistiques la ville et l'éducation nationale. Dès 2022, tous les enfants scolarisés dans la commune nouvelle auront donc eu la chance de passer par ces trois parcours au cours de leur scolarité. De plus, de nouvelles classes « Orchestre à l'École » seront ouvertes sur la commune. **(LREM Annecy)**

- Dans le cadre de nos compétences et notamment du Projet Éducatif Territorial communal les établissements culturels de la ville (Château Rouge, Villa du Parc, Conservatoire, Bibliothèques , Ebag) contribuent à l'éducation culturelle et artistique des enfants dans le respect de leur autonomie et de leur projet artistique. **(DVG Annemasse)**

- Oui, cf question 6. Si nous pouvons développer des résidences artistiques en milieu scolaire comme nous le souhaiterions, bien-sûr que cela doit se faire en lien avec les créations artistiques : c'est le moteur d'une action culturelle, quelle qu'elle soit. **(Divers gauche Chambéry)**

- Oui , c'est l'un des axes que nous souhaitons aborder dans la rédaction du projet culturel territoriale. Outre des moyens que pourraient débloquent la maire (médiateurs, intervenants ...) nous souhaitons remettre à plat les interactions entre les structures (a fortiori celles labellisées qui en ont l'obligation) et les publics, et au premier rang desquels les publics empêchés. **(Divers gauche Montluçon)**

- Oui cela rejoint tout à fait notre souhait de développer une politique de démocratisation culturelle envers les publics qui en sont les plus éloignés.**(sans étiquette Montluçon)**

- Nous reconnaissons l'importance d'impliquer les artistes dans un projet global. Accompagner une création dans chaque quartier (à l'image du Salon du Livre Jeunesse) en partenariat avec les associations, Maisons de Quartier, utiliser les temps festifs du patrimoine culturel (Carnaval..) constitueront notre objectif pour recréer le lien social, entre-autre...**(LFI PCF EELV Valence)**

- Nous renforcerons les liens existant entre l'Hexagone et les écoles. Par exemple en faisant la

promotion de l'intervention d'artistes dans les classes avant un spectacle. **(Gauche écolo Meylan)**

- Oui. C'est déjà ce qui se passe au sein de notre conservatoire à rayonnement communal. Il se situe dans le même établissement que les salles de diffusion musicale. Et développer la médiation c'est bien développer des actions d'éducation artistique et culturelle dans les écoles, dans les centres sociaux, dans les quartiers. Cela doit se faire avec des artistes, ce sont des processus uniques..**(LFI Fontaine)**

- La création artistique nous apparaît comme le moteur de la vie culturelle et le lieu des innovations indispensables à la compréhension de notre monde actuel. **(Gauche Vienne)**

- Oui, avec la mise en place d'un lieu dédié. **(Gauche Lyon ville)**

- Il faut « 2 jambes » pour que l'EAC tienne debout : l'éducation, l'apport de connaissances, de savoirs, d'une histoire de la création, de l'art et de la culture. Mais également, la pratique, la rencontre avec les créateurs qui font art et culture aujourd'hui. - la mise en place de résidences d'artistes dans les collèges par exemple doit pouvoir s'accompagner d'un travail en proximité avec ces artistes. La présence du bureau des auteurs à Auvergne-RhôneAlpes Cinéma doit permettre de renforcer le lien entre les auteurs et les populations dans le cadre d'actions EAC...**(Gauche Lyon Métropole)**

- Les listes Maintenant Lyon souhaitent développer un plan ambition d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble des établissements scolaires de Lyon. Pour cela, la Ville appellera le soutien du Ministère de la Culture et de la communication / DRAC AURA via une convention territoriale d'éducation artistique et culturelle CTEAC qui sera abondée par la Métropole et appellera le soutien de la Région AURA et de la CAF.

Notre vision de l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur les trois piliers fondamentaux : pratiquer, interpréter/comprendre, découvrir/rencontrer. Pour cela, en plus de leur fréquentation des lieux culturels sur Lyon (théâtres, musées, salles de concert), les classes seront encouragées à la pratique (orchestres à l'école avec le CRR, ateliers danse avec les Ateliers danse, projets théâtre ...). Un appel à projets pour des résidences à l'année dans les écoles sera lancé afin que les actions d'EAC s'organisent au contact avec des équipes de création contemporaine. C'est une priorité budgétaire du programme en faveur de la culture des écologistes.

Le PEDT – Plan éducatif territorial - de Lyon prévoit la fréquentation des établissements culturels. Nous proposerons de le revisiter afin de favoriser la proximité avec des équipes artistiques plutôt que la consommation de spectacles ou d'expositions et afin de construire des parcours artistiques cohérents pour une classe d'âge. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-Il m'apparaît tout à fait nécessaire que les actions éducatives que nous développerons dans les collèges notamment soient conduites par des professionnels qui poursuivent une activité créative dans le même temps. Cela pose la question de leur juste rétribution.**(Kimelfeld Lyon Métropole)**

-Nous faisons de la transmission, de l'éducation et de l'enseignement artistique et du développement des activités de médiation culturelles de nos institutions, la priorité de notre projet. Ainsi 100% des petits lyonnais bénéficieront de parcours d'éducation artistique et culturelle (musique, théâtre, danse, cirque, cinéma...) au cours de leur scolarité lors des temps scolaires, péri et extrascolaires, co-construits avec les partenaires de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, associatifs et culturels. Nous nous attacherons à ce que la généralisation de ce dispositif ne soit pas considéré comme une « prestation de service » mais s'appuie sur une collaboration avec les artistes autour d'un réel processus créatif. Les chantiers de la création

mis en œuvre par l'Auditorium avec les élèves des activités périscolaires de la Ville de Lyon est un bon exemple. D'autres modèles comme 1 artiste / 1 œuvre / 1 classe / 1 année scolaire seront expérimentés. (Kepenekian Lyon ville)

-C'est le corollaire de la réponse précédente : on ne pourra pas déconnecter actions d'éducation artistique et processus de création si on sollicite des actions d'éducation artistique aux équipes artistiques présentes sur le territoire et au cœur du processus créatif sur le territoire. **(Les Républicains Lyon ville)**

-A travers la mise en œuvre d'activités artistiques, en encourageant les sorties de classe aux musées, au spectacle, nous avons, depuis 2001, une politique très engagée en direction des publics scolaires, ce constat marque notre projet, celui de la continuité. Les partenariats entre les écoles et les institutions culturelles de la Ville seront poursuivis de même que les programmes de Cartes musées et de Carte Culture. En parallèle, le périscolaire est également un axe fort de notre politique culturelle sur lequel nous favoriserons toujours le développement d'actions artistiques. En complément, je rappelle que l'engagement de la Ville est important en direction des écoles de musiques associatives, du Conservatoire à Rayonnement Régional mais également auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Ces dispositifs ne peuvent exister sans une connexion forte avec les artistes.**(LREM Lyon ville 1)**

-La Charte de coopération culturelle réinscrit l'engagement les institutions à l'éducation artistique et aux actions culturelles. De magnifiques projets ont été conduits, avec des publics de quartiers dits « défavorisés », par l'ONL (projet DEMOS), Biennale de la danse, l'Opéra de Lyon, par exemple. Ces coproductions de spectacles sont à développer. Il s'agit de proposer des actions participatives avec des artistes afin que les habitants e Lyon est l'opportunité vivre l'expérience d'un processus de création. **(LREM Lyon ville 2)**

-Nous croyons à la fois à la nécessité de l'acquisition d'un socle de connaissances fondamentales et à la nécessité d'apprendre à créer. Lyon fait partie des Métropoles où l'on vient vivre pour apprendre les métiers de la Culture et qui possède une offre riche de formations à tous les niveaux de la vie et nous participons avec fierté à cela. **(LREM Lyon métropole)**

-Nous pensons que nous ne pouvons développer les actions d'éducation artistiques et culturelles sans s'appuyer sur les processus de création. Si cela apparaît comme évident pour le travail d'éveil auprès des enfants, il serait important de le penser également auprès d'autres publics comme les personnes travaillant à Tarare, notamment dans les entreprises et usines du territoire.**(PS Tarare)**

-Aujourd'hui, 100% des enfants sont engagés dans des parcours de découverte artistique et culturelle, notamment au travers des équipements municipaux. Nous souhaitons systématiser les parcours culturels intégrés, par des jumelages entre écoles et équipes artistiques et culturelles, à chaque niveau de classe, en associant ateliers de pratique, rencontres avec les équipes techniques et artistiques, notamment dans le cadre de résidences, de visites de lieux et d'expositions, de spectacles... Les résidences artistiques en partenariat avec le monde éducatif seront renforcées, en veillant à favoriser l'engagement sur le temps long. Nous voulons prioritairement engager la ville dans les démarches associatives, artistiques, culturelles et d'éducation populaire afin de favoriser la rencontre et la transmission avec des équipes artistiques en création notamment.(EEVL Grenoble)

-Oui. Plusieurs des priorités de notre engagement pour la culture vont en ce sens, tous comme d'autres actions que nous prévoyons. **(LREM Grenoble)**

-L'éducation artistique et culturelle est la base de la transmission du patrimoine et de la création. Le lien de la culture avec l'Education nationale est un lien naturel et a besoin d'un développement fort au vu de la carence des années passées. Nous souhaitons une éducation artistique qui élève. Nous solliciterons les équipes artistiques, dans tous les domaines, afin qu'elles se rapprochent de la jeunesse, avec des résidences dans les établissements scolaires. Tout comme nous souhaitons aussi que le public jeune se déplace aux différents événements culturels. Quoi qu'il en soit la médiation culturelle sera une base importante pour le financement des projets. **(Les Républicains Carignon Grenoble)**

-La politique culturelle de la ville sera un axe structurant du projet éducatif grenoblois. L'éducation aux arts doit se faire dès le plus jeune âge, dans le cadre scolaire mais aussi périscolaire, pour que la culture fasse partie intégrante de la vie de chacun. Cette éducation artistique et culturelle est d'autant plus pertinentes qu'elle est assurée par les artistes eux-mêmes et qu'elle s'inscrit dans un processus de création.

-Nous soutiendrons les écoles de la ville dans la construction de projet culturel avec un équipement culturel de la ville et un artiste ou un groupe d'artistes. Ce projet pourra ainsi permettre aux enfants de découvrir une pratique, un métier, des œuvres, un ou des spectacles... La ville encouragera les projets entre plusieurs écoles du territoire pour favoriser les rencontres entre enfants et famille de différents quartiers de la ville.

-Nous renforcerons les ateliers périscolaires autour de la culture scientifique. **(Gauche Grenoble)**

-Absolument ; les deux sont à considérer de front. C'est le sens de notre proposition de programmation également. (Rassemblement Citoyen Saint-Priest)

-Comme évoqué précédemment, les enjeux d'éducation artistique et culturelle doivent être partagés avec une diversité d'acteurs du territoire en s'inscrivant bien sûr dans les piliers de cette dynamique, ce qui comprend l'échange avec des artistes en création et la rencontre avec des œuvres. **(Gauche Aubenas)**

- oui, au travers notamment du PLEA (scolaires) et de la médiation culturelle (adultes). (Gauche Bourgoin)

- Oui. Surtout par la participation des artistes en résidence à des ateliers en direction des jeunes de la commune. **(Gauche Saint-Marcellin)**

- Dans chaque quartier, en concertation avec les associations du territoire, et grâce au recrutement d'animateurs, nous souhaitons mettre en place des ateliers créatifs intergénérationnelles et accompagner les jeunes de nos quartiers dans leurs projets. Ce qui nous permettra d'ouvrir de nouvelles activités pour les centres sociaux et d'ouvrir de nouvelles places pour nos enfants.**(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

-Cela va de soi : inviter les artistes à rencontrer les citoyens, via le Conservatoire. **(LREM Meyzieu)**

15 - Comment comptez-vous favoriser une égalité entre les hommes et les femmes dans les équipes artistiques et structures culturelles que vous financez ?

- A raison, vous rappelez les principes de liberté de programmation, de création, de diffusion des opérateurs culturels.

J'ajouterai moi la liberté de gestion, sur laquelle je fonde la confiance que j'accorde à ces équipes artistiques et structures culturelles, pour mettre en pratique les principes d'égalité que je suis certaine que nous partageons : homme-femme évidemment mais plus largement la non-discrimination en matière d'âge, d'origine sociale ou géographique, d'orientation sexuelle ... **(LREM Aix les Bains)**

- En essayant, au-delà de la prise en compte des compétences, de veiller à une parité. **(Proche PS Albertville)**

- En étant vigilant, notamment lors des renouvellements de postes de responsables artistiques des équipements. Pour information aujourd'hui, sur les quatre scènes d'Annecy, il y a dorénavant trois directrices (Brise-Glace, Auditorium, Théâtre des Collines) et un directeur (Bonlieu Scène nationale). En le précisant dans les conventions de partenariat. **(Gauche Annecy)**

-Une attention particulière sera portée aux structures de gouvernance des institutions culturelles afin que la parité soit déjà respectée dans les conseils d'administration et dans l'encadrement de celles-ci.**(LREM Annecy)**

- Bien évidemment l'égalité Homme/Femme est un objectif essentiel de toute politique. Et je fais confiance aux structures culturelles pour aller dans ce sens. **(DVG Annemasse)**

- L'enjeu d'une meilleure représentation des femmes en politique est inscrit dans notre ADN, par conséquent nous sommes volontaires pour ouvrir des chantiers sur cette question à tous les endroits. Nous pourrions donc l'ouvrir sur notre soutien aux acteurs culturels en lien avec les ressources engagées sur ce sujet en Auvergne-Rhône-Alpes. **(Divers gauche Chambéry)**

- L'égalité de traitements, de rémunération, de crédits, doit (et sera surveillée) être scrupuleusement respectée. Obliger en revanche à l'égalité quantitative nous semble complexe dans nos territoires. La compétence doit prévaloir quel que soit son sexe. La mise en place d'un adjoint en charge de la lutte contre les discriminations traduit cependant notre volonté d'œuvrer dans le sens d'un équilibre retrouvé. **(Divers gauche Montluçon)**

-Par une vigilance accrue sur l'équivalence des salaires entre les hommes et les femmes. **(sans étiquette Montluçon)**

- L'égalité hommes-femmes traverse tous nos projets. C'est pourquoi la culture doit refléter cette égalité des droits. Tout comme nous souhaitons que la parité soit respectée au sein des représentants municipaux, nous veillerons à ce que la parité soit respectée dans les propositions artistiques de la ville. La Ville a signé la « Charte Européenne de l'égalité F/H ds la vie locale » en 2010 et continuera d'évaluer les progrès. Nous avons inscrit le respect de l'Egalité et du respect environnemental dans les critères d'attribution de subventions pour tout événement culturel, comme sportif.**(LFI PCF EELV Valence)**

- Nous veillerons à promouvoir la diversité homme-femme ainsi que les autres formes de diversités. Nous serons attentif à une égalité de traitement (financière). Mais nous restons lucide sur la difficulté à évaluer une prestation artistique et plus encore à les comparer. **(Gauche écolo Meylan)**

- Fontaine est une ville moyenne (22 400 habitants), si les électeurs nous confient la direction de la municipalité, les conventions avec les associations insisterons sur l'égalité femmes/hommes principalement en direction des publics. Cet engagement fait partir de nos axes de travail. **(LFI Fontaine)**

- Pour ce qui est de favoriser l'égalité homme/femme nous en avons fait une des composantes de notre programme, il va de soi que ce regard attentif sera porté y compris dans le champ culturel. (c'est un axe prioritaire et transversal de notre programme, nommée pour être plus global : la solidarité active). **(Gauche Vienne)**

- Tel qu'évoqué dans la réponse n° 8, nous instaurerons une gouvernance qui permettra à la politique culturelle municipale de respecter à travers les projets qu'elle soutient la parité homme- femme, et la diversité sociale et géographique de la population. (Gauche Lyon ville)

- Malgré ce que nous pourrions penser, le monde de la culture est encore trop sexiste. Très peu de femmes à des postes de responsabilité dans les équipements culturels, trop peu d'auteurs programmés dans les lieux du spectacle vivant, moins de moyens pour les femmes réalisatrices, très peu de femmes dans les studios de jeu vidéo...

- si une métropole ne peut intervenir dans la réglementation. Elle peut imposer d'aider autant les femmes que les hommes et de réserver une part de ses financements sur la base de ce critère, elle peut avoir un rôle actif dans les recrutements à travers la composition des jury, une démarche volontariste dans le choix des lauréats...

- un soutien affirmer à « H/F » association régionale qui œuvre pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture.

- faciliter le co-portage de projets : les projets de 2 territoires, qui ne se jouxtent pas, peuvent être portés par une grosse structure représentée par une femme, et un regroupement d'associations du domaine artistiques concernés du territoire, représentés par un homme, par exemple. De part la force que la Métropole pourrait avoir, un rapport de conseil sur d'autres structures émanant de territoires en dehors de la Métropole pourrait avoir son rôle. **(Gauche Lyon Métropole)**

- Les listes Maintenant Lyon souhaitent développer un plan ambition d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble des établissements scolaires de Lyon. Pour cela, la Ville appellera le soutien du Ministère de la Culture et de la communication / DRAC AURA via une convention territoriale d'éducation artistique et culturelle CTEAC qui sera abondée par la Métropole et appellera le soutien de la Région AURA et de la CAF.

Notre vision de l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur les trois piliers fondamentaux : pratiquer, interpréter/comprendre, découvrir/rencontrer. Pour cela, en plus de leur fréquentation des lieux culturels sur Lyon (théâtres, musées, salles de concert), les classes seront encouragées à la pratique (orchestres à l'école avec le CRR, ateliers danse avec les Ateliers danse, projets théâtre ...). Un appel à projets pour des résidences à l'année dans les écoles sera lancé afin que les actions d'EAC s'organisent au contact avec des équipes de création contemporaine. C'est une priorité budgétaire du programme en faveur de la culture des écologistes.

Le PEDT – Plan éducatif territorial - de Lyon prévoit la fréquentation des établissements culturels. Nous proposerons de le revisiter afin de favoriser la proximité avec des équipes artistiques plutôt que la consommation de spectacles ou d'expositions et afin de construire des parcours artistiques cohérents pour une classe d'âge. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-La Métropole de Lyon est signataire de la déclaration pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture portée par l'association HF et de la charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité dans la culture de la SACD.

Nous confirmerons notre engagement dans ce domaine en développant notamment des actions de formation et d'information avec les partenaires du territoire et en menant un travail avec nos partenaires culturels afin de pouvoir concrétiser dans les conventions que nous signons ensemble les engagements pris. **(Kimelfeld Lyon Métropole)**

- Sur les deux dernières années, la Ville de Lyon a procédé au renouvellement de plus du tiers des directions de ses grandes institutions culturelles. A expérience et niveau de compétence égale, nous avons privilégié des profils féminins pour porter de nouveaux projets et envisager d'autres méthodes de fonctionnement pour ces lieux (Auditorium ONL, ENSBAL, Villa Gillet, direction du ballet de l'Opéra de Lyon...). Tout en assurant l'autonomie et la liberté des directeurs et directrices des établissements, nous les sensibiliserons à une plus forte présence d'artistes féminines dans leur programmation. Nous poursuivrons le travail de la commission culture au sein de la mission égalité femmes- hommes de la ville de Lyon. Cette mission joue un rôle d'observatoire et d'analyse des pratiques. Elle émet des recommandations. La journée du 8 mars 2020 est d'ailleurs consacrée à l'égalité femmes- hommes dans la culture. Enfin, nous veillerons à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes à niveau de responsabilité et d'expérience égale. **(Kepenekian Lyon ville)**

-Conformément à la loi Liberté de Création, Architecture et Patrimoine de juillet 2016, il n'y aura pas d'interventionnisme dans les nominations de direction des institutions. Mais sera favorisée au maximum la mise en place de jurys de recrutement avec parité H/F. **(Les Républicains Lyon ville)**

-Nous avons en particulier une voix au chapitre sur le circuit des nominations de direction au sein duquel nous portons une importance particulière à l'égalité. Depuis plusieurs années, nos structures ont accueilli Isabelle Bertolotti au Musée d'Art Contemporain, Lucie Campos à la Villa Gillet, Aline Sam-Giao à l'ONL ou bien le tandem Eric Macé et Angélique Clairand au Théâtre du Point du Jour. Mais nous pouvions déjà compter sur Dominique Hervieu à la Maison de la Danse, Sylvie Ramond au Musée des Beaux-Arts, Isabelle Rivet au CHRD ou Claudia Staviski au Théâtre des Célestins. Dans un cadre plus général, la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon, sous les mandatures précédentes et sous l'impulsion de Thérèse Rabatel, ont porté des plans d'action égalité femmes-hommes et inscrit cette problématique au cœur de la Charte de Coopération Culturelle Lyon Durable. Cela a pu se mettre en œuvre : la demande de statistiques sexuées sur la programmation, le public et les ressources humaines des institutions culturelles. Une programmation « patrimoine » est également à l'ordre du jour des Journées du Patrimoine depuis 2017. Enfin les structures culturelles de la Ville participent activement aux événements dans le cadre de la Journée Internationale pour les Droits des Femmes. Un exemple parmi d'autres, les Musées Gadagne organisent des balades urbaines replaçant les femmes dans la ville et son histoire. Il conviendrait de poursuivre les actions de sensibilisation à l'égalité au sein de ses structures. **(LREM Lyon ville 1)**

-Il ne nous semble pas que la Ville soit un mauvais élève en ce domaine. De nombreuses institutions culturelles sont dirigées par des femmes. Nous y veillons à chaque fois qu'un renouvellement s'opère : ONL, musée Malartre, maison de la danse, musée des beaux-arts, ballet de l'Opéra... et à ce que les associations et les institutions travaillent au sein de leur structure sur la parité. **(LREM Lyon ville 2)**

-La lutte contre les discriminations est au cœur de nos combats. Un nombre grandissant de nominations dans nos institutions culturelles sont celles de femmes à l'instar de Lucie Campos, qui vient de prendre la direction de la Villa Gillet, rejoignant en cela les directrices de la Maison de la Danse, des Célestins ou les Clochards Célestes et bien d'autres. Notre orientation est par contre la liberté de création et comme nous le disons plus haut, nous n'avons pas vocation à troubler le processus créatif à travers des choix d'acteurs ou d'actrices. **(LREM Lyon métropole)**

- A ce jour, il n'y a pas d'équipe artistique à la Ville de Tarare. Si à terme le projet devait éclore, nous serions évidemment vigilants à la question de la parité **(PS Tarare)**

- Nous souhaitons que la Ville mette en place un bonus pour les projets engagés à cet égard. La Ville attache déjà une importance majeure à la présence des femmes aux postes de direction des équipements culturels. L'organisation du Cabaret Frappé s'inscrit dans un objectif de parité dans la programmation. Au-delà, il s'agit d'engager un travail dense avec les acteurs et actrices du territoire pour améliorer la présence des femmes dans les programmations : dans les musiques actuelles notamment, le travail à mener est considérable, et concerne toute la filière, de l'éducation à la diffusion, de l'accompagnement des artistes à leur médiatisation.(EEVL Grenoble)

-C'est l'intérêt des projets, leur pertinence et leur sens qui nous importent en premier lieu. Mais bien entendu, nous veillerons – chaque fois que possible – à favoriser l'égalité hommes-femmes sans a priori. **(LREM Grenoble)**

- Nous solliciterons cette égalité auprès des équipes et on peut imaginer que des critères de ce type figurent dans les subventionnements si l'évolution ne se produit pas. **(Les Républicains Carignon Grenoble)**

- Cette préoccupation se doit d'être constante dans l'approche des décisions que nous serons amenés à prendre mais elle ne peut constituer le seul prisme de réflexion au risque de devenir un dogme inapproprié à la bonne réalisation des projets. Il nous faudra regarder la qualité des propositions et les compétences mises en œuvres. Nous aurons néanmoins une attention particulière en direction des projets qui intègrent la diversité des origines sociales de la population, des projets qui respectent l'égalité entre les hommes et les femmes et les projets qui font écho aux enjeux de société. **(Gauche Grenoble)**

- Dans le cadre de structures publiques territoriales, les règles sont fixées. Elles seront nécessairement respectées. Pour ce qui concernent les structure prestataires, les cahiers des charges seront examinés avec attention en ce sens. **(Rassemblement Citoyen Saint-Priest)**

- A notre échelle, il semble peu pertinent de mettre en place des quotas ou des ratios de financement. En revanche, la mixité et l'égalité femmes/hommes doit être un sujet également partagé, mis en débat auprès des acteurs et sur lequel la Ville se doit d'être exemplaire concernant ses propres programmations et manifestations. Au-delà des enjeux de création, la question du patrimoine, du point de vue des figures historiques mais également des répertoires, et surtout lorsqu'il s'agit de pratiques amateurs, devra être abordé.**(Gauche Aubenas)**

- Nous attachons une grande importance à l'égalité hommes/femmes. Nous nous inscrivons dans le cadre des objectifs de la loi du 4 août 2014.**(Gauche Bourgoin)**

- Donner toute leur place aux spectacles qui abordent la question des inégalités (de genre, entre autres), veiller à la parité dans les équipes. **(Gauche Saint-Marcellin)**

- Nous souhaitons mettre en place une charte écoresponsable signée par les dirigeants d'associations bénéficiant de subventions ou d'aides de la collectivité. Des objectifs en termes d'égalité, ainsi que d'éducation à l'environnement et au développement durable seront demandés. Nous prioriserons aussi le financement des animations culturelles orientées sur l'accès aux publics éloignés de la culture.

(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)

- *Pas de réponse* **(LREM Meyzieu)**

16 – Quelle(s) coopération(s) sur les politiques culturelles pensez-vous mettre en place avec les professionnels et autres acteurs publics ?

- Pour commencer, au sein des services municipaux, j'encouragerai la coopération avec le service Ville d'Art et d'Histoire, pour la promotion de l'art, de la culture et du patrimoine auprès des différents publics (service enfance/jeunesse, services sociaux), pour l'aménagement de l'espace public (urbanisme, espaces verts).

J'engagerai des discussions avec les acteurs culturels pour définir avec eux le format et la régularité d'une instance de coopération. Par exemple, une commission extra-municipale pourra permettre cette concertation et cette coopération que j'appelle de mes vœux entre les différents intervenants. **(LREM Aix les Bains)**

- Après avoir consulté les habitants, il conviendra de porter à la connaissance de l'Agglomération Arlysère les attentes exprimées en vue de mettre en place une politique artistique et culturelle co-construite, accessible à tous sur le territoire et intégrant des objectifs de mixité sociale et intergénérationnelle. **(Proche PS Albertville)**

- Les politiques culturelles sont nécessairement co-partenariales au niveau des collectivités publiques et doivent se concrétiser chaque fois que c'est possible par l'adoption de conventions de partenariat, associant élus et professionnels (responsables des structures culturelles). **(Gauche Annecy)**

-Les politiques culturelles sont dans un tournant de leur histoire, avec davantage d'hybridation des formes et un nécessaire décloisonnement, par une ouverture-coopération territoriale vers des partenaires sociaux, associatifs....Dans ce cadre, nous avons déjà initié des démarches de coopération, via notamment le projet de territoire du Grand Annecy, qui recouvre des objectifs culturels, et qui repose sur un observatoire citoyen « coopératif ». La coopération doit aussi, demain, transiter par des projets culturels partagés, type PCT (projet culturel de territoire), basés sur une contractualisation entre les acteurs publics (ville, agglomération, département, région, DRAC), les structures conventionnées, mais aussi les associations locales et les collectifs citoyens. (LREM Annecy)

- Coopération et partenariats doivent être au cœur de la démarche de tous les acteurs culturels. C'est un point abordé dans toutes les conventions signées par la Ville. En particulier avec notre spécificité transfrontalière où coopération et partenariat se développent à l'échelle du Grand Genève. **(DVG Annemasse)**

- Cf. notre programme : nous envisageons la culture comme une ressource à l'ensemble des politiques publiques. **(Divers gauche Chambéry)**

- Nous n'avons pas la volonté d'imposer un projet culturel et ses effets. Nous avons des idées, des souhaits, mais surtout nous souhaitons accompagner, soutenir, coordonner, optimiser, moderniser une multitude d'actions isolées pour forger une dynamique complète et globale. Les éventuelles coopérations ne seront donc que des conséquences du projet culturel territorial et non des paradigmes à celui-ci.

En complément des éléments-ci avant présentés il nous semble également nécessaire d'affirmer notre volonté d'associer le secteur privé extérieur au secteur culturel. Il nous semble nécessaire de soutenir que le monde de l'entreprise et le monde du spectacle doit réapprendre à se parler et à se considérer.

Une réflexion sera menée avec le secteur privé sur la mise en place d'un fond de mécénat

territorial pour financer la présence artistique et culturelle sur le territoire.

Le secteur privé sera également fortement sollicité pour la mise en place du centre de la mémoire montluçonnaise **(Divers gauche Montluçon)**

-Nous souhaitons mettre en place un comité culturel de bassin. Nous considérons que la culture, le patrimoine et le tourisme font appel à des politiques bien spécifiques mais que ces trois domaines doivent se connaître, coopérer et faire émerger des projets forts qui donnent du sens à nos administrés et joue un rôle puissant sur la notoriété du territoire. Nous voulons mettre à disposition des acteurs culturels des services permettant une meilleure promotion de leurs activités. **(sans étiquette Montluçon)**

- Les conclusions des Assises de la Culture seront réactualisées afin de répondre aux attentes des publics- professionnels- associatifs, en cohérence avec nos objectifs d'une Culture plurielle.**(LFI PCF EELV Valence)**

- Nous travailleront en lien étroit avec la Métropole qui détient la compétence « grand équipement » culturelle afin que l'Hexagone salle de spectacle Art-Science intercommunale conserve des liens étroits avec les acteurs communaux. **(Gauche écolo Meylan)**

- Notre projet est assis sur une collaboration entre habitant.e.s, élu.e.s et professionnel.le.s. Notre future politique culturelle sera débattue au sein de ce triptyque. La démarche de démocratie participative est pour nous essentielle. Il existe déjà des accords entre la commune, la Drac, la Région et l'EN, mais notre souhait est d'organiser des actions entre plusieurs communes, la Métropole, les associations et les artistes de l'agglomération.**(LFI Fontaine)**

- Pour établir notre programme, nous avons au préalable établi un diagnostic le plus complet possible de ce qui existait déjà dans notre ville, nous nous sommes rendus compte de la richesse de notre territoire et nous comptons nous appuyer sur les acteurs qui composent cette richesse, structures, associations, éducation populaire etc... et pour créer davantage de liens entre tous ces acteurs très divers. Nous avons imaginé les réunir tous les deux ans, pour des États Généraux de la culture, avec des rencontres, des formations, des conférences, pour favoriser les projets communs et pluridisciplinaires, et pour réactiver réflexions et pensées autour de la culture pour que chacun puisse se l'approprier dans une dimension innovante. **(Gauche Vienne)**

-En termes d'acteurs publics, une première coopération sera celle évoquée au point n° 5 avec la Métropole de Lyon. Nous désirons aussi croiser la politique culturelle avec la politique d'insertion, en favorisant les pratiques culturelles des personnes en insertion et en construisant avec la Région un dispositif pour l'insertion professionnelle des artistes et acteurs culturels. S'agissant des professionnels, nous encouragerons la création culturelle et artistique, de qualité et diversifiée, par un soutien aux acteurs : soutien aux petites structures, aux artistes individuels ; renforcement de l'accompagnement, aide au montage de dossiers de subventions par exemple ; aide à la mise en réseau entre équipements et acteurs culturels. Nous développerons aussi un réseau de structures culturelles en favorisant l'émergence d'acteurs locaux, grâce à des appels à projets par bassin de vie et grâce aux festivals en nous appuyant sur les forces déjà en présence sur le territoire.**(Gauche Lyon ville)**

- Monter un Conseil de la Vie culturelle incluant des professionnels, des représentants d'institutions, des habitants, des acteurs associatifs...

- Ce Conseil veillerait à bien articuler création professionnelle et création amateur, implication des habitants, prise en compte de la création faite partout dans les territoires, veille sur l'EAC (tant dans sa partie éducation que dans la pratique)...**(Gauche Lyon Métropole)**

- Nous souhaitons établir un dialogue constructif avec les professionnels et les organismes publics partenaires. C'est pourquoi nous organiserons les états généraux de la culture. Cette conférence aura vocation à se prolonger en une structure pérenne, lieu de suivi et d'échange entre tous les acteurs de la culture qui pourrait prendre la forme d'un Conseil pour la Culture à l'instar de celui de Barcelone issu de l'Agenda 21 de la culture ou de l'instance Les Bienveillants à Rennes.

Cette instance aura vocation à assurer un suivi des politiques culturelles aux côtés de la Direction de la Culture de la Ville et de la Commission des affaires culturelles composée d'élus municipaux. Elle serait chargée de manière indépendante de concevoir des modalités globales d'évaluation de la politique culturelle en relation avec les autres partenaires publics, des institutions professionnelles et les représentants des habitants. **(EELV Lyon ville et métropole)**

-La culture est un domaine de compétence partagé entre différentes collectivités territoriales et également avec l'Etat. Ainsi, les actions menées impliquent-elles le plus souvent une concertation et une coopération importantes. Ce dialogue doit pouvoir s'élargir de manière formelle et régulière avec les organisations professionnelles et l'ensemble des acteurs culturels et créatifs sur notre territoire. **(Kimelfeld Lyon Métropole)**

-Les collaborations transversales sont au cœur de la méthode portée par les listes Respirations. Par exemple nous mettrons en place une plateforme inter-délégation à l'Hôtel de ville (entre notamment éducation, culture, vie associative) afin de porter plus efficacement des projets transversaux (exemple journée écoles et culture organisée à chaque rentrée scolaire afin d'offrir aux enseignants une vision globale de l'offre culturelle et pédagogique du territoire). Avec l'Education Nationale et l'Inspection académique de Lyon nous associerons davantage les écoles et notamment leurs directeurs et leurs enseignants aux temps forts culturels mais aussi aux projets collectifs notamment l'objectif de 100% des petits lyonnais bénéficiant de parcours d'éducation artistique et culturelle (musique, théâtre, danse, cirque, cinéma...) au cours de leur scolarité lors des temps scolaires, péri et extrascolaire. Cette co-construction s'appuiera avec les partenaires de l'éducation populaire et associatifs. A noter que la collaboration avec l'Inspection Académique et la délégation culture est d'ores et déjà active dans le cadre d'une étude quantitative et qualitative sur l'EAC. Avec les Etablissements d'Enseignement Supérieurs et le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, nous poursuivrons les coopérations inter établissements (ENSBAL, ENSAT, CNSMD, ENS...) afin d'offrir aux étudiants des parcours artistiques transdisciplinaires. Avec l'Université de Lyon et ses différents services culturels, nous multiplierons les collaborations afin de faciliter l'accès de nos établissements culturels auprès des étudiants. Nous amplifierons les relations avec les services culturels des centres hospitaliers (HCL, St Joseph St Luc, Vinatier) afin de faciliter l'accès des compagnies accompagnées par la ville à ces lieux, d'aller vers des publics éloignés de l'offre culturelle traditionnelle. **(Kepenekian Lyon ville)**

-L'objectif en matière de création est de maintenir des lieux qui laissent l'opportunité à la création de se développer (l'Atelier de la danse, l'ancienne école des Beaux-Arts, les scènes de découvertes, les Subsistances). Pour soutenir cet élan, la Ville sera à l'initiative de la création de réseaux entre villes et métropoles régionales, pour faire venir des événements et développer l'ouverture à l'international. Elle pourra lancer l'initiative d'une réunion des grandes villes culturelles de France, en mobilisant les professionnels et les collectivités. **(Les Républicains Lyon ville)**

-La Charte de Coopération Culturelle Lyon Ville Durable est actuellement une base solide à la coopération entre notre collectivité et les acteurs culturels du territoire. Elle se prolonge jusqu'en 2022 et sera mise à jour alors en concertation avec les professionnels du secteur et les acteurs publics touchés par cette thématique. Le développement économique et le rayonnement international de notre territoire pourraient être évoqués dans le cadre de cette concertation. **(LREM Lyon ville 1)**

-Le changement d'orientation politique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, il y a quelques années, a perturbé les financements et la Ville n'avait pas les moyens de compenser ces coupes budgétaires brutales. Nous avons fait au mieux pour assurer la pérennité des établissements et maintenir l'excellence de leur production. Ce fut un effort considérable car les équipes artistiques et les acteurs souffrent d'un manque de synergie dans les soutiens territoriaux. Si la Région acceptait de revenir dans les tours de table, ce serait une bonne nouvelle. Serait-ce possible et à quelles conditions ? **(LREM Lyon ville 2)**

-La question est bien trop large pour être évoquée en quelques mots. En plus de ce que nous faisons déjà à travers les lieux et événements que nous soutenons déjà, nous voulons, nous l'avons dit, accompagner davantage les créateurs dans la professionnalisation et l'accompagnement et favoriser les synergies émergences/institutions. Nous souhaitons aussi mettre en place des rencontres transversales entre acteurs de différentes disciplines, trop souvent cloisonnés. **(LREM Lyon métropole)**

-La problématique de la Ville de Tarare est qu'elle est dotée de certaines infrastructures qui devraient rayonner sur l'ensemble du territoire. De fait, cette situation nécessite que la ville cherche à coordonner sa vision politique en matière de culture avec celle la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien (COR) La ville de Tarare se doit de construire un réseau lui permettant de s'ouvrir vers l'extérieur, d'être en résonance avec ce qui se passe ailleurs et de donner sens aux actions menées sur le territoire en matière de culture. De ce point de vue, un travail en réciprocité urbain-rural avec la Métropole de Lyon et ses territoires pourraient s'avérer précieux pour les compagnies et les équipes artistiques en matière de diffusion artistique et culturelle. La municipalité aura pour objectif également d'associer les entreprises pour penser de nouvelles modalités de coopérations pour faire vivre la culture au sein de son territoire et auprès des personnes résidants ou travaillant à Tarare.**(PS Tarare)**

-Concertation permanente, comités d'avis, espaces de travail et d'échange de pratiques autour de l'éducation artistique, de l'éducation populaire et de la médiation, lien avec la convention citoyenne pour le climat, travail approfondi sur la compétence culturelle métropolitaine et lien avec les politiques urbaines (1%) et économiques, soutien aux mutualisations, coopérations et mises en commun (dans le cadre spécifique de nos politiques culturelles mais aussi dans le cadre plus générale de nos orientations en matière d'économie sociale et solidaire...) Nous souhaitons également expérimenter une délégation de pouvoir à définir avec les acteurs culturels en début de mandat sur un budget ou un projet précis. Les équipements culturels municipaux ont également vocation à renforcer leur dimension de creusets de coopération avec les équipes artistiques, culturelles et d'éducation populaire. **(EEVL Grenoble)**

- Ces coopérations seront multiples et prendront différentes formes. Globalement, et c'est la deuxième priorité de notre programme pour la culture, nous voulons restructurer le dialogue avec l'ensemble des acteurs culturels. Il s'agit aussi de décroisonner les structures labellisées, de développer les liens avec les professionnels, de réinsuffler une véritable dynamique culturelle qui a terriblement manqué à la ville ces dernières années. **(LREM Grenoble)**

- En développant les réseaux de salles de spectacle, des bibliothèques, des équipes entre elles. En ouvrant sur les autres intercommunalités. Nous chercherons une coopération avec l'Etat, la Région, le Département... Nous chercherons aussi une coopération dans la médiatisation des projets culturels en mettant en réseau les programmes des différentes salles... **(Les Républicains Carignon Grenoble)**

- Sur la méthode, nous nous engageons à mettre en place une conférence permanente pour concevoir, mettre en œuvre et suivre la politique culturelle de la ville, qui intégrera les élus, les directeurs d'établissements, les organisations syndicales et les habitants. **(Gauche Grenoble)**

- Les coopérations utiles seront examinées à l'aune des résultats du processus de démocratie participative que nous instaurons dès fin mars 2020. (Rassemblement Citoyen Saint-Priest)

- Comme indiqué tout au long des réponses, s'il y a bien une forme d'arbitrage final qui relèverait du politique, l'ensemble des sujets évoqués doit être partagé et débattu collectivement ! **(Gauche Aubenas)**

- Nous plaçons la synergie des acteurs culturels au centre de notre projet. Un projet de territoire cohérent et concerté doit permettre de faire ce lien. **(Gauche Bourgoin)**

- Nous souhaitons réunir tous les acteurs locaux de la culture (les enseignants, les professeurs des écoles de musique, les bibliothécaires, les professionnels du Diapason, les libraires...) ainsi que des interlocuteurs du Département, de la Région et de la DRAC pour discuter ensemble de projets convergents relatifs à l'offre culturelle locale. **(Gauche Saint-Marcellin)**

- Accompagner la création culturelle sur la base des initiatives fidésiennes et des acteurs du territoire en complémentarité avec l'offre métropolitaine. Nous souhaitons les accompagner dans leurs différentes initiatives sur notre territoire autour d'un réel travail en concertation, où la voix de l'association est écoutée. Avec la signature de partenariats avec des associations innovantes de la Métropole de Lyon. Par exemple : Jazz en parcs, ludothèques, favoriser l'organisation de jeux en plein air, participer à la Biennale de la danse en relançant la participation de Sainte Foy à cet événement. **(LREM Sainte-Foy-lès-Lyon)**

- Par la voie d'appel à projets – Collaboration avec les collectivités territoriales compétentes (DRAC, Métropole, Région). **(LREM Meyzieu)**

2. REPOSE PAR ENVOI D'UN PROGRAMME CULTUREL :

MANIFESTE CULTUREL VILLEURBANNE EN COMMUN (Gauche Villeurbanne)

1 - État des lieux

La culture est au cœur du projet municipal de Villeurbanne, depuis plusieurs mandats. L'offre culturelle est riche, variée et même foisonnante grâce aux équipements, à l'éducation artistique, à l'action culturelle menée auprès des habitants.

Villeurbanne innove et cherche l'excellence. Cinq lieux sont labellisés par le Ministère de la Culture :

- TNP : Centre Dramatique National, - Les Ateliers Frappaz : Centre National des Arts de la Rue - Ecole Nationale de Musique - Institut d'Arts Contemporain : Centre National d'Arts Plastiques - Le CMTRA : Ethnopolé.

D'autres lieux culturels comme le CCO, le théâtre de l'Iris, le théâtre de l'Astrée, le cinéma Le Zola, l'Espace Tonkin, Komplex Kapharnaüm (compagnie en résidence permanente) contribuent depuis de nombreuses années à développer et diffuser la culture à Villeurbanne.

Le réseau de lecture publique dense, avec notamment la M.L.I.S et le Rize qui est aussi le centre de mémoire ouvrière et multi-ethnique de Villeurbanne.

L'éducation artistique, assurée par l'ENMDAD (musique, danse, arts dramatique), la MJC., permet aux Villeurbannais de tous âges d'accéder à une pratique artistique dans leur vie quotidienne.

Les temps forts des grandes manifestations publiques, gratuites et accessibles à tous, rythment l'année, en proposant des rendez-vous de grande qualité (Les Invites, Charivari, Festival du livre pour la jeunesse, Semaine du Patrimoine Vivant, Festivals de cinéma, britannique, latino, du courtmétrage...).

À cela s'ajoutent, dans le cadre scolaire, les nombreux spectacles, visites d'expositions au musée et interventions d'artistes (atelier d'écriture, théâtre, danse, musique, arts visuels) proposés aux élèves autour de projets éducatifs.

La présence sur Villeurbanne du Pôle Pixel et du Studio 24, lieux de création et de production, sont un atout incontestable pour le développement de la culture audiovisuelle et numérique.

Enfin les associations créent un vivier de manifestations tout au long de l'année et auxquelles le Centre Culturel de la Vie Associative est dédié. Elles perçoivent, à elles seules, 4 millions d'euros du budget de la Culture à Villeurbanne.

2 - Nos valeurs

Nous revendiquons fortement cet héritage et nous nous engageons à poursuivre cette politique culturelle d'excellence.

Villeurbanne, ville cosmopolite, a toujours su se regarder telle qu'elle était, avec la richesse de sa diversité, elle a su l'accueillir, faire une place à chacun.

Elle a su rassembler, notamment grâce à la culture. L'émotion et le plaisir n'ont pas d'identité, ils sont le ferment pour créer des liens, pour comprendre l'autre. La culture permet à chacun d'exprimer son humanité, d'être reconnue en tant que personne singulière. C'est pourquoi nous devons faire plus, nous devons encourager plus largement et plus fortement cette expression. Notre action culturelle, qui permet la rencontre avec les œuvres, doit aussi reconnaître la place essentielle et indispensable de la culture sous toutes ses formes, faciliter les échanges interculturels, pour lutter contre le repli sur soi, véritable terreau de la montée des/du populisme(s).

En ces temps de marchandisation à outrance, de formatage d'une forme de pensée, la culture est une

arme puissante pour l'éveil des consciences, pour garantir et développer l'esprit critique. Par notre action culturelle, nous devons préserver ces espaces de libertés, précieux, permettre l'émergence de nouvelles formes de culture.

Nous réaffirmons les valeurs qui guident notre action, c'est-à-dire : la liberté d'expression, les droits culturels et l'accessibilité pour tous :

- La "liberté de création" est une liberté publique, au même titre que la liberté d'expression ou la liberté de la presse. La puissance publique n'a pas à intervenir sur la création artistique ni dans l'expression des citoyens. Nous garantirons cette liberté d'expression aussi bien pour les professionnels que pour les amateurs. - Le respect des droits culturels en conformité avec la déclaration sur les droits culturels de Fribourg. La commune privilégiera son soutien à la vie associative qui permet aux personnes de développer leur capacité d'agir en autonomie, en interaction avec la cité. Elle favorisera les pratiques amateurs et l'expression culturelle des habitants sous toutes ses formes. - Par une politique de tarifs sociaux, la commune permettra l'accès aux activités et aux œuvres artistiques et culturelles au plus grand nombre. Elle adaptera les lieux culturels aux besoins spécifiques des publics les plus fragiles afin de garantir une réelle accessibilité aux œuvres pour tous les publics. Cette politique d'accès doit être co-construite avec les personnes concernées, en proximité.

3 - Conserver et enrichir l'existant

- Nous maintiendrons le budget consacré à la culture (17 % du budget municipal), malgré les coupes financières régulières des autres financeurs publics, au premier rang desquels le Ministère de la Culture.
- Il faut que la Métropole, la Région Auvergne Rhône Alpes contribuent à préserver cette dynamique et consolident les territoires qui, comme Villeurbanne, ont développé un tissu dense d'équipement et d'actions.
- Il est indispensable de conserver le TNP comme un grand équipement d'agglomération sous la responsabilité de la ville afin de pouvoir influencer sa politique culturelle en direction de la population de Villeurbanne.
- Nous voulons également maintenir la pluralité des acteurs, la diversité des expressions, des esthétiques, cette capacité d'accueil, de création, de diffusion, d'apprentissage, à destination de tous les publics ; continuer à promouvoir ces formes festives et populaires sur tout le territoire parce qu'elles rassemblent les habitants et participent au rayonnement de Villeurbanne au-delà de la commune.

4 - Nouvelle approche, nouveau paradigme

- Actuellement sur la ville, l'offre culturelle est excellente.
- Mais le droit de participer à la vie culturelle doit s'étendre au-delà de la simple fréquentation des lieux culturels qui permettent l'accès aux œuvres et à un certain type de culture. Nous savons bien que si des publics fréquentent ces lieux, une partie de la population, elle, ne s'y rend jamais, pour de multiples raisons.
- L'enjeu majeur est de considérer la culture au sens le plus large, sans hiérarchie, sans supériorité. La culture ne doit pas exclure.
- Chacun est porteur de culture et doit pouvoir trouver une place pour exprimer sa culture.
- Il faut permettre l'expression de chacun (accès à des outils, des lieux, des professionnels).
- Il faut permettre l'émergence d'une culture qui n'existe pas encore (encourager l'installation de lieux alternatifs associatifs).

- L'idée est de passer de la culture pour tous à la culture avec tous. Nous devons inciter les artistes, les habitants et les élus à construire ensemble des projets, en prenant en compte la diversité culturelle qui compose notre commune, pour faciliter son expression et sa valorisation.
- Cette démarche nécessite un gros effort de médiation culturelle, non pas pour amener les gens à approcher les œuvres légitimes, cela se fait déjà, mais pour faire s'exprimer chacun.
- Permettre l'épanouissement de tous à travers la pratique de loisirs ou d'activités culturelles implique de penser la culture comme partie intégrante de la vie quotidienne.
- Cette démarche existe déjà dans la ville. On peut la trouver dans certaines structures d'Éducation Populaire comme le CCO, le CMTRA et des services municipaux comme l'ENM et le Rize. L'arrivée de M. Bellorini à la direction du TNP augure d'actions en ce sens.
- Nous faisons le pari de lier la démocratisation culturelle à la démocratie culturelle en associant tous les acteurs dans un travail commun pour que Villeurbanne soit une ville encore plus riche en échanges, en créations, en rencontres pour l'émancipation et le bonheur de tous.
- René Char disait que "notre héritage n'est précédé d'aucun testament", nous sommes donc libres d'imaginer notre avenir à partir des expériences du passé pour créer une nouvelle pensée en matière de politique culturelle.

5 - Des mesures concrètes

- Dans un climat de restrictions budgétaires notamment de la baisse de la dotation d'Etat il sera difficile d'augmenter les budgets culturels, mais nous les maintiendrons. Par une bonne gestion, une recherche de financement tout azimut et une meilleure efficacité dans le maillage et la coordination des actions, nous serons en mesure de développer de nouveaux projets :
- Renforcement de la place des arts visuels avec la création d'un festival populaire des arts numériques incluant les jeux vidéo pour promouvoir la communauté créative villeurbannaise et favoriser l'éducation au numérique - Développement de nouveaux équipements, au Tonkin avec les acteurs du quartier, sur le terrain de l'ancienne clinique et à l'Autre soie (CCO la Rayonne), des équipements hybrides et ouverts au plus grand nombre. - Un parcours d'enseignement artistique et culturel pour chaque enfant de Villeurbanne - Accueil de spectacles et d'expositions sur des espaces temporairement en friche (Gratte- Ciel Nord, Grand-Clément, La Soie...), création d'une scène de concerts en plein-air et création avec le CCO d'un nouveau lieu de diffusion musicale à la Soie

3. REPONSE AVEC ENVOI D'UN COMMUNIQUE :

(LREM GRENOBLE)

FAIRE REVIVRE LA CULTURE A GRENOBLE

La culture est l'une des principales victimes collatérales du mandat d'Eric Piolle : depuis 2014, la subvention aux Musiciens du Louvre a été réduite drastiquement et brutalement et cet orchestre de renommée internationale a été menacé de devoir quitter la ville ; les subventions de la ville à la MC2 ont été réduite substantiellement ; les bibliothèques Prémol et Hauquelin ont été fermées définitivement et la bibliothèque Alliance partiellement ; le Festival du Cirque a dû quitter Grenoble de 2015 à 2019 ; la salle de musique « Le Ciel » est menacée de fermeture, et la Régie 2C a elle définitivement fermé ; la municipalisation des théâtres a conduit à une baisse du nombre de lever de rideaux de 95 par an à... 65 en trois ans, etc.

Voilà le triste constat que nous faisons et que nous partageons avec les très nombreux acteurs de la vie culturelle grenobloise que nous avons rencontrés depuis des mois. Au nom d'une approche se voulant pluraliste, par dogmatisme, ou par ignorance, **la ville a abandonné le riche réseau d'institutions et d'associations culturelles qui faisait le rayonnement culturel de Grenoble depuis la Libération.** Loin de nourrir son esprit pionnier, Grenoble sous la municipalité actuelle a perdu son rang de ville de la Culture.

Le débat organisé par l'Ampérage le mardi 28 janvier 2020 a malheureusement mis en évidence que **le maire actuel n'a pas pris conscience des conséquences de ses actes et ne propose rien d'autre que de poursuivre le déclin de Grenoble, y compris en matière culturelle.**

Il est temps de renouer avec l'esprit pionnier de la Culture à Grenoble ; il est temps de penser son avenir, et de porter un nouveau regard sur la culture à Grenoble. *La philosophie qui anime notre équipe se fonde sur une vision partenariale et transversale de la politique culturelle qui doit irriguer toute l'action publique, sur l'ensemble du territoire métropolitain et s'adresser à l'ensemble de ses habitants.*

La culture est un facteur de cohésion, d'émancipation, d'inspiration pour notre société, elle est aussi l'un des principaux vecteurs d'attractivité et de développement économique des villes qui comptent dans le monde. C'est pourquoi **s'engager pour la culture, c'est avoir une véritable ambition pour Grenoble, c'est vouloir hisser Grenoble au plus haut rang, créer de l'emploi, ouvrir les œillères que nous portons tous, donner sa chance à chacun de s'exprimer et de s'émanciper. Porter la culture à Grenoble, c'est se projeter avec sa jeunesse dans une vision porteuse d'avenir.**

Suivant cette approche, voici très concrètement parmi les mesures que nous porterons :

- Nommer un adjoint à la culture compétent, qui aura une mission de dialogue et de sens afin de piloter la politique culturelle de la ville en lien avec les acteurs du territoire
- Restructurer le dialogue avec l'ensemble des acteurs culturels
- Installer une réunion annuelle de programmation et de suivi des activités culturelles

- Proposer le transfert de la compétence Culture à la Métropole
- Rénover les locaux et salles existantes (le Ciel, la Clé de sol, la Chaufferie...), notamment les plus désuètes
- Rendre le Parc Paul Mistral vivant aussi a nuit en proposant des animations, représentations, concerts
- Accompagner les artistes émergents
- Développer de nouvelles résidences artistiques afin de soutenir la création
- Décloisonner les structures labellisées
- Mettre en place un « *Pass Culture* » pour les jeunes en difficulté pour favoriser l'accès à la Culture et à la pratique culturelle pour tous
- Relancer la dynamique des Maisons des jeunes et de la culture (MJC) en lien avec les médiateurs, les agents de prévention, les missions locales (visites, rencontres, formations diplômantes)
- Développer l'enseignement du théâtre lors des temps périscolaires
- Créer un festival des musiques actuelles, un festival de danse contemporaine, annuler la fête des Tuiles mais maintenir le Street Art Fest et lui donner l'ambition de présenter l'ensemble des techniques et esthétiques du mouvement Street Art
- Programmer l'extension du musée de Grenoble
- Entretenir le patrimoine historique et architectural grâce à une Fondation pour la réhabilitation du patrimoine grenoblois.
- Créer un musée des Jeux Olympiques, du Sport et de la Montagne
- Installer le conseil de la nuit, pour garantir le bien vivre ensemble
- Inscrire Grenoble dans le cadre des objectifs de l'Agenda 2030 du développement durable afin de favoriser la biodiversité culturelle
- Faire de Grenoble une capitale européenne de la Culture

4.REPONSE DANS COURRIER :

(Ecologie Saint-Etienne)

Olivier Longeon
Tête de la liste Le temps de l'écologie
8 rue Praire
42000 Saint-Étienne
06 43 80 65 02
Saint-Étienne le 19 février 2020

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre sollicitation à laquelle je réponds.

La liste Le temps de l'écologie considère que la créativité et l'expression artistique sont des dimensions essentielles et incontournables de l'être humain.

En outre, la culture est à la fois un socle et un tremplin pour l'émancipation et le développement de la pensée, le lien social et le bien vivre ensemble.

Ainsi la culture est-elle pour notre équipe un objectif très important pour lequel nous voulons augmenter significativement le budget.

Voici quelques-uns des points présentés dans notre projet :

- Nous conforterons les différentes initiatives culturelles et artistiques portées par les amateurs dans chaque quartier.
- Nous relancerons les jumelages en les orientant vers des échanges artistiques et culturels entre jeunes.
- Nous ferons un festival « Arts dans et de la rue » avec un appel à projets : graphisme et arts plastiques, spectacle vivant et circassien, carnaval, danse, musique, sculpture.
- Nous ouvrirons la Fête du Livre à une plus grande participation des Stéphanois.e.s, en réactivant des actions de proximité, par exemple ateliers d'écriture, lecture, calligraphie, imprimerie.

La Fête du Livre sera le point fort d'une action culturelle menée toute l'année sur les arts de la parole, de l'écriture et de l'illustration.

- Nous aiderons et soutiendrons les compagnies de spectacle vivant et lieux artistiques professionnels (théâtre, musique et danse) à partir de leurs propres projets de création. Nous accompagnerons des projets en veillant à l'équilibre entre création d'oeuvres, diffusion et action culturelle.
- Nous soutiendrons les initiatives dans le domaine des arts plastiques.
- Nous créerons un passeport éducatif pour chaque enfant, incluant les dimensions culturelles et de vivre ensemble. (...) Nous favoriserons dès le plus jeune âge l'accès et l'éveil aux activités artistiques.

Nous voulons développer le sens et le goût du théâtre, et plus largement du spectacle vivant chez les amateurs :

- en créant plusieurs lieux artistiques dans la ville : rencontres et échanges, ateliers de pratiques artistiques, création et diffusion ;
- en favorisant des créations menées par des compagnies professionnelles de spectacle vivant intégrant des amateurs, et, de façon plus générale, en renforçant les liens entre compagnies professionnelles et troupes amateurs.

Nous sommes prêts à accompagner plus fortement l'implantation et la présence des équipes artistiques sur le territoire, à développer les résidences et à soutenir les lieux de création indépendants et les collectifs artistiques.

En restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de

ma considération,

Bien sincèrement,

Olivier Longeon

Pour la liste Le temps de l'Écologie

Soutenue par Cap21-Carrefour citoyen, Europe Écologie Les Verts, Génération
Écologie, Les Écologistes Indépendants, Urgence Écologie

—